

2M11.2695.3

Université de Montréal

L'absence d'équivalence et l'équivalence partielle en lexicographie bilingue

par

How Kim CHEE HIN SAM

Département de linguistique et de traduction

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.)
en traduction

Juin 1999

© How Kim CHEE HIN SAM, 1999



P

25

V54

1999

N. 002



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

L'absence d'équivalence et l'équivalence partielle en lexicographie bilingue

présenté par :

How Kim CHEE HIN SAM

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Paul ST-PIERRE
Président-Rapporteur

Monique CORMIER
Directrice de recherche

André CLAS
Membre du jury

Mémoire accepté le : 14 juin 1999

Sommaire

L'équivalence lexicale est au dictionnaire bilingue ce que la définition est au dictionnaire unilingue ; elle demeure la visée principale du lexicographe de dictionnaire bilingue. L'équivalence lexicale donne lieu à deux types d'équivalents : l'équivalent traductionnel et l'équivalent explicatif. Le premier, tel qu'il figure dans le dictionnaire, peut s'intégrer dans une phrase de façon à la rendre la plus idiomatique qui soit, et souvent, sans qu'il en soit nécessaire cependant, occupe le même axe paradigmatique que le mot qu'il traduit. Le deuxième consiste en une périphrase et possède les caractéristiques semblables à une définition, sauf que celle-ci se trouve être dans la même langue que celle de l'entrée, alors que l'équivalent explicatif est rédigé dans la langue cible.

L'équivalent explicatif est la conséquence d'une absence d'équivalence, c'est-à-dire l'absence d'un équivalent traductionnel, en raison d'un vide lexical correspondant dans la langue cible. Ainsi, afin d'offrir une solution aux usagers du dictionnaire, le lexicographe est forcé de proposer un équivalent, qui, à défaut d'être insérable dans une phrase, explique le sens du mot-vedette en cause, ce qui permet le décodage nécessaire à la compréhension de l'utilisateur, qui à son tour sera en mesure d'en faire l'encodage.

L'équivalent traductionnel ne correspond pas nécessairement à une équivalence absolue entre le mot de la langue source et celui de la langue cible. Tout comme dans le cas de la synonymie, l'équivalence absolue ne se matérialise que très rarement. Par conséquent, dans la plupart des cas, il n'y a qu'une équivalence partielle entre le mot et sa traduction.

Le présent mémoire constitue une étude sur l'équivalence lexicale, l'accent étant mis toutefois sur l'absence d'équivalence et l'équivalence partielle. Il s'adresse aux lexicographes de dictionnaires bilingues qui s'intéressent de près aux problèmes que soulève l'absence d'équivalence. Ils y trouveront des explications quant à l'origine de ces problèmes et des solutions leur permettant de les contourner.

Le corpus utilisé pour l'analyse est un échantillon d'unités lexicales de l'anglais qui ont fait l'objet d'un traitement lexicographique par les lexicographes du *Dictionnaire bilingue canadien*. Il contient bon nombre de canadianismes. Il a servi à en dégager le nombre de cas d'absence d'équivalence, d'équivalence partielle et d'équivalence absolue. Dans le corpus, cette dernière n'avait qu'une faible fréquence (moins de 1 %), alors que les équivalents partiels étaient en très grand nombre (environ 95 %). Le reste représente ainsi les cas d'absence ; ce groupe comportait essentiellement des régionalismes. Cette dernière constatation pousse à croire que l'absence d'équivalence est principalement attribuable à l'écart culturel entre deux communautés linguistiques. Cependant, parmi les résultats obtenus, certains cas démontrent que même dans deux communautés qui partagent les mêmes réalités culturelles, il peut y avoir un vide lexical sans qu'il y ait un vide référentiel.

Table des matières

Page

Liste des figures.....	vi
Liste des abréviations	vii
Remerciements.....	viii
Notes liminaires.....	ix
 PREMIÈRE PARTIE.....	
 Introduction	 1
Chapitre 1	5
1 Équivalence lexicale	5
1.1 Équivalent traductionnel	6
1.2 Équivalent explicatif ou descriptif.....	7
1.3 Établissement de l'équivalence lexicale	9
1.3.1 Différenciation des sens.....	9
1.3.2 Utilisation d'un corpus de textes.....	10
1.3.3 Analyse sémique	12
1.3.4 Un juste milieu : différenciation des sens et utilisation d'un corpus	17
1.3.5 Langue et parole : équivalence sémantique et équivalence « contextuelle »	18
1.3.5.1 Équivalence sémantique.....	18
1.3.5.2 Équivalence contextuelle	19
1.3.5.3 Double considération : langue et parole.....	20
Chapitre 2.....	22
2 Symétrie et dissymétrie : équivalence absolue et équivalence partielle	22
2.1 Équivalence absolue (symétrie)	22
2.1.1 Adéquation sémique.....	22
2.1.2 Équivalence absolue et fossé entre les langues.....	26
2.1.3 Équivalence absolue et langue de spécialité	27
2.1.4 Apport des emprunts	28
2.1.5 Connotation, niveau de langue et contraintes combinatoires.....	29
2.1.5.1 Dénotation et connotation	29
2.1.5.2 Niveau de langue.....	30

2.1.5.3 Contraintes combinatoires	31
2.2 Équivalence partielle (dissymétrie).....	33
2.2.1 Équivalence partielle en majorité.....	34
2.2.1.1 Anisomorphisme des langues	35
2.2.2 Terminologies institutionnelles.....	38
2.2.3 Monosémie et polysémie	40
2.2.4 Langue de spécialité et langue générale.....	42
2.2.5 Connotation et dénotation.....	44
2.2.6 Niveau de langue.....	45
2.2.7 Contrainte combinatoire.....	45
2.2.8 Constatation : « équivalent » signifie « équivalent partiel »	46
Chapitre 3.....	48
3 Le vide : absence d'équivalence	48
3.1 Mots sans designatum	49
3.2 Vide onomasiologique	51
3.2.1 Terminologies scientifiques et techniques	52
3.3 Mots propres à une culture.....	53
3.3.1 Coutumes, événements historiques, folklore, mœurs, religion, etc.	54
3.3.2 Cuisine	55
3.3.3 Habillement.....	57
3.3.4 Objets et outils	57
3.3.5 Faune et flore	58
3.3.6 Entités institutionnelles, juridiques, politiques, etc.	59
3.3.7 Découpage de la réalité.....	61
3.4 Solutions	63
DEUXIÈME PARTIE.....	
Chapitre 4.....	69
4 Échantillonnage.....	69
4.1 Le <i>Dictionnaire bilingue canadien</i>	69
4.1.1 Traitement des entrées	70
4.2 Taille de l'échantillon et nomenclature.....	72
4.2.1 Canadianismes	73
4.3 Méthodes employées.....	74
4.3.1 Anciens travaux des lexicographes du DBC.....	75
4.3.2 Dictionnaires sélectionnés	76
Chapitre 5.....	79
5 Présentation et analyse des résultats	79
5.1 Cas d'absence d'équivalence	79

5.1.1 Sports et loisirs.....	79
5.1.2 Objets	84
5.1.3 Description de la nature	85
5.1.4 Politique, administration et économie.....	88
5.1.5 Verbes d'action	91
5.1.6 Absence comblée	93
5.2 Données statistiques.....	99
5.2.1 Canadianismes et nord-américanismes	100
5.2.2 Absence d'équivalence	100
5.2.3 Équivalence partielle.....	102
5.2.4 Équivalence absolue.....	103
Conclusion.....	106
Bibliographie.....	111
Annexe I	121
Annexe II	132
Annexe III.....	134
Annexe IV.....	135
Annexe V	138

Liste des figures

	Page
Figure 1 – Regroupement par champ sémantique.....	12
Figure 2 – Analyse sémique (homme et <i>man</i>)	13
Figure 3 – Analyse sémique (siège et <i>seat</i>)	15
Figure 4 – Équivalence absolue : symétrie (femme : <i>woman</i>).....	24
Figure 5 – Équivalence absolue : <i>television</i> et télévision	25
Figure 6 – Dénotation et connotation (<i>helicopter</i> : hélicoptère).....	30
Figure 7 – Dénotation et niveau de langue (<i>chopper</i> : hélico).....	30
Figure 8 – Équivalence partielle : dissymétrie (chaise : <i>chair</i>)	33
Figure 9 – Dénomination des couleurs	37
Figure 10 – Équivalence partielle (baguette : <i>chopstick</i>).....	42
Figure 11 – Équivalence partielle (<i>chopper</i> : hélicoptère).....	44
Figure 12 – Absence d’hyperonymes	63
Figure 13 – Total des canadianismes et des nord-américanismes	100
Figure 14 – Nombre et pourcentage d’absences	101
Figure 15 – Absences parmi les canadianismes et les nord-américanismes	102
Figure 16 – Total des équivalences partielles	103
Figure 17 – Total des équivalences absolues	104

Liste des abréviations

<i>abr</i>	abréviation
<i>adj</i>	adjectif
<i>adv</i>	adverbe
<i>art</i>	article
<i>Brit</i>	usage britannique
<i>Can</i>	canadianisme
<i>cmp</i>	mot composé
<i>conj</i>	conjonction
<i>interj</i>	interjection
<i>n</i>	nom
<i>NA</i>	nord-américanisme
<i>npl</i>	nom pluriel
<i>npr</i>	nom propre
<i>pron</i>	pronom
<i>US</i>	américanisme
<i>vi</i>	verbe intransitif
<i>vt</i>	verbe transitif

Remerciements

La rédaction de ce mémoire a été rendue possible grâce à une bourse octroyée par le Fonds pour la Formation des Chercheurs et l'Aide à la Recherche (le FCAR). Nous tenons ainsi à exprimer toute notre reconnaissance au FCAR.

Nous tenons également à adresser nos remerciements, à plus d'un titre, à notre directrice de recherche, M^{me} Monique C. Cormier, qui, premièrement, a su nous encourager à poursuivre des études de deuxième cycle, deuxièmement, nous a incité à faire une demande de bourse et nous a servi de répondante, et enfin, a constamment cru en nos capacités durant nos études universitaires et au cours de la rédaction de ce mémoire.

Nous sommes aussi reconnaissant envers M. André Clas, qui a été notre deuxième répondant relativement à notre demande de bourse du FCAR.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les responsables du projet du *Dictionnaire bilingue canadien*, sans lequel nous n'aurions jamais eu la possibilité d'être initié à la lexicographie, plus particulièrement à la lexicographie bilingue.

Finalement, nous témoignons toute notre gratitude à notre proche entourage pour l'appui moral qu'il nous a apporté et les encouragements continus dont il nous a fait preuve tout le long de nos études.

Notes liminaires

Dans le présent mémoire, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte. De plus, par souci de concision, nous y employons le terme « lexicographe bilingue », qui signifie « lexicographe de dictionnaire bilingue ».

Par ailleurs, pour citer les ouvrages de référence, notamment les dictionnaires et les encyclopédies, nous avons fait appel à des codes dont le lecteur pourra prendre connaissance dans la bibliographie qui figure à la fin du mémoire. Ces codes y sont classés par ordre alphabétique.

PREMIÈRE PARTIE

Introduction

L'idée de rédiger un mémoire sur l'absence d'équivalence et l'équivalence partielle nous est venue au cours de nos travaux effectués dans le cadre du projet de recherche intitulé *Dictionnaire bilingue canadien*, lesquels consistaient en la rédaction et la révision d'articles lexicographiques. En effet, il arrivait que, par moments, nous nous trouvions face à une entrée qui nous laissait un goût d'inachevé, qui exigeait donc de notre part une recherche encore plus poussée jusqu'à ce que nous fussions satisfait du résultat et convaincu que l'entrée avait eu un traitement exhaustif. Le traitement en question revêtait plusieurs formes selon le cas. D'abord, lorsque nous constatons qu'une entrée n'avait aucun équivalent, nous nous assurions que tous les dictionnaires, encyclopédies, banques de données et autres ouvrages dont nous disposions sur place ou à la bibliothèque universitaire avaient été consultés. Si nous constatons que la recherche n'avait abouti à rien, il existait encore la possibilité d'interroger des spécialistes ou même de faire une recherche dans Internet. Ensuite, en présence d'une équivalence partielle, ou dissymétrique, il était important de signaler ce fait aux futurs utilisateurs du dictionnaire. Cette tâche pouvait consister en l'ajout d'indicateurs, notamment des collocatifs, des indicateurs sémantiques et des notes glosées, en plus des marques habituelles (marques géographiques, de niveaux de langue, etc.). La base de données textuelle *TEXTUM*, qui sert de corpus aux lexicographes du projet, était le meilleur moyen pour dépister ces collocatifs et ces indicateurs sémantiques. En résumé, les cas d'absence d'équivalence et d'équivalence partielle sont ceux qui posent le plus de problèmes en lexicographie bilingue. À nos yeux, il était important d'en faire part, premièrement, aux personnes qui s'intéressent

de près ou de loin à la lexicographie bilingue, et deuxièmement, aux utilisateurs de dictionnaires bilingues, pour qu'ils puissent comprendre à quel point la rédaction d'une entrée peut être ardue.

Il est frappant de constater le manque de théories en lexicographie bilingue, comme le remarquent d'ailleurs Béjoint et Thoiron (1996a : 5-6). Nous avons cependant observé que les ouvrages anglais et allemands dans ce domaine avaient une supériorité numérique par rapport aux ouvrages français. Malgré ce manque de théorisation, le nombre de dictionnaires bilingues disponibles sur le marché est élevé. Seulement pour la paire de langues français-anglais, nous comptons à l'heure actuelle cinq dictionnaires importants : le *Harrap*, le *Larousse*, le *Oxford-Hachette*, le *Robert Collins* et le *Robert Collins Super Senior* (voir la bibliographie annexée).

La confection d'un dictionnaire bilingue général réclame la mise en présence de deux langues forcément, mais aussi de deux cultures. Or, cette mise en commun, bien que réalisable, et ce, en fonction de l'objectif que l'on s'est fixé, donnera lieu à des écarts, car ni la langue ni la culture n'offre de similitude d'une communauté à l'autre. Survient donc un manque de parallélisme entre les deux langues décrites, que le lexicographe bilingue tente de rajuster. L'absence d'équivalence, tout comme l'équivalence partielle, n'est pas un défaut en soi, mais le résultat logique de la confrontation de deux systèmes non identiques, linguistiquement et culturellement. Cependant, le lexicographe se doit de venir en aide aux utilisateurs du dictionnaire ; c'est à lui que revient la tâche, dans le cas de mots de la langue générale, d'offrir un équivalent traductionnel, ou à défaut de celui-ci, un équivalent explicatif. Pour ce qui est des mots de la langue de spécialité, cette responsabilité incombe au terminologue.

Le présent mémoire est en quelque sorte un témoignage aux pratiques rédactionnelles en lexicographie bilingue. Notre intention a été de mettre en lumière le fait qu'il existe des situations où le lexique d'une langue affiche une « insuffisance » vis-à-vis d'une autre langue, laquelle se traduit par un vide ou une équivalence décalée, comme si l'on avait placé un objet devant un miroir et que celui-ci renvoyait une image déformée. Une image parfaite et fidèle correspondrait à un cas d'équivalence absolue. Nous verrons tout au long de ce mémoire les raisons de ces manifestations.

Ce mémoire nous a aussi permis de faire état de certains canadianismes. Bien sûr, il ne prétend pas être une étude sur le parler au Canada, le sujet de notre mémoire étant tout autre, mais c'était pour nous une occasion d'attirer l'attention du lecteur sur cette sous-classe qui, jusqu'à maintenant, n'a pas bénéficié d'un traitement élaboré dans les dictionnaires bilingues généraux. Nous espérons que certains des exemples cités sauront captiver l'esprit du lecteur. Le fait d'avoir porté notre choix plus particulièrement sur les canadianismes et les nord-américanismes indique une certaine curiosité de notre part, celle qu'ont suscitée les lexicologues et lexicographes en parlant des mots qui sont propres à une culture. Il était impératif pour nous de vérifier leurs propos, de voir jusqu'à quel point ces régionalismes permettaient une équivalence adéquate. Nous avons développé ce mémoire en cinq chapitres. L'équivalence partielle et l'absence d'équivalence (ou l'équivalence zéro) font l'objet d'une présentation linéaire, en trois chapitres successifs, lesquels constituent la première partie du mémoire. La deuxième partie se rapporte à notre travail pratique et se divise en deux chapitres, soit les chapitres 4 et 5.

Nous avons jugé opportun de commencer par expliquer ce qu'est l'équivalence lexicale. Le premier chapitre est donc consacré à cet exposé. Les équivalents qui intéressent la lexicographie bilingue sont de deux sortes : l'équivalent traductionnel, soit celui qui est prêt à être inséré dans une phrase que l'on est en train de traduire, de telle manière que celle-ci soit idiomatique et complète, et l'équivalent explicatif, c'est-à-dire celui qui n'a aucun correspondant direct dans l'autre langue, mais qui, au moyen d'une périphrase, explique le sens du mot-vedette. Le lecteur obtiendra aussi, dans ce chapitre, une description des méthodes employées pour établir l'équivalence lexicale.

Le chapitre 2 introduit la notion d'équivalence absolue, selon laquelle la symétrie entre le mot de la langue source et celui de la langue cible est parfaite. Nous verrons comment cette symétrie peut être brisée par divers éléments (par exemple, le niveau de langue, la connotation, la polysémie, etc.) entraînant ainsi une équivalence partielle ou dissymétrique. Dans le chapitre 3, nous aborderons la question de l'absence d'équivalence. Nous prendrons connaissance des diverses causes de cette absence et examinerons les possibilités qui s'offrent au lexicographe et lui permettent de combler ce vide.

Le quatrième chapitre est consacré à la description des méthodes qui ont servi à notre étude pratique. Nous y expliquons les choix que nous avons faits et les motifs derrière ces choix. Nous avons réservé le cinquième et dernier chapitre à la présentation de nos résultats, accompagnés de nos commentaires et de certaines données statistiques.

Chapitre 1

1 Équivalence lexicale

Le rôle du dictionnaire unilingue est de fournir la définition des unités lexicales qui constituent sa nomenclature ; dans ce cas, la définition est rédigée dans la même langue que celle de l'entrée (ou adresse). Par contre, dans le dictionnaire bilingue, « *c'est la traduction qui a pour fonction de donner des équivalents dans la langue cible de l'adresse de la langue source* » (Duval, 1991 : 2817). Ainsi le lexicographe met en rapport une unité lexicale L1 (langue source) et une unité lexicale L2 (langue cible). À part d'offrir des équivalents, ou hétéronymes¹, le dictionnaire bilingue a aussi pour objet de fournir, dans la langue cible, la traduction de séquences (ou combinaisons) libres, figées ou partiellement figées ainsi que des possibilités, des impossibilités et des contraintes combinatoires. Pour sa part, Zgusta considère que la tâche principale du lexicographe bilingue est axée sur l'inscription des équivalents dans le dictionnaire. Il affirme en effet que « *[t]he bilingual lexicographer's most important duty is to find in the target language such lexical units as are equivalent to*

¹ Terminologie employée par P.A. Messelaar (1990 : 26). La définition dans le *DL* (p. 232) fait mention d'un mot qui, avec d'autres mots sémantiquement apparentés, mais de racines différentes, font partie d'un même champ sémantique, par exemple, les noms de parenté (*mère, sœur, frère, tante*, etc.) ou les noms de couleur (*rouge, vert, jaune*, etc.). On peut comprendre, dans les circonstances, le choix d'un tel terme par P.A. Messelaar, considérant que l'entrée et son équivalent sont synonymes et que la démarche du lexicographe bilingue est, en dernier lieu, une démarche onomasiologique. Pour notre part, nous avons décidé de n'employer que le terme *équivalent (lexical)*, sans équivoque et plus transparent.

the lexical units of the source language, and to coordinate the two sets » (1971 : 312), avis que partage T. Creamer : « *Lexical equivalence is at the heart of bilingual lexicography* » (1996 : 51).

L'équivalence lexicale produit deux types d'équivalents : l'équivalent traductionnel et l'équivalent explicatif ou descriptif (Zgusta, 1971 : 319)².

1.1 Équivalent traductionnel

Un équivalent traductionnel est celui qui est prêt à être inséré dans une phrase et qui produit une bonne traduction idiomatique. Le plus souvent, il s'agit d'un équivalent terme à terme. Il n'est donc pas une périphrase ni une définition.

Pour qu'il soit vraiment efficace cependant, il doit pouvoir offrir suffisamment d'indices quant à sa signification, que son sens se laisse deviner, sinon il est de peu d'utilité à l'utilisateur. Dans l'exemple suivant, cité par Zgusta (1987 : 34), nous avons une entrée où deux équivalents traductionnels sont proposés :

<u>anglais</u>	<u>français</u>
<i>dunce</i> (n)	âne, cancre

Le premier, polysémique, se trouve désambiguïsé par le second, qui lui est monosémique. Dans ce cas-ci, *âne*, qui est polysémique, et *cancre*, qui est monosémique, constituent un ensemble idéal pour le lexicographe : il a l'avantage de

² Les termes employés par Zgusta sont respectivement *translational equivalent* et *explanatory or descriptive equivalent*.

proposer deux équivalents traductionnels et un champ notionnel suffisamment clair aux utilisateurs.

1.2 *Équivalent explicatif ou descriptif*

Contrairement à un équivalent traductionnel, l'équivalent explicatif, en général, n'est pas insérable dans une phrase, bien que cela puisse se produire occasionnellement. S'il est vrai qu'il peut constituer une glose définitionnelle ou encyclopédique, il ne l'est pas tout le temps. Son rôle premier est d'éclairer, de désambiguïser et d'être insérable, autant que possible, dans une phrase. C'est au traducteur ou à l'utilisateur averti d'en faire bon usage. Malheureusement, cette dernière remarque signifie que les utilisateurs qui ne maîtrisent pas la langue cible sont des laissés-pour-compte. Zgusta (1971 : 320) nous explique ce qu'est un équivalent explicatif, grâce à l'exemple suivant :

<u>anglais</u>	<u>français</u>
<i>girlhood</i> (<i>n</i>)	« état de fille »

État de fille ne constitue pas un équivalent en soi, car dans la phrase ***In her girlhood, she used to read Tennyson,*** personne n'oserait traduire ***In her girlhood...*** par *Dans son état de fille...* Il sert d'équivalent explicatif et aide la personne qui lit la phrase anglaise à saisir le sens de ***girlhood***. Le locuteur francophone saurait traduire la phrase par *Dans sa période de jeunesse...*, *Quand elle était jeune...*, *Au temps de sa jeunesse...*, *Au temps d'adolescence...*, etc. Cependant, qu'en est-il du locuteur anglophone qui voudrait traduire cette phrase à un ami francophone ? Il risque de commettre l'erreur d'employer *état de fille* et produire ainsi une traduction

maladroite. Par conséquent, le lexicographe se doit d'indiquer qu'*état de fille* n'est pas un équivalent traductionnel, soit en l'insérant entre guillemets, ou en ayant recours à l'italique, ou même en essayant d'offrir des équivalents traductionnels, par exemple *adolescence*, *enfance* ou *jeunesse*, quitte à les faire suivre d'une glose entre parenthèses telle que « (*d'une femme*) ».

Le recours à un équivalent explicatif est, le plus souvent, le résultat d'une absence d'équivalence. Des équivalents ressemblant à une définition de nature encyclopédique n'ont en principe pas leur place dans un dictionnaire bilingue général. Au cours de l'élaboration d'un dictionnaire bilingue, le lexicographe doit s'attendre à un niveau de difficulté plus élevé si l'écart culturel³ et linguistique est grand. À défaut d'obtenir des équivalents traductionnels, le lexicographe n'a d'autre choix que de proposer des équivalents explicatifs de nature étymologique ou encyclopédique. Sinon, il peut recourir à l'emprunt. Celui-ci peut avoir la même forme que celle de l'entrée ou il peut subir une transformation, être naturalisé dans la langue d'accueil de façon à être « plus familier ». L'emprunt constitue un parfait équivalent traductionnel, sauf que son manque de transparence n'aide pas à la compréhension. Pour résoudre ce problème, le lexicographe peut insérer une glose ou une série de synonymes à côté de l'emprunt. Ainsi, les combinaisons possibles sont les suivantes : 1) l'emprunt seul ; 2) l'emprunt, plus une glose ; 3) l'emprunt, plus des quasi-synonymes, et 4) l'emprunt, plus des quasi-synonymes, plus une glose.

³ S'il le souhaite, le lecteur peut consulter le *DL* afin d'avoir une idée plus précise de l'acception du mot *culture* en linguistique.

Pour conclure, nous ne pouvons que citer Zgusta (1987 : 5) : « *We may anticipate and say that equivalents that are both translational and explanatory are the bilingual lexicographer's best friends* » (c'est nous qui soulignons).

1.3 Établissement de l'équivalence lexicale

Comment le lexicographe parvient-il à obtenir l'équivalent recherché ? Nous avons relevé quatre méthodes, préconisées par différents auteurs, pour déterminer l'équivalence lexicale.

1.3.1 Différenciation des sens

La première, prônée par J. Iannucci (1957 : 278 ; 1962 : 205), n'est au fond pas vraiment une méthode qui explique comment obtenir l'équivalence. Elle est intéressante cependant de par son originalité, d'une part, et d'autre part, parce qu'elle a fait l'objet de sévères critiques venant de O. Hietsch (1958 : 232-234), ce qui a obligé J. Iannucci à se rétracter et à modifier sa version originale (comparer Iannucci (1957) à Iannucci (1962)). L'idée a par la suite été abandonnée, bien que le principe de différenciation de sens sur lequel elle repose reste tout à fait valable aujourd'hui, principe que nous considérons même essentiel.

Au moment où cette proposition avait été faite, Iannucci déplorait, à juste titre, le fait qu'un grand nombre de dictionnaires bilingues n'aidaient en rien leurs utilisateurs pour différencier les sens des unités lexicales polysémiques. Il estimait qu'il était fondamental d'offrir un système de marquage sémantique dans un but de désambiguïsation et d'aide à la compréhension (décodage). C'est cette lacune qui l'a incité à mettre de l'avant l'idée que, pour la partie langue source du dictionnaire

bilingue, le lexicographe devrait se servir des définitions d'un dictionnaire unilingue et, pour la partie langue cible, y appliquer le même système de numérotation de sens se trouvant dans l'unilingue, pour ensuite affecter, à chacun des numéros ainsi obtenus, l'équivalent approprié. Toutefois, il n'offrait aucune suggestion concernant la façon d'obtenir les équivalents. Aussi, la méthode présentait plusieurs faiblesses. D'abord, les définitions ainsi que la numérotation des sens ne se prêtent pas facilement à une transposition systématique dans la langue cible (Hietsch, 1958 : 233). En effet, il peut arriver que les divisions de sens soient tellement fines qu'un seul équivalent suffirait à toutes. Ensuite, il est possible qu'au sein d'une même division de sens, plusieurs équivalents idiomatiques soient nécessaires en raison d'un vaste réseau sémantique où cohabiteraient plusieurs vocables, chaque vocable appelant un cooccurrent différent (*ibid.* : 233). Nous ajouterons, pour notre part, que chaque dictionnaire unilingue ne numérote pas les sens de la même manière et n'offre pas toujours les mêmes définitions, que l'uniformité est loin d'être une affaire acquise et réglée, et que le lexicographe risque de suivre de trop près le sens lexical et donner ainsi des équivalents qui ne sont pas idiomatiques, ou qui n'éclairent pas suffisamment sur les possibilités, les impossibilités et les contraintes combinatoires.

1.3.2 Utilisation d'un corpus de textes

La deuxième méthode, venant de Zgusta (1971 : 314-315), suggère que le lexicographe rassemble des contextes en langue source où figure l'unité lexicale à traduire. Le lexicographe se chargera lui-même de la traduction si la langue cible est sa langue maternelle. Dans le cas contraire, il fera appel à un informateur (ou informant), c'est-à-dire un locuteur natif, dont la langue maternelle serait la langue

cible, qui l'aiderait dans ses traductions. Par la suite, le lexicographe sera en mesure de constater quel est le mot (l'équivalent présumé) de la langue cible qui revient le plus souvent pour traduire le mot de la langue source. Pour Zgusta, si l'équivalent présumé revient dans tous les contextes, on est en présence d'un *équivalent absolu*. S'il ne s'utilise que dans quelques contextes, c'est un *équivalent partiel*. Si on ne peut l'employer dans aucun des contextes, il n'est simplement pas le bon. L'auteur conclut que c'est probablement la meilleure façon de contourner les problèmes posés par l'anisomorphisme⁴ (*ibid.* : 315). Nous verrons plus loin, avec l'autre méthode employée pour établir l'équivalence, que les définitions d'*équivalence absolue* et d'*équivalence partielle* diffèrent de celles qui sont évoquées ici. Cependant, les définitions n'altèrent pas le fait que l'on soit en situation d'absence ou de présence d'équivalence absolue.

L'inconvénient qu'il peut y avoir avec un corpus de textes, c'est que celui-ci ne renferme pas tous les contextes nécessaires pour illustrer tous les sens de l'adresse. En l'occurrence, le corpus de l'université de Brown, qui date de 1963, a été critiqué par Landau (1989 : 280) pour plusieurs raisons, notamment pour sa petite taille (environ 1 million de mots seulement) et une représentation inadéquate du lexique de l'anglais américain. De plus, comme une langue ne cesse d'évoluer, de nouveaux sens risquent de ne pas se trouver dans le corpus. Par ailleurs, il faut que le lexicographe se méfie des idiolectes et des hapax. Ainsi, les corpus peuvent renfermer de véritables trésors (surtout qu'avec l'avènement de l'informatique, les corpus peuvent atteindre

⁴ Pour plus de détails concernant l'anisomorphisme, se reporter à la section 2.2.1.1.

des tailles considérables⁵ et sont plus facilement exploitables), mais peuvent aussi, à cause des idiolectes, engager le lexicographe sur de fausses pistes.

1.3.3 Analyse sémique

La troisième méthode est proposée par Messelaar (1990 : 28) et par Van Roey (1990 : 75-76). Le lexicographe commence par regrouper les mots qui font partie d'un même champ sémantique : il s'agit donc de faire des classements, dans chaque langue, soit par domaines de connaissance ou par regroupements synonymiques, comme dans l'exemple (très simplifié) suivant :

Figure 1 – Regroupement par champ sémantique



Une fois ce regroupement « hétéronymique » établi, le lexicographe tentera de distinguer chaque élément (hyponyme) au sein du groupe (hyperonyme), l'un par rapport à l'autre, au moyen de sèmes, c'est-à-dire des traits sémantiquement distinctifs. En se servant de l'exemple à la Figure 1, il obtiendrait ceci :

⁵ Celui qui est utilisé à l'Université de Montréal, dans le cadre des travaux du projet de *Lexicographie comparée du français et de l'anglais au Canada*, mieux connu sous le nom de *Dictionnaire bilingue canadien*, compte 310,4 millions de mots. Il porte le nom de *TEXTUM*.

Figure 2 – Analyse sémique (homme et *man*)

homme	adulte	sexe féminin	sexe masculin		<i>man</i>	adulte	sexe féminin	sexe masculin
homme	+	-	+	↔	<i>man</i>	+	-	+
femme	+	+	-	↔	<i>woman</i>	+	+	-
enfant	-	±	±	↔	<i>child</i>	-	±	±

L'analyse sémique obtenue selon la Figure 2 permet de voir facilement comment chaque mot se distingue des autres hyponymes⁶. Cette méthode procure au lexicographe l'avantage de mettre en rapport les mots présentant les mêmes sèmes dans une paire de langues. Ainsi, l'exemple à la Figure 2 révèle que *enfant* et *child*, *femme* et *woman* ainsi que *homme* et *man* possèdent, sous tous les aspects, les mêmes caractéristiques sémiques respectivement et sont, par conséquent, des paires

⁶ Pour de plus amples renseignements concernant la façon de regrouper les hyponymes et d'effectuer une analyse sémique, voir Ayto (1983 : 89-94).

équivalentes. Dans les trois cas, nous pouvons parler d'équivalence absolue, selon l'analyse effectuée⁷. Examinons maintenant un autre exemple à la page suivante :

⁷ Voir l'autre définition du terme *équivalence absolue* donnée par Zgusta à la section 1.3.2. Par ailleurs, nous ne tiendrons pas compte du sens figuré que peut avoir, par exemple, *enfant* dans l'énoncé *Son grand-père est un enfant*. L'exemple de la Figure 2 sert uniquement à illustrer le principe permettant d'établir une équivalence, stricte ou partielle, au moyen de l'analyse sémique.

Une analyse sémique des hyponymes de *siège* et de *seat*, suivant la grille utilisée à la Figure 3, permet de faire les constatations suivantes :

- *banc* et *bench* sont des équivalents absolus ;
- *canapé* retrouve une équivalence absolue dans *couch*, mais avec *sofa*, il y a équivalence partielle ;
- *chaise* a un équivalent partiel qui est *chair* ;
- *divan* et *divan* sont analogues en tout point et sont en situation d'équivalence absolue ;
- il y a équivalence absolue entre *fauteuil* et *armchair* ; et
- l'équivalence entre *sofa* et *sofa* est absolue.

Bien que Zgusta (1971 : 114) ne préconise pas cette méthode⁸, il souligne néanmoins l'importance d'examiner minutieusement le sens lexical des mots de la langue source aussi bien que de ceux de la langue cible, afin de maintenir le plus près possible la symétrie entre les deux :

With due care, the semantic equivalence of lexical units of different languages can always be established. The most important thing is to analyze the lexical meaning of the single lexical units in the respective languages and then compare each sense [...] and each semantic feature in both languages in order to find out partial coincidence, differences, and overlappings.

⁸ Plutôt, il n'en fait pas mention.

Cependant, poursuit-il, « [t]he main conspicuous exceptions to this rule are the so-called culture-bound words⁹, i.e. lexical units whose denotata or designate [sic] [lire *designata*] simply do not exist in another culture ». Nous reviendrons ultérieurement sur cet aspect concernant les mots qui se rapportent spécifiquement à une culture. Pour l'instant, nous nous concentrerons sur les équivalences qu'il est possible de déterminer.

L'erreur à éviter est de se fier à l'étymologie du mot de la langue source pour tenter de trouver son équivalent¹⁰. En effet, le sens actuel d'un mot peut être totalement différent du sens étymologique.

1.3.4 Un juste milieu : différenciation des sens et utilisation d'un corpus

La dernière méthode est celle que nous adoptons pour mener nos travaux dans le cadre du projet de recherche *Lexicographie comparée du français et de l'anglais au Canada* et elle est en quelque sorte une combinaison de la première et de la deuxième méthode. Le lexicographe commence par prendre en note chaque sens du mot-adresse qu'il a pu relever dans une dizaine de dictionnaires unilingues, parmi les meilleurs¹¹, pour ensuite faire une synthèse de tous ces sens recensés. Seuls les sens qui se

⁹ Les mots spécifiques à une culture.

¹⁰ Ce qui équivaldrait à une approche diachronique.

¹¹ Ces dictionnaires sont de différents formats et sont destinés à différents types d'utilisateurs. Ils sont aussi représentatifs des variétés régionales ; pour l'anglais, les variétés retenues sont l'anglais canadien, l'anglais américain et l'anglais britannique, et pour le français, ce sont le français canadien et le français hexagonal qui sont traités.

retrouvent dans notre corpus de textes sont retenus. Le classement des sens dépend de leur fréquence d'apparition dans le corpus. Une fréquence élevée commande un rang supérieur dans le classement et inversement, une faible occurrence amène un rang inférieur. Le lexicographe traduit ensuite les contextes un à la fois et corrobore la traduction des occurrences avec plusieurs dictionnaires bilingues pour s'assurer qu'il n'a rien oublié.

1.3.5 Langue et parole : équivalence sémantique et équivalence « contextuelle »¹²

1.3.5.1 Équivalence sémantique

La troisième méthode (1.3.3), l'analyse sémique, décrite par Messelaar (1990) et Van Roey (1990), sous-entend donc une étude du sens *lexical* des mots. Le lexicographe bilingue tente ainsi d'offrir un équivalent lexical, c'est-à-dire celui qui, au niveau de la langue, reflète une correspondance sémantique. L'outil dont se sert le lexicographe pour effectuer son analyse est essentiellement le dictionnaire unilingue dans lequel il vérifie le ou les sens des unités lexicales. Il dispose également d'autres références, dont des encyclopédies, des dictionnaires de synonymes, des banques de terminologie, etc. Il en ressort de cette méthode que l'équivalent retenu par le lexicographe est celui qui « sied » le mieux au sens *général*, ou *dominant*, du mot-adresse, car ne l'oublions pas, nous nous cantonnons à un fait de langue. L'exemple qui suit, de Van Roey (1990 : 73), illustre parfaitement notre propos : l'équivalent général du mot *pied* est *foot*, en dépit du fait que *le pied de la table* se traduit par *the*

¹² Notre terminologie. Zgusta (1987 : 30-31) et Farina (1996 : 2) emploient le terme *functional equivalence*.

leg of the table, et non par **the foot of the table*.¹³ En règle générale, les dictionnaires bilingues comptant un faible nombre d'entrées n'offriront que *foot* comme équivalent, ce qui correspond au sens dominant de *pied*, et ils passeraient sous silence le collocatif de *table*, qui est *leg*.

1.3.5.2 Équivalence contextuelle

La deuxième méthode (1.3.2) cadre plus avec l'activité traduisante. Elle tient compte du sens *contextuel* et adhère au principe textologique, ce qui permet au lexicographe d'entrevoir les équivalences particulières, marginales qui existent en raison du contenu sémantique des mots avoisinants. En effet, « *l'équivalence ne s'arrête pas simplement au mot, mais englobe des unités plus vastes* » (Duval, 1990 : 30). Évidemment, comme nous sommes en situation de parole, et non de langue, le fait d'être en présence d'un hapax ou d'un idiolecte est inévitable ; le lexicographe prendra bien soin, dans ce cas, de le rejeter. Par contre, tout ce qui n'est pas un idiolecte doit retenir l'attention du lexicographe. Celui-ci justifiera l'acceptation ou le rejet d'un équivalent traductionnel en se basant sur la fréquence d'occurrence de l'équivalent dans le corpus sur lequel il travaille. Tout comme en lexicographie unilingue, la lexicostatistique a donc un rôle à jouer en lexicographie bilingue.

Examinons un cas hypothétique qui pourtant illustre bien la situation. Si un locuteur dit « *Everytime I see him, he has a new girl* », une traduction possible de cette phrase serait « *À chaque fois que je le vois, il a une nouvelle conquête* ». Aucun

¹³ Bien sûr, il est du devoir du lexicographe d'indiquer que *leg* est l'équivalent collocationnel de *table*. Voir plus loin (2.1.5.3) les contraintes combinatoires.

dictionnaire n'irait jusqu'à proposer *conquête* comme un équivalent de *girl*. Par contre, s'il s'avérait que plusieurs occurrences de *girl* au sens de *conquête* se manifestaient dans un corpus, le lexicographe devrait consigner *conquête* comme un des équivalents de *girl*, avec toutefois un étiquetage sémantique qui soit discriminant, de façon à indiquer à l'utilisateur quand il est approprié d'employer cet équivalent.

1.3.5.3 Double considération : langue et parole

Il importe de trouver un juste milieu entre les deux méthodes. Ainsi, « [l]'auteur de dictionnaire [bilingue] se trouve pris entre deux feux » (Duval, 1991 : 2822). D'un côté, il doit tenir compte du sens lexical de l'entrée (fait de langue), et de l'autre, il doit considérer le sens contextuel (fait de parole). D'un côté, il joue le rôle de lexicographe, de l'autre, il occupe la fonction de traducteur : « *Besides the already daunting task of sense discrimination facing any lexicographer, the bilingual lexicographer must take on the additional role of translator* » (Farina, 1996 : 3). D'un côté, il trouvera essentiellement des termes de spécialité, définis par des membres de la communauté scientifique, technique et autres ; les mots de la langue courante y seront nettement minoritaires. De l'autre côté, ce sont les mots courants qui seront largement représentatifs. En langue de spécialité (sauf dans le cas de terminologies institutionnelles et juridiques), il n'est pas rare d'avoir une symétrie parfaite entre deux termes équivalents (plus souvent qu'en langue générale). Par exemple, *eau* en tant que terme chimique (H₂O) est parfaitement identique à *water*. Par contre, toute symétrie disparaît dès qu'il est question de concepts auxquels nous faisons allusion dans la vie de tous les jours. *Eau* dans le syntagme *eau de mer* se traduit volontiers par *sea water*, mais dans l'expression *être tout en eau*, c'est *sweat* qui constitue le

bon équivalent. Justement, nous examinerons au chapitre suivant ces cas de symétrie et de dissymétrie.

Chapitre 2

2 Symétrie et dissymétrie : équivalence absolue et équivalence partielle

En matière d'équivalences lexicales, signalons l'existence de trois états d'équivalence : équivalence absolue, équivalence partielle et équivalence zéro (absence).

2.1 *Équivalence absolue (symétrie)*

2.1.1 Adéquation sémique

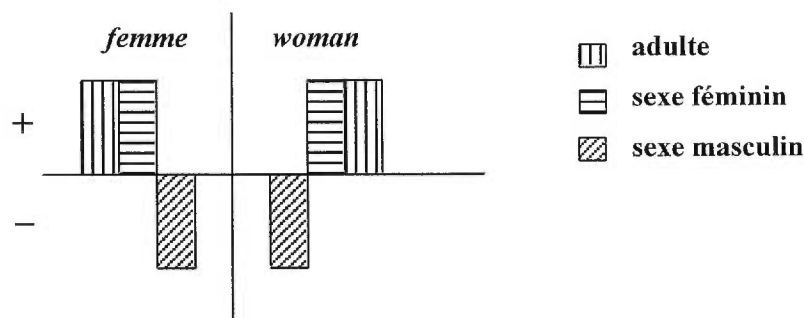
Pour obtenir une équivalence lexicale, l'analyse sémique peut être d'un grand secours au lexicographe malgré les défauts qu'elle peut comporter. En effet, pour que l'analyse soit des plus complètes, il faut tenter de trouver le plus grand nombre possible de traits sémantiquement distinctifs. Pour ce faire, le lexicographe bilingue se fondera sur les meilleurs dictionnaires unilingues dont il dispose pour effectuer une synthèse à partir de chaque définition proposée. Il constatera que parfois les définitions se ressemblent et il aura l'impression que les dictionnaires ont chacun copié les uns sur les autres¹⁴. Ou au contraire, il s'apercevra que tel sème n'est pas mentionné par un dictionnaire, alors qu'un autre en fera mention. Parfois, la

¹⁴ De l'aveu même de certains lexicographes, nous savons que le fait de copier un concurrent est monnaie courante en lexicographie : « *Dictionaries have always copied from each other* » (Landau, 1989 : 296) ; « [a] *really new dictionary would be a dreadful piece of work* » (*ibid.* : 35) (c'est nous qui soulignons) ; « [c]ompilers of dictionaries have always made use of each other's work to a greater or lesser extent. » (Svensén, 1993 : 60)

définition sera très vague, signe que le lexicographe responsable de l'entrée a éprouvé de la difficulté à cerner le sens du mot ou que le concept qu'il a tenté de décrire restait flou dans son esprit. Celui-ci aura peut-être laissé glisser quelques cas de circularité dans ses définitions malgré tous les efforts déployés, de nos jours, pour éliminer ce problème. Bref, toutes les définitions ne sont pas parfaites : « *in [unilingual] dictionaries it may be questioned whether the definitions provided give an exhaustive account of the meaning of every word* » (Wheeler, 1957 : 65) . Or, comme la qualité de l'analyse sémique repose sur celle de la définition, nous devons reconnaître la faillibilité de l'entreprise. Il faut que le lexicographe bilingue en soit conscient. Toutefois, cela ne devrait pas l'empêcher de poursuivre l'analyse, car le résultat, au bout du compte, peut s'avérer très payant.

Avec une analyse rigoureuse, le lexicographe bilingue peut arriver à associer une lexie à son correspondant parfait dans l'autre langue. L'exemple à la Figure 4 démontre une symétrie totale entre *femme* et *woman* suivant la mise en correspondance de chaque sème constituant les deux lexies. Évidemment, dans la pratique, il n'y a pas lieu de recourir à un tel exercice, la grille d'analyse à la Figure 2 étant suffisante pour mettre au jour la nature de l'équivalence. Autrement dit, la grille permet aisément de faire la somme des sèmes qui aboutit au sémème, ce que nous avons transposé en $\sum_{S_n}^{S_1} = \text{sémème}$, où S_1 représente le sème 1 et S_n , le sème n .

Figure 4 – Équivalence absolue : symétrie (femme : woman)



(Dans les deux cas → trait négatif : *sexe masculin* ; traits positifs : *adulte* et *sexe féminin*.)

En partant, le lexicographe bilingue est (malheureusement) confronté à cette dure réalité : « *L'équivalence absolue entre langue source et langue cible [...] est réalisée beaucoup plus rarement qu'on ne le pense* », car elle « *exige une adéquation parfaite entre le réel, tel qu'il est perçu dans les deux cultures, et les mots de la langue qui le décrivent.* » (Duval, 1991 : 2823). On pense, à tort, qu'une paire de langues telle que le français et l'anglais, pourtant proches l'une de l'autre, étant toutes deux de la famille indo-européenne, ayant été en contact mutuel des siècles durant, s'étant réciproquement influencées, ne présentent pas de différences sur le plan du découpage de l'univers extralinguistique. En fait, l'absence d'isomorphisme n'est pas uniquement conditionnelle à un grand écart culturel ou linguistique entre deux communautés. Même dans le cas de deux cultures dont les langues sont génétiquement communes, le manque de parallélisme demeure un fait réel.

Cependant, l'équivalence absolue, bien qu'elle soit rare, existe. Par exemple, pour le couple de langues anglais-français, citons quelques cas où l'équivalence est totale¹⁵ :

Cas 1 :
helicopter : *hélicoptère*

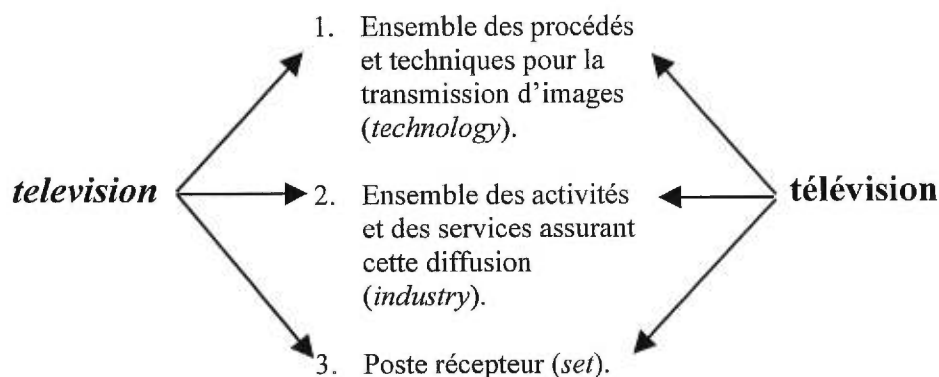
Cas 2 :
television : *télévision*

Cas 3 :
TV : *télé*

Dans le Cas 1, le référent auquel les deux unités lexicales font allusion existe dans les deux cultures où ces langues se parlent ; ces unités lexicales sont monosémiques et ne comportent aucune ambiguïté.

Dans le Cas 2, les locuteurs de chaque langue connaissent le référent désigné par les deux unités lexicales, car ce référent est présent dans les deux cultures. En revanche, les deux unités lexicales ne sont pas monosémiques, mais leur analyse componentielle révèle une parfaite symétrie, d'un côté comme de l'autre :

Figure 5 – Équivalence absolue : *television* et *télévision*



¹⁵ Il suffit de consulter les dictionnaires unilingues pour s'en rendre compte.

Dans ce cas-ci également, l'équivalence est totale, car les divisions de sens dans chaque langue se recourent.

Le Cas 3 révèle une facette très intéressante et importante. Les deux unités lexicales possèdent les mêmes caractéristiques sémantiques que celles des unités lexicales du Cas 2, mais ne partagent pas le même registre que celles-ci (non marquées), *télé* étant d'usage familier et *TV*, d'usage soit familier, soit courant¹⁶. De plus, elles jouissent d'une fréquence d'emploi élevée dans leur communauté respective. Abstraction faite du flottement qui subsiste après une mise en équivalence des niveaux de langue du français et de l'anglais, nous pouvons affirmer que les deux lexies représentent une paire d'équivalents parfaite et elles se rangent parmi les équivalents absolus.

2.1.2 Équivalence absolue et fossé entre les langues

On peut penser qu'une équivalence absolue est impossible dans une mise en rapport de deux langues diamétralement opposées, par exemple les langues asiatiques et les langues européennes. Or, Creamer (1996 : 39-43) cite quelques exemples où l'équivalence absolue existe entre le chinois et l'anglais, la catégorie des substantifs chinois se taillant la part du lion cependant, et ce, au détriment des verbes. On trouve également, parmi les équivalents absolus, des emprunts à l'anglais, directement ou par l'intermédiaire du japonais. Parmi ces emprunts, on dénombre des termes technoscientifiques. Creamer (*ibid.* : 41) relève même le cas d'un emprunt à l'*Ancien*

¹⁶ Une chose est certaine cependant : *TV* ne fait pas partie du registre *formal*.

Testament avec l'expression *an eye for an eye and a tooth for a tooth*. Il signale aussi des cas de translittération qui produisent des équivalents absolus : *nígǔdīng* pour *nicotine* ou *sādàn* pour *Satan*. À noter cependant qu'une tentative d'analyser le sens de ses emprunts à partir des caractères chinois, dans les deux cas, conduit à un non-sens. Par exemple, dans le cas de *nígǔdīng*, une analyse des caractères donne 'religieuse bouddhiste + ancien + homme'. Ainsi, cette unité lexicale a été empruntée à l'anglais par un pur procédé de calque phonétique, et la somme des sens qui la composent ne dévoile aucunement le sens global.

2.1.3 Équivalence absolue et langue de spécialité

Même si la monosémie, sans nul doute, représente la condition favorable à l'équivalence absolue, il n'y a que très peu d'équivalents absolus monosémiques.¹⁷ Quand ils existent, il s'agit surtout de termes scientifiques et techniques qui ont été définis par un comité de spécialistes, et nous touchons, dès lors, le domaine de la terminologie. Bien entendu, il existe des cas où la correspondance parfaite fait défaut en matière de terminologie, les nombreux synonymes qui y abondent en témoignent. Mais il est vrai que « [d]ans le domaine technologique ou scientifique, les divergences ne sont pas si marquées et les équivalents [...] apporte [sic] la solution sinon tout à fait exacte, du moins correcte. » (Clas, 1996 : 211) La nature même des termes de spécialité (définition normalisée, monosémie, absence de connotation, etc.)

¹⁷ Il est vrai que l'on voit, de temps à autre, des unités lexicales polysémiques qui ont des équivalents absolus dans une autre langue (par exemple, le cas de *television* et *télévision*), mais elles sont encore plus rares.

crée une occasion propice à la traduction automatique, étant donné le sens qui ne varie pas selon le contexte et l'existence d'une équivalence absolue.

2.1.4 Apport des emprunts

La monosémie n'est pas l'unique condition qui favorise l'existence d'une équivalence absolue. Bien souvent, lorsqu'un vide lexical apparaît, on recourt à l'emprunt ou au calque. Nous avons vu précédemment deux exemples où le chinois a emprunté à l'anglais en raison d'un vide lexical ou onomasiologique (dans le cas de *nicotine*) et d'un vide référentiel (dans le cas de *Satan*). Dans la plupart des cas, l'emprunt donne lieu à une équivalence absolue (jusqu'à ce que cette nouvelle unité lexicale connaisse un ajout ou une extension de sens). Si l'emprunt se heurte à un obstacle de nature morphologique, phonétique ou syntaxique, la lexie importée subit une adaptation, à l'image de

- *cliquer* (de l'anglais *to click*) (*Nouveau Petit Robert*) – les terminaisons de verbes français sont habituellement en -er, -ir, -re, etc. Ainsi *click* a été francisé en *cliquer* : problème d'ordre morphologique ;
- *benji* (de l'anglais *bungie*) (*Nouveau Petit Robert*)¹⁸ – transformation nécessaire en raison d'une prononciation qui n'est pas française. Par conséquent, [bœndʒi] s'est transformé en [bɛnʒi]) : problème d'ordre phonétique ;

¹⁸ À noter qu'au Québec, ce sont les graphies *bungee* et *bungy* que l'on trouve.

- *gratte-ciel* (de l'anglais *sky scraper*) (*Nouveau Petit Robert*) – en anglais, l'adjectif ou le modificateur (*sky*) se place avant le substantif (*scraper*), conformément à la syntaxe anglaise. Ainsi, l'emprunt a été francisé en fonction de la syntaxe française qui, en règle générale, exige que l'adjectif soit placé après le substantif : problème d'ordre syntaxique.

Sinon, il préserve sa forme d'origine. Parmi les trois emprunts cités, il y a *benji* et *gratte-ciel* qui reflètent une équivalence absolue vis-à-vis leur « géniteur ». Ce qui peut laisser entendre qu'une grande partie des équivalences absolues sont imputables à l'emprunt.¹⁹

2.1.5 Connotation, niveau de langue et contraintes combinatoires

L'équivalence ne s'arrête pas à une adéquation sémantique : il y a en effet d'autres éléments, à part la dénotation, qui peuvent influencer sur le degré d'équivalence. À ce sujet, nous citerons la connotation, le niveau de langue et les contraintes combinatoires imposées à l'unité lexicale. Autant de défis donc, à chacun de ces paliers, qui attend le lexicographe bilingue. À l'aide des exemples suivants, nous verrons comment chacun de ces éléments conditionne le statut d'un équivalent.

2.1.5.1 Dénotation et connotation

L'équivalence doit viser le même niveau de dénotation et de connotation. Reportons-nous à l'exemple du Cas 1 (*helicopter* : **hélicoptère**). Nous constatons que les deux unités lexicales renvoient à un même référent, et qu'en plus, leur emploi ne

¹⁹ Une étude dans ce sens pourrait s'avérer très intéressante.

sous-entend aucune valeur affective chez le locuteur, toute connotation étant absente.

La Figure 6 illustre bien la situation :

Figure 6 – Dénotation et connotation (*helicopter* : hélicoptère)

	<i>helicopter</i>	hélicoptère
dénotation	+	+
connotation	-	-

2.1.5.2 Niveau de langue

Le niveau de langue est un facteur que le lexicographe bilingue ne doit pas négliger.

Autant que possible, il doit proposer un équivalent de niveau égal à celui de l'adresse.

Reportons-nous à l'exemple *helicopter* : *hélicoptère*. Les deux unités lexicales ont chacune un (quasi-)synonyme qui sont *chopper*²⁰ et *hélico* respectivement.

Figure 7 – Dénotation et niveau de langue (*chopper* : hélico)

	<i>chopper</i>	hélico
dénotation	+	+
connotation	+	+
familier	+	+

²⁰ À ce stade-ci, nous ne tiendrons pas compte du statut polysémique de *chopper*. Nous nous contenterons seulement de nous préoccuper de l'aspect marqué et non marqué d'une unité lexicale pour fixer l'équivalence.

Sur le plan de la dénotation, nous conviendrons qu'il y a synonymie entre *helicopter* et *chopper* ainsi qu'entre *hélicoptère* et *hélico* (en fait, il y a adéquation dénotative entre les quatre). En revanche, les deux vocables *chopper* et *hélico* passent à un registre familier et ont une charge connotative que *helicopter* et *hélicoptère* n'ont pas. Ainsi, nous sommes en présence d'un cas d'équivalence absolue avec la mise en correspondance de *chopper* et de *hélico*, puisque les deux partagent les mêmes traits dénotatif et connotatif ainsi que le même registre, soit le niveau de langue *familier*. Par contre, la quasi-synonymie qui existe entre *hélico* et *hélicoptère* et entre *chopper* et *helicopter* ne devrait pas échapper à l'attention du lexicographe. Ce dernier prendra bien soin de ne proposer qu'*hélico* comme équivalent de *chopper* et ne pas ajouter *hélicoptère*, même si celui-ci fait partie du même réseau sémantique (Figure 7).

2.1.5.3 Contraintes combinatoires

Une attention particulière doit être portée aux traits syntactico-sémantiques s'appliquant à l'adresse et à l'équivalent. Une équivalence absolue dépend de la compatibilité qui existe, d'une part, entre l'adresse et certains traits syntactico-sémantiques et, d'autre part, entre l'équivalent et ces mêmes traits syntactico-sémantiques. Par exemple, l'énoncé **la pierre a écrit à Paul* est impossible en français, car le verbe *écrire* doit avoir comme sujet, non seulement un être animé, mais qui soit, de surcroît, de la catégorie des humains. Si nous voulons formaliser la situation d'équivalence absolue en tenant compte des traits syntactico-sémantiques, nous pouvons écrire : $A \{T_1, T_2, \dots T_n\} = E \{T_1, T_2, \dots T_n\}$, où A est l'adresse, E est

l'équivalent, et T, le trait syntactico-sémantique. Par ailleurs, nous savons que, en matière de langue, la logique ne règne pas. Seul l'usage façonne la langue. Ce qui est donc possible dans une langue peut ne pas l'être dans l'autre. Si une unité lexicale dans une langue A peut se combiner avec un trait syntactico-sémantique T_x , cela ne veut pas dire que l'équivalent lexical de cette unité lexicale dans une langue B se combinerait avec ce même trait syntactico-sémantiques T_x . Par exemple, en anglais, l'adjectif *wishful* peut s'appliquer à un humain (ex. : *I am wishful to do that*) ou à une pensée (ex. : *wishful thinking, thought*). Si l'on propose, en français, l'équivalent *désireux* pour le premier, il ne peut cependant être appliqué au deuxième. À celui-ci, il conviendrait mieux de proposer, dans certains contextes, *ambitieux* ou *utopique* (dans le sens de *bâtir des châteaux en Espagne, construire des châteaux de cartes* ou *rêver en couleur(s)*).

Le lexicographe bilingue se doit de vérifier rigoureusement les possibilités (ou impossibilités) et les contraintes combinatoires dans chaque langue avant de fixer son choix. Un simple calcul démontrera la complexité de la tâche qui l'attend. Si n (le nombre possible de traits syntactico-sémantiques) est égal à 1 dans le cas de l'adresse, l'opération est relativement²¹ simple. Lorsque n est égal à 2, la chance d'obtenir un équivalent absolu est réduite de 4. À $n = 3$, la chance diminue de 9 ; la diminution est donc géométrique. En général, on trouve les mêmes traits sémantiques de part et d'autre à cause de certaines réalités qui sont universelles, et ce, malgré les divergences culturelles qui subsistent. Lorsqu'un équivalent ne partage pas les mêmes

²¹ Nous tenons absolument à le souligner, car les lexicographes bilingues savent à quel point la recherche d'un équivalent peut être ardue.

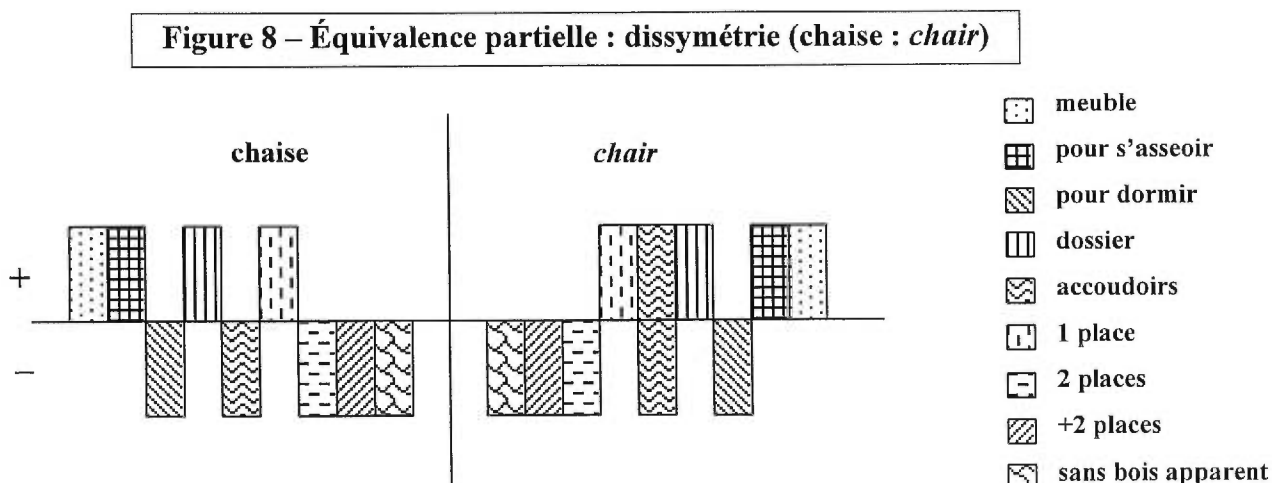
traits syntactico-sémantiques que son homologue de la langue source, le lexicographe doit indiquer, à l'aide de marqueurs sémantiques (*sense discrimination*), celles qui s'y appliquent. Par exemple, l'entrée peut avoir cette forme :

<u>anglais</u>	<u>français</u>
<i>wishful</i> (<i>adj</i>)	[<i>human</i>] désireux (<i>adj</i>), <i>f</i> désireuse (<i>to do sth, de faire qqch</i>).

Il aura, par conséquent, à fournir un deuxième (ou un troisième, etc.) équivalent dont la combinatoire comprendrait le ou les traits syntactico-sémantiques manquants, combinatoire qui pourrait revêtir la forme de marqueur sémantique, comme dans l'exemple ci-dessus.

2.2 Équivalence partielle (dissymétrie)

L'exemple évoqué précédemment à la Figure 3 illustre, à l'aide des flèches pointillées, les cas d'équivalence partielle. La Figure 8 ci-dessous démontre la dissymétrie qui existe entre la paire *chaise* et *chair* qui provient de la Figure 3. On remarque que le trait *accoudoirs* est positif et négatif (absence ou présence d'accoudoirs) à la fois du côté de *chair*, tandis qu'il est positif seulement dans le cas de *chaise*.



2.2.1 Équivalence partielle en majorité

On retrouve, dans le dictionnaire unilingue, une synonymie intralinguale de type adresse \Leftrightarrow définition ; dans le bilingue, il y a synonymie interlinguale de type adresse \Leftrightarrow équivalent (Messelaar, 1990 : 13). L'équivalent, synonyme de l'adresse, doit ainsi avoir le même sens que ce dernier, tout en appartenant à un autre code bien entendu. Or, nous savons que la notion de synonymie n'est que relative. En effet, les synonymes absolus sont très rares, en français comme en anglais. Le plus souvent, il n'est question que de synonymie partielle même si c'est le terme *synonyme* (tout court) que l'on emploie dans ce cas.

Tout comme dans le cas de la synonymie, la majorité des équivalences ne sont que partielles. En effet, si l'on essayait d'analyser systématiquement les sens des unités lexicales d'une langue A et les sens de leurs équivalents en une langue B, on s'apercevrait très vite du grand nombre de paires dissymétriques qui existent entre les deux systèmes de langue. On peut penser que l'équivalence totale se manifeste plus fréquemment lorsque le couple d'unités lexicales désigne des objets concrets, mais un rapide coup d'œil à la Figure 3 nous montre que même la paire de mots *chaise* / *chair* ne donne pas lieu à une équivalence stricte. La raison en est que dans chaque culture, on ne découpe pas la réalité de la même façon et on n'accorde pas la même valeur ou la même importance aux choses. Pour un francophone, l'image qu'il se fait d'une chaise est un siège monoplace doté d'un dossier, mais dépourvu d'accoudoirs. Dans un salon, dès qu'il voit un même siège, mais cette fois-ci avec des accoudoirs, il n'est plus en présence d'une chaise, mais d'un fauteuil. Pour l'anglophone, ce dernier est un *armchair* ou un *chair*, les deux étant plus ou moins interchangeables. Si le

locuteur anglais désire être extrêmement précis dans sa désignation de l'objet en question, il emploiera le mot *armchair*. En revanche, il pourrait tout aussi bien employer *chair* en n'accordant aucune importance au fait que le siège ait des accoudoirs ou non.

2.2.1.1 Anisomorphisme des langues

Il serait bon, à ce stade-ci, d'introduire la notion de *designatum*, terme qu'emploie Zgusta (1971 : 28-38) dans son *Manual of Lexicography*. Par ce terme, il entend la relation qui existe entre la chose dénommée (*denotatum* – toujours de Zgusta) et le mot. C'est donc la conceptualisation de la chose, chez les locuteurs d'une langue.

Ainsi, pour reprendre l'exemple des sièges de la Figure 3, le fait qu'un siège, pour les locuteurs du français, soit grand, petit, en bois, en métal, à l'extérieur ou à l'intérieur ne les empêchera pas d'appeler cet objet un *siège*. Toutes ces qualités que nous venons d'énumérer ne sont donc pas pertinentes, déterminantes pour l'emploi du mot *siège*. En revanche, le fait que l'objet puisse comporter une partie plane sur laquelle une ou plusieurs personnes peuvent s'asseoir ou s'étendre devient tout à coup pertinent. C'est donc là un des critères qui fait que le francophone désignera cet objet par le mot *siège*, alors que les autres critères précédents (grand, petit, en bois, etc.) n'ont aucune pertinence. L'association que fait la personne entre le mot et l'objet n'est donc pas touchée par ces critères précédents. En poussant la démonstration un degré plus loin, nous pouvons dire que, pour les locuteurs d'expression anglaise, le fait qu'un siège monoplace ait ou non des accoudoirs n'est pas déterminant pour le désigner par le mot *chair*. Par contre, la raison que l'on puisse se servir de l'objet pour s'asseoir (et non pour dormir), que celui-ci comporte un dossier et qu'il soit

monoplace devient extrêmement pertinente et déterminante dans l'appellation de l'objet par le mot *chair*. Ce sont donc ces critères déterminants qui constituent le *designatum*. Rappelons que celui-ci n'appartient pas uniquement au domaine du concret ; il est aussi valable pour l'abstrait. Qu'est-ce qui conduit le francophone à dire que quelqu'un pleure ? C'est le fait que celui-ci verse des larmes, sous l'effet d'une émotion. Ce serait erroné de dire c'est parce qu'il verse des larmes et qu'il n'est pas heureux, car en français, on peut dire que quelqu'un pleure de joie. Mais peut-être que dans une autre langue, il y a un mot pour dire que quelqu'un pleure de joie et un autre pour exprimer le fait que quelqu'un pleure parce qu'il est triste. Pour revenir à notre exemple de *chaise* et de *chair*, il est clair maintenant que le *designatum* de *chair* et celui de *chaise* ne sont pas les mêmes.

Ainsi, la façon d'organiser les *designata* diffère d'une langue à l'autre, et c'est ce qui explique l'anisomorphisme (absence d'isomorphisme) des langues. Afin de mieux rendre compte de ce phénomène, nous reproduisons l'excellent exemple offert par Gleason (1961 : 4-5) et qui explique comment différentes cultures découpent une même réalité en procédant chacune à une organisation différente des *designata*. L'exemple fait intervenir trois langues, notamment l'anglais, le shona (une langue de l'ancienne Rhodésie, aujourd'hui le Zimbabwe) et le bassa (une langue du Liberia), et il montre la dénomination des couleurs par ces trois langues :

Figure 9 – Dénomination des couleurs

anglais :

violet	bleu	vert	jaune	orange	rouge
--------	------	------	-------	--------	-------

shona :

cips ^w uka	citema	cicena	cips ^w uka
-----------------------	--------	--------	-----------------------

bassa :

hui	zīza
-----	------

En commentant cet exemple, Zgusta (1971 : 32) affirme que nous pouvons constater que les locuteurs de ces trois langues ont une conception différente de la même réalité extralinguistique, et c'est cette conception, située entre la réalité et le mot, qui constitue le *designatum*. Le bassa dispose de deux mots pour désigner les six couleurs que l'anglais distingue²². Dans le cas du shona, « *the speaker divides the spectrum into three major portions. Cipa^wuka occurs twice, but only because the red and the purple end, which he classifies as similar, are separated in the diagram* » (Gleason, 1961 : 4).

Ainsi, l'une des raisons que l'on peut attribuer à une équivalence partielle est le rôle que joue le *designatum* dans l'emploi d'un mot.

L'équivalent partiel, ou semi-équivalent (Soelberg, 1990 : 57-61), nous le rappelons, est forcément le type d'équivalent que l'on rencontre le plus souvent en raison de l'anisomorphisme des langues :

²² Pour différencier ces nuances, les locuteurs, dans certaines cultures, emploieront des termes comme « plus foncé » ou « moins foncé », ou « plus + <couleur> » ou « moins + <couleur> ».

Because of the anisomorphism of languages [...], such absolute equivalents are rather unfrequent [sic][...] The usual situation is that the lexical meaning of the respective lexical unit of the target languages is only partly identical with that of its conterpart [sic] in the source language. Zgusta (1971 : 312)

Des conditions telles qu'un grand écart culturel, un grand éloignement des origines des langues, ou un énorme fossé entre les niveaux d'industrialisation des communautés linguistiques expliquent l'avantage numérique des équivalences partielles aux dépens des équivalences absolues. Même s'il est vrai que Creamer (voir à la section 2.1.2) ait réussi à relever, dans le cas du chinois et de l'anglais, des cas où l'équivalence était totale, la majorité des équivalents, pour cette même paire de langues, est constituée d'équivalents partiels (Creamer, 1996 : 44).

2.2.2 Terminologies institutionnelles

L'anisomorphisme à lui seul n'est pas à l'origine de l'équivalence partielle. L'autre élément qui entre en ligne de compte reste la barrière culturelle. Il peut y avoir, dans une culture, une réalité qui est propre à celle-ci et qui n'existe pas dans d'autres cultures. Il y a donc un vide référentiel chez ces dernières, et par conséquent, un vide lexical également. C'est donc le genre de situation qui donne lieu à l'absence d'équivalence, problème que nous traiterons plus loin. Pour l'instant, nous examinerons seulement les cas où l'équivalence existe, mais où elle n'est que partielle.

Les cas qui se prêtent à ce type de situation sont les institutions des différents pays. L'exemple de Duval (1991 : 2819), avec la paire **Home Office : ministère de l'Intérieur**, illustre bien la question. Même si ces deux institutions représentent chacune deux réalités distinctes, l'une britannique et l'autre française, elles ont été

créées dans le même but, notamment de s'occuper des affaires intérieures d'un pays. En traduisant un nom d'institution britannique par un nom d'institution qui est propre à la France, le lexicographe a peut-être tiré son épingle du jeu, et c'est probablement la solution la plus efficace qu'il ait pu trouver, comme semble le penser Messelaar (1990: 30) :

Quant aux noms d'institutions, le lexicographe les traduit en général par le nom d'une institution étrangère qui ressemble le mieux à celle désignée par l'entrée, comptant sur la compréhension d'un lecteur qui réalise qu'il n'y a pas deux institutions tout à fait identiques dans des pays différents.

Mais cette « opération a ses limites et n'est pas sans dangers dans le cadre du dictionnaire bilingue. » (Duval, 1991 : 2819) L'opération en question « suppose le passage par un hyperonyme théorique, non exprimé dans l'article » (*ibid.*). Il ne faudrait pas que le lexicographe poursuive « le raisonnement jusqu'à l'absurde » en proposant **queen of England** : *président de la République* « par le truchement d'un hyperonyme non exprimé ayant la valeur de : *chef d'État.* » (*ibid.*)

L'exemple que nous venons de citer (**Home Office** : *ministère de l'Intérieur*) représente en fait une adaptation, introduite souvent dans le dictionnaire bilingue par le symbole ≈. Les diverses ramifications de l'appareil étatique peuvent compliquer la tâche du lexicographe dans sa tentative de faire correspondre les noms des différents ministères d'un pays à ceux d'un autre. La réalité extralinguistique peut commencer à devenir floue et le besoin de faire appel à un spécialiste en politique se fera donc sentir. Certains noms trouveront leur équivalent partiel (ex. : **Home Office** : *ministère de l'Intérieur*), mais d'autres ne trouveront pas leur pendant. Par exemple, au Canada, il existe un ministère qui s'occupe des affaires autochtones, réalité qui ne se répète

pas dans d'autres coins de la planète. Comment donc un lexicographe pourra-t-il traduire le nom de ce ministère²³ dans une langue (autre que le français ou l'anglais), admettant que cette institution revête une certaine importance aux yeux d'une quelconque communauté, au point que celle-ci souhaite l'inscrire dans son dictionnaire ? Passer par un hyperonyme ne donnerait aucun résultat. Certes, dans la mesure du possible, et pour autant que le résultat ne frise pas l'absurde, un équivalent pourra être proposé, bien qu'étant une adaptation (donc dissymétrique), mais dans certains cas, le lexicographe sera contraint à fournir une explication ou passer sous silence cette entité et sa dénomination.

2.2.3 Monosémie et polysémie

À part les unités lexicales qui décrivent des réalités liées à une culture et qui, de ce fait, sont responsables de la dissymétrie des équivalences, il y a aussi les mots courants qui, en raison de leur emploi fréquent, sont polysémiques et qui sont la cause de l'équivalence partielle. Certains d'entre eux vont même acquérir de nouveaux sens, ce qui accroît leur polysémie. Le fait d'avoir une équivalence absolue entre deux unités lexicales polysémiques, à l'image de *television* : *télévision* et de *TV* : *télé*, est rarissime. Le plus souvent, la polysémie diminue les chances d'avoir une équivalence totale. Examinons donc un exemple qui présente un mot monosémique, mais qui se traduit par un mot polysémique :

<u>anglais</u>	<u>français</u>
<i>chopstick (n)</i>	<i>baguette</i>

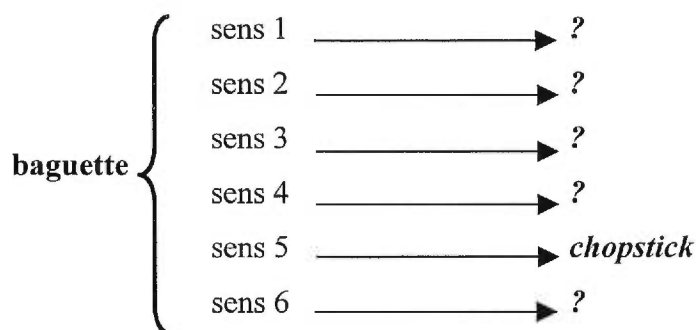
²³ Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

L'adresse ne présente qu'un seul sens et ne comporte aucune ambiguïté. Par contre, son équivalent peut signifier plusieurs choses en français. Le *Nouveau Petit Robert* en recense six : 1. petit bâton mince et flexible (ce sens regroupe par exemple, *baguette magique*, *baguettes de tambour*, *baguette de chef d'orchestre*, etc.) ; 2. petite moulure arrondie ou plate ; 3. ornement linéaire vertical sur les côtés d'un bas, d'une chaussette ; 4. pain long et mince ; 5. chacun des deux instruments avec lesquels on mange en Extrême-Orient ; 6. baguette d'encens. Pour le dernier sens, le lexicographe a fait un renvoi à *encens*, sans offrir une définition en bonne et due forme à l'adresse *baguette* – en fait, on sent qu'il a éprouvé certaines difficultés pour ce sixième sens. À *encens* cependant, le lexicographe définit ce qu'est l'encens, c'est-à-dire 'substance résineuse aromatique, qui brûle en répandant une odeur pénétrante', mais laisse au lecteur le soin de deviner, à l'aide des exemples *bâtonnet*, *baguette d'encens*, le sens de *baguette* (toujours à l'entrée *encens*). Or, c'est seulement par association d'idées, par analogie au sens 1 de *baguette*, que le lecteur parvient à saisir le sens 6. Pour revenir à notre mot *chopstick*, c'est le sens 5 de *baguette* qui le traduit. D'une certaine manière, l'équivalent *baguette* rend pleinement *chopstick*, bien qu'il soit polysémique, parce que *chopstick* est monosémique. Le lexicographe lèverait l'ambiguïté de *baguette* et établirait mieux l'équivalence avec l'ajout d'un marqueur sémantique et en mettant les deux mots au pluriel, par exemple :

<u>anglais</u>	<u>français</u>
<i>chopsticks</i> (npl)	<i>baguettes</i> (pour manger)

Toutefois, l'opération inverse ne réalise pas pleinement l'équivalence, comme le démontre la Figure 10 ci-dessous :

Figure 10 – Équivalence partielle (baguette : chopstick)



Ainsi, *baguette* connaît une extension beaucoup plus grande, mais diminue en compréhension. En revanche, *chopstick* a une faible extension, mais en retour, il se comprend très facilement.

2.2.4 Langue de spécialité et langue générale

Nous avons vu qu'en langue de spécialité, on trouve le plus souvent des termes qui sont monosémiques au sein d'un même domaine et dont les définitions ont été rédigées par un comité de spécialistes ou même qui ont fait l'objet d'arrêtés ministériels. Dans ces circonstances, peu importe le contexte où figure le terme, le sens ne change pas. On peut penser que le dictionnaire bilingue renferme peu de termes de spécialité, mais comme le grand public se voit de plus en plus envahi par de nouveaux produits et services, fruits d'une technologie en constante évolution, il est forcé de recenser les mots qui s'y rapportent, même si jadis ceux-ci été qualifiés de mots savants. Chaque nouvelle invention, chaque nouveau produit appelle un nouveau nom, et le mercantilisme aidant, les consommateurs se voient exposés à des mots techniques ou scientifiques, les domaines les plus touchés étant ceux de l'informatique et de la médecine. Selon Landau (1989 : 133), environ 40 % des

entrées dans les dictionnaires extensifs (*unabridged*) américains sont consacrées aux termes techniques et scientifiques, contre 25 % à 35 % dans les dictionnaires pour collégiens. Cela ne devrait pas nous surprendre, car pour les raisons évoquées ci-dessus, « *la banalisation scientifique et technique verse dans le vocabulaire de la langue de tous les jours un nombre de plus en plus considérable de termes ayant perdu quelque peu leur valeur technique et scientifique.* » (Clas, 1996 : 204) Ainsi, il est tout à fait normal que le dictionnaire général bilingue accueille de plus en plus de termes de spécialité susceptibles d’être employés ou lus par les usagers.

Bien que ces termes se distinguent des mots communs de par leur caractère monosémique, ils ne sont pas pour autant privés de synonymes. Par exemple, il arrive qu’en anglais, on rencontre un mot savant, d’habitude d’origine latine, dont le synonyme est d’origine saxonne. D’habitude le premier est employé entre spécialistes, alors que le second est d’usage commun (Duval, 1991 : 2819). Pour illustrer ses propos, Duval cite l’exemple suivant :

<u>français</u>	<u>anglais</u>
<i>tibia</i> (<i>n</i>)	<i>tibia, shinbone</i>

Le premier équivalent est un terme savant, tandis que le second s’utilise plus dans la langue de tous les jours. Pourtant, les deux se rapportent à la même réalité extérieure. Dans le cas de *tibia* : ***tibia***, l’équivalence ne se réalise pas totalement, car en français, le mot s’emploie en science comme en langue générale, mais en anglais, le mot s’utilise essentiellement parmi les spécialistes. Pour ce qui est de *tibia* : ***shinbone***, l’équivalence n’est pas totale non plus, puisque ***shinbone*** connaît un emploi plus fréquent parmi le grand public, mais rare chez les spécialistes.

2.2.5 Connotation et dénotation

Pour reprendre l'exemple de la paire *helicopter* : *hélicoptère* (section 2.1.5.2), si le lexicographe donne seulement l'équivalent *hélicoptère* à l'entrée *chopper*, au lieu de *hélico*, il commet une imprécision et rend la juxtaposition dissymétrique, en dépit du fait que le signifié reste le même (voir la Figure 11 ci-dessous). Le cas est différent, bien entendu, s'il n'existe pas un équivalent de même niveau. Par exemple, si *hélico* n'existait pas dans le lexique du français, le lexicographe aurait eu à se contenter de l'équivalent *hélicoptère*.

Figure 11 – Équivalence partielle (*chopper* : *hélicoptère*)

	<i>chopper</i>	<i>hélico</i>	<i>hélicoptère</i>
connotation	+	+	
dénotation	+	+	+

dissymétrie

L'anglophone ne connaît pas la notion du vouvoiement ni celle du tutoiement comme le connaît le francophone ou l'hispanophone²⁴ lorsqu'il s'agit de s'adresser à une personne. Bien que dans ce cas, le référent (la personne à qui l'on s'adresse) ne change pas, une personne traduira le *you* singulier soit par *tu* ou par *vous*, selon qu'elle sente le besoin ou non de vouvoyer l'autre. Ainsi, le *you* renferme le *tu* et le *vous*, mais dans une situation donnée, il ne se traduit que par l'un ou par l'autre, mais

²⁴ En français, les pronoms *tu* et *vous* se conjuguent à la 2^e personne, alors qu'en espagnol, *usted* et *ustedes* commandent la 3^e personne.

jamais par les deux à la fois. En offrant donc *you* : *tu, vous*, le lexicographe est forcé d'admettre que dans chaque cas, l'équivalence n'est accomplie qu'en partie et il se doit d'expliquer à l'utilisateur (en accompagnant l'équivalent d'une glose) pourquoi il en est ainsi – à cause de l'attitude éprouvée par le locuteur vis à vis son interlocuteur.

2.2.6 Niveau de langue

Pour préserver la symétrie entre langue source et langue cible, le lexicographe doit tenir compte du niveau de langue. Dans le cas de *helicopter* : *hélicoptère*, bien qu'il soit peu probable qu'il propose *helicopter* : *hélico*, ou même *helicopter* : *hélicoptère*, *hélico*, il serait tenté de donner *chopper* : *hélico, hélicoptère*²⁵, opération qu'il ne devrait pas faire, car *hélico* à lui seul assume une équivalence complète. De même, il serait absurde de traduire *mourir* par *to kick the bucket* (niveau *slang*), alors que *to die* existe. Évidemment, si le lexicographe ne parvient pas à trouver un équivalent qui est du même registre que celui de l'entrée, il doit en proposer un qui est de niveau neutre, comme *yen* (*n*) : *désir intense, grande envie* (Robert Collins), où *yen* est familier, alors que les deux équivalents ne sont pas marqués.

2.2.7 Contrainte combinatoire

Nous avons vu précédemment que *wishful* se traduit par *désireux* ou par *ambitieux, utopique* selon que *wishful* s'applique à un humain ou à une idée.

²⁵ Le Robert Collins donne *chopper* : *hélicoptère, hélico*, malgré la présence de l'indicateur sémantique (*helicopter*). Cet exemple peut laisser entendre qu'il existe ailleurs dans ce dictionnaire des cas dissymétriques du même genre, là où il n'aurait pas dû y en avoir.

De même, si l'on prend un nouvel exemple, qui est *yield* (*n*), celui-ci se traduirait par *rapport*, *récolte*, *rendement*, en faisant référence à un arbre ou à une terre ; par *rapport*, *rendement*, s'il est question d'actions ou de placements ; ou par *production*, dans le cas d'une industrie.²⁶ On s'aperçoit donc que le choix d'un équivalent est aussi dicté par les cooccurrents de ce dernier, bien que sur le plan sémantique, *production*, *rapport*, *récolte* et *rendement* transmettent tous la même idée que l'on retrouve dans *yield*. Il ressort donc que *production* constitue un équivalent partiel (car son application, en exprimant le sens de *yield*, est limitée), que *rapport* tient lieu également d'équivalent partiel, etc.

2.2.8 Constatation : « équivalent » signifie « équivalent partiel »

Vu la rareté des équivalents absolus, et ce, peu importe la paire de langues qui sont mises en rapport, ce sont les équivalents partiels qui dominent tout le discours lexicographique bilingue. Comme dit le proverbe, au royaume des aveugles, les borgnes sont rois. Toute la conception (naïve ou simpliste) que le mot n'est que le simple habillement d'un concept et qu'il suffit, pour traduire, de changer d'habit tout en gardant le concept, se trouve ébranlée au terme de cette courte analyse que nous avons effectuée. À l'aide de simples exemples (*chair* : *chaise* ; *Home Office* : *ministère de l'Intérieur* ou *baguette* : *chopstick*), nous avons pu constater que l'équivalence lexicale n'est que relative pour plusieurs raisons : la différence dans l'organisation des données (*designata*) nécessaires pour comprendre l'univers

²⁶ La liste ne s'arrête pas là. À ce stade, ces quelques exemples suffisent à montrer à quel point il est important de considérer les collocatifs du mot à traduire.

extralinguistique ; la polysémie des mots ; les éléments, extérieurs à la dénotation, qui orientent le choix du locuteur dans son emploi d'un mot ; et les contraintes collocationnelles dictées par l'usage et qui échappent à toute logique.

Pour clore cette section, nous citerons Zgusta (1971 : 312) dans son raisonnement logique de la chose : « *Since [...] the absolute and overwhelming majority of equivalents [...] belongs to the category of the partial one, it would be cumbersome to repeat the adjective [partial] endlessly.* » Tomaszczyk (1984 : 289) également arrive à la même constatation. Effectivement, puisque les équivalents lexicaux reflètent, la plupart du temps, une équivalence partielle (tout comme les synonymes, en très grande majorité, reflètent eux aussi une synonymie partielle), quoi de plus simple que de parler d'équivalent tout court, tout en ayant à l'esprit que l'équivalence n'est que relative.

Chapitre 3

3 Le vide : absence d'équivalence

Le lexicographe bilingue fait de son mieux pour obtenir l'équivalent le plus précis qui soit. Cependant, il doit s'attendre, dans certains cas, à n'en rien trouver ; il ne fera que constater un vide, un trou dans le lexique cible. Plusieurs raisons sont à l'origine de cette lacune. Zgusta (1971 : 323-325) les énumère en les associant à trois situations différentes, c'est-à-dire lorsqu'interviennent les mots fonctionnels n'ayant aucun contenu sémantique, les mots propres à une culture (*culture-bound words*) et les vides onomasiologiques (*onomasiological gaps*). Il rallonge cette liste en incluant dans la première situation les onomatopées (1987 : 18). Quant à Al-Kasimi (1977 : 61), il n'en évoque que deux situations : les mots propres à une culture et les vides onomasiologiques créés par l'apparition de nouvelles réalités et touchant les termes scientifiques et techniques. Landau (1989 : 8), pour sa part, ne mentionne que des mots propres à une culture, notamment les termes de la flore et de la faune, les termes de sports ou de cuisine et des termes politiques ou religieux. Tout en procédant à un classement différent, Benson (1990) mentionne les trois cas cités par Zgusta, mais accorde une attention particulière aux deux derniers, le premier (les mots fonctionnels) étant mis à l'écart volontairement. En fait, son étude porte sur les mots spécifiques à une culture, mais tout ce groupe comprend les *vides onomasiologiques* et les unités lexicales que Zgusta qualifie de *culture-bound*. Cependant, il scinde ce groupe commun en deux : le *vide référentiel* (*referential gap*) et le *vide lexical* (*lexical gap*), le premier faisant allusion à l'absence d'un référent dans une des deux cultures, alors que le deuxième se rapporte à un terme qui n'aurait pas d'équivalent

dans une autre langue, même si le référent existe dans la culture des locuteurs de cette langue. Enfin, Kroman, Riiber et Rosbach (1991 : 2719) ainsi que Svensén (1993 : 153) ne citent qu'une seule situation où il y aurait absence d'équivalence, soit lorsqu'on est en présence de mots propres à une culture. Examinons maintenant ces cas individuellement, en commençant par les mots n'ayant pas de *designatum*. Nous verrons ensuite les vides onomasiologiques, et enfin, nous nous pencherons sur le cas des mots qui sont propres à une culture.

3.1 Mots sans designatum

La première raison de l'absence d'équivalence est attribuable aux unités lexicales n'ayant pas de *designatum*, celles-ci étant des mots fonctionnels, c'est-à-dire les mots qui occupent une fonction dans une phrase. Ces mots peuvent être des prépositions, des conjonctions ou des articles (DL : 207). N'est-il pas vrai pour un francophone d'hésiter sur l'emploi du déterminant anglais *the* lorsqu'il tente de traduire l'article français *le* ? Tantôt il traduira *aller à l'école* par *to go to Ø school*, ou *Apprendre l'anglais* par *to learn Ø English*, tantôt il traduira *Les étudiants sont prêts au pire* par *the students are ready for the worst* ou par *Ø students are ready for the worst*. Dans les deux premiers exemples, l'article *l'* n'est pas traduit ; il y a donc équivalence zéro. Dans le troisième exemple, l'article *les* est traduit selon que l'on souhaite généraliser notre propos ou pas. Il peut y avoir un équivalent comme il se peut qu'il n'y en ait pas. Citons également l'exemple de l'article partitif *de*. En français, on dit *boire de l'eau*, alors qu'en anglais on dit *to drink Ø water*, les articles *de* et *l'* n'étant pas traduits. Bien souvent, il s'agit d'une question d'usage, et le lexicographe bilingue se

voit ainsi devant une tâche très compliquée, car il doit autant que possible rendre compte de ces cas d'absence d'équivalence dans son dictionnaire.

Les prépositions peuvent également ne pas avoir d'équivalents dans une autre langue. Ou plutôt, parfois une même préposition a un ou plusieurs équivalents et d'autres fois, elle ne se traduit tout simplement pas. Par exemple, on dit *répondre à une question* en français, mais en anglais, on dit *to answer Ø a question*, la préposition *à* n'étant pas traduite dans ce cas-ci. Ou bien, une préposition peut changer d'équivalent, car c'est l'usage et la grammaire de la langue cible qui dictent le choix de la bonne préposition à employer. Par exemple, la préposition anglaise *for* peut se rendre en français par *pour*, *de*, *depuis*, etc., en fonction du mot que ces dernières régiront. Dans l'énoncé *I'm leaving for two days*, la préposition *for* se traduit par *pour* en français. Ainsi, on obtient *je m'en vais pour deux jours*. Par contre, avec l'énoncé *I've been waiting for two hours*, la bonne préposition française qui s'impose est *depuis* et non *pour* (*j'attends depuis deux heures*). En matière de préposition, l'équivalence devient un problème complexe puisqu'on ne peut se fier uniquement à la lexicostatistique pour offrir un équivalent général comme on en ferait pour la plupart des autres unités lexicales. Chaque cas donnera un résultat particulier, une équivalence zéro faisant partie des possibilités.

Zgusta (1971 : 324) affirme aussi que les interjections ne trouvent pas d'emblée leurs équivalents dans une autre langue. Il préconise que l'on indique leur fonction lorsqu'on ne parvient pas à trouver l'équivalent qui s'impose. Il cite l'exemple du verbe *to chick*, dérivé de l'interjection anglaise *chick*, qui est « *a representation of the click...used to urge on a horse* » et suggère l'emploi d'une glose

dans un dictionnaire anglais-français telle que « faire claquer sa langue (pour exciter le cheval) ».

Les onomatopées sont également responsables de l'absence d'équivalence dans une autre langue (Zgusta 1987 : 18-19). En effet, comment rendre l'interjection *areu areu*²⁷ dans une autre langue ? Ou même *bof* qui, dans le *Robert Collins*, n'a pas son pendant, sinon qu'elle est traduite, dans trois exemples, au moyen de périphrases qui explicitent sa fonction. Zgusta affirme que les locuteurs d'une même langue ne connaissent pas nécessairement toutes les formes onomatopéiques qui existent dans leur langue. Pour revenir à notre exemple ci-dessus, combien de francophones connaissent *areu areu* ? Il arrive même qu'une onomatopée diffère au sein d'une même langue. Par exemple, un Français dira *miam-miam* en s'extasiant devant un mets délicieux, tandis qu'un Québécois de langue française exprimera probablement son ravissement par *menum-menum*. S'il en est donc ainsi, quoi d'étonnant si l'on constate que les onomatopées créent un vide dans une autre culture lorsqu'elles franchissent la leur.

3.2 Vide onomasiologique

Il y a vide onomasiologique lorsque, dans une langue, les locuteurs entrent en contact avec des réalités qu'ils ne peuvent dénommer, car dans leur lexique, il manque les mots nécessaires pour dénommer ces réalités (Zgusta, 1971 : 181). Les vides

²⁷ Définition dans le *Nouveau Petit Robert* : « Onomatopée censée transcrire l'un des premiers sons du langage que le bébé émet en signe de bien-être. »

onomasiologiques englobent, par exemple, les terminologies scientifiques et techniques.

3.2.1 Terminologies scientifiques et techniques

Il arrive que dans le monde extralinguistique, une nouvelle réalité se présente, cette réalité pouvant être un objet, une machine, un virus, une découverte scientifique ou un procédé de fabrication. Aux yeux de certains, cette nouvelle réalité semble avoir des caractéristiques qui la distinguent des autres réalités (machine, virus, etc.). Elle devient donc un nouveau concept qui demande à être nommé, qui exige un (nouveau) terme. De tels cas arrivent plus souvent que l'on ne pense dans le domaine scientifique (Zgusta, 1971 : 34), et nous ajouterons dans le domaine technique²⁸, et résultent d'une nouvelle invention, découverte, technique, etc. Ainsi, ce nouveau *denotatum* donne lieu à un nouveau *designatum*, ce dernier appelant une nouvelle unité lexicale (ou terme) ou exigeant une extension de sens à une unité lexicale déjà existante. Ce nouveau *denotatum* prend naissance dans une culture en particulier et éventuellement il peut être « exporté » ailleurs, comme il peut ne pas l'être. Tant qu'il demeure dans son lieu d'origine, il crée un vide référentiel dans les autres cultures. Lorsqu'il fait son apparition dans une autre culture, celle-ci connaîtra un vide onomasiologique ou lexical pendant un certain temps jusqu'à ce qu'un terme soit trouvé. Avant l'arrivée des termes tels que *logiciel*, *magnétoscope* ou *téléavertisseur*, il subsistait un vide onomasiologique en français par rapport à l'anglais. Cependant,

²⁸ Il suffit de constater le nombre de nouvelles inventions et de nouveaux produits dans le domaine de l'informatique.

comme le précise Rey (1986 : 37), les terminologies sont en général de nature translinguistique, donc transculturelle. Ce qui signifie que l'absence d'équivalence de ce type ne dure pas longtemps. La tâche de trouver ces équivalences relève plutôt des terminologues, et Zgusta (1971 : 306) ainsi que Schnorr (1986 : 55) sont d'avis qu'il n'est pas du ressort des lexicographes de combler les vides onomasiologiques. Cette responsabilité incombe plutôt aux aménageurs linguistiques.

3.3 Mots propres à une culture

Cette catégorie de mots fait l'objet d'une classification plus ou moins élaborée par Schnorr (1986 : 56-60) et Benson (1990 : 44). Toutefois, selon nous, ces classifications n'embrassent pas toutes les situations où l'absence d'équivalence se manifeste, notamment la manière selon laquelle les locuteurs de chaque culture découpent ou appréhendent la réalité. Par conséquent, nous avons dressé une nouvelle liste. Celle-ci tient compte également des cas où un référent particulier est présent dans une culture, alors qu'il ne l'est pas dans une autre, de même que les cas où un même référent existe dans les deux cultures, mais où une seule des deux dispose d'une unité lexicale pour désigner ce référent. C'est ainsi que Benson (1990) emploie les termes *vide référentiel* et *vide lexical*, respectivement. Nous tentons, grâce à la liste que nous avons élaborée, d'expliquer pourquoi il y a, ou il y a eu, absence d'équivalence. En effet, les rubriques qu'elle comporte présentent des faits qui s'exposent aux aléas de la langue et ces faits évoluent dans le temps. Ce qui était absence autrefois risque de ne plus l'être de nos jours. De même, de nouveaux faits peuvent surgir et provoquer un vide référentiel ou lexical. Et ne l'oublions pas, pour

qu'il y ait équivalence de termes, les mêmes réalités doivent subsister dans les deux cultures.

La liste que nous avons établie englobe les unités lexicales qui se rapportent aux éléments suivants :

1. Coutumes, événements historiques, folklore, mœurs, religion, etc.
2. Cuisine
3. Habillement
4. Objets et outils
5. Faune et flore
6. Entités institutionnelles, juridiques, politiques, etc.
7. Découpage de la réalité

3.3.1 Coutumes, événements historiques, folklore, mœurs, religion, etc.

Sous cette rubrique, nous touchons donc toutes les valeurs et croyances présentes dans une culture. Bien souvent, elles sont marquées par des événements et des pratiques qui peuvent se manifester à une petite échelle (par exemple, tribale, provinciale, régionale, etc.) ou à une grande échelle (nationale), ce qui peut expliquer que certains de ces événements et pratiques soient ignorés par des locuteurs de cette même culture. Évidemment, dès qu'il est question d'aborder ces notions dans une autre langue, l'absence d'un référent, et par conséquent, l'absence du signe linguistique correspondant, créent un vide que le lexicographe bilingue doit tenter de combler.

Steiner (1995 : 275-276) cite l'exemple de la *galette des Rois*, fort connue des Français mais généralement ignorée des Anglais. En outre, *tirer les rois* ne dit

absolument rien à ces derniers pour qui cette tradition, qui consiste à se réunir pour manger la galette et tirer la fève qu'elle contient, est inconnue pour la plupart.²⁹

Le *Thanksgiving*, qui possède un équivalent en français – *Action de grâce(s)* – et qui a toute une signification en Amérique du Nord, n'est pas une notion connue partout dans le monde (Benson, 1990 : 44). On peut supposer que cette unité lexicale n'aura pas d'équivalent dans certaines langues.

Il se peut que de nos jours le mot *tango* soit devenu un « internationalisme »³⁰ et qu'il ait une place dans le lexique de plusieurs langues. Cependant, il serait intéressant de savoir combien de personnes connaissent l'*aragonaise* ou la *jota*, toutes deux des danses espagnoles.

3.3.2 Cuisine

On peut penser qu'en français, des emprunts tels que *macaroni*, *pizza* ou *sushi* ainsi que leur référent respectif sont connus de nos jours. Par contre, le mets indien

²⁹ Steiner déplore le fait que certains dictionnaires bilingues proposent des semblants d'équivalent (par exemple, *Twelfth Night Cake*) qui risque d'induire en erreur le locuteur français qui penserait que la tradition existe également en Angleterre (ou ailleurs dans les pays anglophones), alors qu'elle y est totalement inconnue. Ainsi, si ce locuteur français traduit *galette des Rois* par *Twelfth Night Cake* en pensant qu'il fait usage du terme approprié, il ne rend aucune équivalence dans la langue cible, car toute la dimension sémantique du mot n'est pas transmise.

³⁰ Zgusta (1971 : 184) et Benson (1990 : 44) emploient le terme *internationalism* pour désigner une unité lexicale dont l'emploi a une portée internationale.

*biriani*³¹ n'est probablement pas connu des Français, puisque nous n'avons pu trouver un équivalent français.

L'exemple des différentes variétés de pains, offert par Mounin (1963 : 65), illustre bien le problème du vide référentiel. L'auteur mentionne l'existence d'une cinquantaine de variétés de pains juste dans la région d'Aix-en-Provence, dont voici quelques-unes : *baguette, boulot, chenille, couronne, ficelle, flûte, kilomètre, tière*, etc. Il suffirait, dit-il, d'écrire un roman ayant pour cadre principal une boulangerie de cette région et d'y inclure toutes ces variétés de pains pour désespérer un traducteur. Le recours à un hyperonyme (qui ici serait *pain*) dans la langue cible pourrait constituer une solution dans certains cas, mais qu'en serait-il advenant l'occurrence simultanée de deux ou de plusieurs de ces types de pains dans une même phrase ?

Nguyen (1980-81 : 59-60) rapporte différentes appellations du riz en vietnamien, en fonction de l'état ou de l'aspect de celui-ci (dans une rizière, type de préparation, type de cuisson, etc.). Nous pouvons avancer que cela est attribuable à un fait de culture, le riz étant le mets principal dans cette communauté, et en même temps, que les locuteurs de celle-ci ont cru utile ou important, pour une raison quelconque, de dénommer ces différentes réalités, tandis que les locuteurs d'autres cultures n'ont pas jugé utile de le faire. Ce qui explique la présence d'un vide lexical touchant cette céréale dans des langues autres que le vietnamien.

³¹ Nous employons ici la graphie anglaise. La variante *biryani* est également consignée dans les dictionnaires de langue anglaise.

3.3.3 Habillement

Selon Schnorr (1986 : 57), les costumes nationaux posent moins de problèmes, car souvent ils ont déjà un équivalent dans les autres langues, l'équivalent étant obtenu grâce à l'emprunt (kilt, kimono, etc.). Si cette observation est vraie pour les cultures qui sont très connues, elle n'est pas valable lorsqu'on aborde des civilisations moins connues, et ce, en raison d'une absence référentielle dans les autres langues. Même lorsqu'il est question d'une même langue, il arrive qu'un même référent adopte différentes formes lexicales ou qu'une même forme lexicale renvoie à différents référents. Par exemple, un *bas* peut aussi être une chaussette en français québécois, alors qu'il ne l'est pas en français hexagonal. De même, une *brassière* est en fait un soutien-gorge en français québécois, tandis qu'en français hexagonal, il s'agit d'une petite chemise de bébé ou d'un gilet de sauvetage.

3.3.4 Objets et outils

Benson (1990 : 50) cite l'exemple du mot *skateboard* (planche à roulettes) qui, en serbo-croate, n'avait pas d'équivalent pendant un certain temps, jusqu'à ce qu'il fasse l'objet d'un emprunt naturalisé dans cette langue et devienne *skejtboard*. Par ailleurs, il faudrait considérer le bidet comme un objet spécifique à certaines cultures européennes et dont l'usage ne s'inscrit pas dans les mœurs des Américains, puisque Steiner (1995 : 275) affirme que le mot qui désigne cet appareil sanitaire est pratiquement inconnu aux États-Unis. Ainsi, dans ce pays, la population en général ne saurait faire le rapprochement entre ce mot et son référent, car ce dernier n'y est pas présent. Même si *bidet* est lexicalisé dans la langue anglaise, il subsiste le fait qu'il existe plusieurs variétés de l'anglais, et dans le cas des Américains, l'opération

d'équivalence demeure incomplète, car, comme nous l'avons vu précédemment, l'absence d'un référent crée un vide sur le plan de l'équivalence.

Pour un locuteur de l'anglais, un *doggy bag*³² (ou *doggie bag*) est un sac que l'on demande dans un restaurant avant de quitter la table et qui sert à emporter chez soi les restes des repas. Or, dans d'autres cultures, le *doggy bag* n'a point d'existence et risque même d'étonner plus d'un.

3.3.5 Faune et flore

Chaque région géographique, pays ou contrée possède sa propre faune et sa propre flore. Par exemple, le dronte, ou dodo, espèce disparue de nos jours, ne vivait qu'à l'île Maurice avant que celle-ci soit colonisée par les Hollandais. Il existe ainsi des espèces animales qui sont particulières à un endroit et qui ne se trouvent nulle part ailleurs. De même, certaines plantes ne poussent que dans une certaine partie du monde. Il est vrai que les explorations (de notre siècle ainsi que des siècles précédents), l'instruction, les médias et la mondialisation de l'information ont contribué à la diffusion des connaissances, ce qui a réduit l'écart au chapitre des connaissances encyclopédiques et neutralisé l'incidence du vide référentiel sur le lexique d'une langue. En effet, même si le dronte a été éradiqué de notre planète ou si le séquoia n'est originaire que de Californie ou d'Oregon, plusieurs langues possèdent les mots appropriés pour désigner ces entités. Évidemment, ces langues doivent hériter d'une longue tradition lexicographique.

³² Un des mots cités par Benson (1990 : 44).

Une équipe de lexicographes chargée de mettre en rapport deux langues, l'une jouissant d'une richesse lexicale, l'autre, d'une pauvreté relative, risque de faire face à d'innombrables difficultés pour établir l'équivalence dans la seconde langue lorsqu'elle aura à aborder, entre autres, les mots de la faune et de la flore. Les équivalents devront faire l'objet soit d'une glose définitionnelle, soit d'un emprunt.

3.3.6 Entités institutionnelles, juridiques, politiques, etc.

Nous avons vu précédemment que les terminologies institutionnelles, ou institutionnalismes (Rey, 1986 : 36), sont mal représentées dans le dictionnaire bilingue parce que la politique, l'administration ou le droit sont exprimés de différentes manières dans chaque pays. Nous citerons un autre exemple tiré du *Robert Collins*. À l'article **health** de ce dictionnaire, il y a le composé **Health Service**, qui est suivi de la marque géographique *Brit*. Cela indique donc que le composé est un terme propre à la Grande-Bretagne. Or, comme il ne peut y avoir un équivalent exact en France, le lexicographe a donc offert un équivalent, soit *Sécurité Sociale*, précédé du symbole \approx qui a pour but d'indiquer au locuteur de la langue cible qu'il existe une institution française correspondante ayant plus ou moins les mêmes fonctions. Cette sous-entrée se lit donc comme suit :

<u>anglais</u>	<u>français</u>
Health Service (Brit)	\approx <i>Sécurité Sociale</i>

Ce cas constitue une équivalence partielle, même si le référent auquel le terme de la langue source renvoie est absent dans la culture du locuteur cible. En fait, nous pouvons dire, d'une part, qu'il y a absence d'équivalence, puisque les deux institutions ne sont pas semblables, mais d'autre part, qu'il y a équivalence partielle,

car les services offerts par ces deux institutions sont comparables, comme l'indique l'exemple qui suit cette sous-entrée :

anglais

I got my glasses on the Health Service

français

≈ *la Sécurité Sociale m'a remboursé mes lunettes*

Grâce à cet exemple, l'utilisateur peut établir un lien entre la réalité de la culture source et celle qu'il connaît dans la sienne. En outre, l'équivalent proposé constitue une piste référentielle qui permet le transfert sémantique si important à l'utilisateur, car sans ce transfert, il ne peut y avoir d'équivalence linguistique (Šarčević 1989 : 215)³³. Paradoxalement, c'est l'absence d'équivalence qui a forcé le lexicographe à puiser dans sa propre culture pour trouver une solution qui permettrait le décodage nécessaire aux locuteurs de la langue cible. En revanche, cet équivalent n'est pas utile à celui qui traduirait un texte en Grande-Bretagne et qui s'adresse à des étrangers francophones de passage, si le texte réfère essentiellement à l'institution britannique. Dans ce cas, l'équivalence n'est pas réalisée.

Certaines unités lexicales qui autrefois constituaient des vides référentiels sont devenues aujourd'hui des internationalismes. En effet, grâce aux médias, au cinéma ou à d'autres moyens d'échanges, des mots comme *cow-boy* ou *Wall Street* ne représentent plus aucun mystère (Benson, 1990 : 45). Parfois, ils sont même traduits, par exemple *maison Blanche*.

³³ Šarčević elle-même cite Wilhelm Schäfer (1983) : « A Note on Lexicography », Schäfer, *Wirtschaftswörterbuch*, Bd. II, Deutsch-Englisch, München, Verlag Vahlen, p. XVI-XXI.

3.3.7 Découpage de la réalité

L'absence d'un référent, conséquence de l'inexistence d'un *denotatum*, n'est pas le seul élément responsable de l'absence d'équivalence, comme le suggère Zgusta (1971 : 294) : « *It would be another mistake to think that it is only the difference in the material extralinguistic world [sic], the absence of the denotatum which is of basic importance; to the contrary, it is the designatum which has the fundamental role.* »

Entrent en ligne de compte également les différents modes de raisonnement des locuteurs dans chaque culture qui découpent, à leur propre façon, l'univers qui les entoure. Cette divergence de perspectives est attribuable à la nature des référents (par exemple, les différentes sortes de pain citées précédemment) et à la conceptualisation de ces référents (soit l'organisation des *designata* particulière à une langue comme dans l'exemple *chair* et *armchair* abordé précédemment) (Rey, 1991 : 2869). Une langue peut disposer d'un seul mot pour désigner une réalité, alors que cette même réalité a besoin d'être décrite au moyen d'une périphrase dans une autre langue. Un mot peut expliquer un fait complexe. Par exemple, Leemets (1992 : 474-475) en rapporte de nombreux cas de l'estonien vers le russe, dont deux que nous reproduisons ici :

<u>estonien</u>	<u>russe</u>
<i>leivamure</i>	'worries about getting one's daily bread' (en russe) ;
<i>nedoučest</i>	'fail to consider fully' (en russe).

Szende (1996 :112) en présente d'autres en hongrois :

<u>hongrois</u>	<u>français</u>
<i>magyarázkodás</i>	'action de faire l'entêté' ;
<i>mérgezettség</i>	'le fait d'être empoisonné'.

Autant de vides lexicaux dans ces quelques illustrations qui signalent les écarts linguistiques qui peuvent se produire en tentant de juxtaposer deux langues. L'exemple de la dénomination des couleurs (voir Figure 9) est aussi une autre preuve qu'une réalité identique peut être découpée différemment. C'est donc la façon particulière dans chaque culture d'ordonner les *designata*, en sus des réalités concrètes divergentes, qui donne lieu à des vides lexicaux.

Le vide lexical se manifeste parfois au niveau de l'hyponymie lorsqu'on confronte deux langues. Une langue A peut posséder un hyperonyme que l'autre, la langue B, n'a pas. Hohulin (1986 : 44-45) cite l'exemple du verbe anglais *to crush* qui n'a pas d'équivalent en keley-i³⁴ et qui fait figure d'hyperonyme. Cette langue ne possède pas de verbe général pour exprimer l'action d'écraser quelque chose, mais a plusieurs verbes spécifiques pour préciser cette action :

<u>keley-i</u>	<u>anglais</u>
bugay	' to crush into smaller pieces or powder with hands, feet or other instrument, e.g. soil, lump of salt '
gemik	' to crush shell, e.g. egg '
gudu	' to crush anything dried into bits or powder form with fingering, e.g. leaves, tobacco, leaves '
kupikup	' to crush with hands, e.g. paper '
let-ik	' to crush between fingernails, e.g. lice '
pedit	' to crush with fingers or foot, e.g. insects '
ubud	' to crush any form of seed into powder with an instrument, e.g. coffee bean '

³⁴ L'une des langues qui se parlent aux Philippines.

Nous n'avons pas indiqué tous ces verbes, mais Hohulin en donne onze. La Figure 12 ci-dessous contient d'autres exemples qui rendent compte du vide « hyperonymique ».

Figure 12 – Absence d'hyperonymes

<u>hongrois</u>	<u>français</u>	
<i>láb</i>	‘ pied + jambe ’	
<i>lábbeli</i>	‘ chaussures + bottes + pantoufles, etc. ’	(Szende, 1996 : 113)
<u>français</u>	<u>hongrois</u>	
<i>frère</i>	‘ <i>báty</i> (frère aîné) + <i>öcs</i> (frère cadet) ’	
<i>sœur</i>	‘ <i>nőver</i> (sœur aînée) + <i>húg</i> (sœur cadette) ’	(Szende, 1996 : 114)
<u>anglais</u>	<u>serbo-croate</u>	
<i>sister-in-law</i>	‘ <i>snaja</i> (brothers's wife) + <i>zaova</i> (husband's sister) + <i>šurnjaja</i> (wife's brother's wife) + <i>svast</i> (wife's sister) + <i>jetrva</i> (husband's brother's wife) ’	(Benson, 1990 : 47)

Après examen de ces exemples³⁵, le manque de mots pour désigner les liens de parenté, en français comme en anglais, par rapport à d'autres langues peut sembler frappant.

3.4 Solutions

Plusieurs auteurs (Zgusta, 1971 : 324 ; Al-Kasimi, 1977 : 61 ; Benson, 1990 : 49-50 ; Dyrberg et Tournay, 1990 : 270-272 ; Rey, 1991 : 2869 et Creamer, 1996 : 47-49)

³⁵ Nguyen (1980-81 : 58-59) donne également un aperçu de la complexité des liens de parenté dans les langues asiatiques telles que le chinois et le vietnamien, liens qui ne font pas l'objet d'une telle description en français ou en anglais, ces deux langues ne disposant que des hyperonymes dans ces cas.

évoquent les possibilités qui s'offrent au lexicographe en guise de solutions aux problèmes posés par l'absence d'équivalence. Nous pouvons les résumer ainsi :

1. Le lexicographe peut proposer un équivalent en empruntant l'unité lexicale à la langue.
2. Le lexicographe peut créer un néologisme, soit en traduisant littéralement l'unité lexicale, si possible, ou en inventant un équivalent.
3. À défaut d'un équivalent traductionnel, le lexicographe peut donner une glose définitionnelle ou descriptive.
4. Le lexicographe peut fournir des exemples dans l'article lexicographique et les traduire.

Dans le premier cas, le mot emprunté peut préserver sa forme d'origine ou il peut subir des transformations pour des raisons phonétiques ou autres, comme nous l'avons vu précédemment, de façon à s'adapter à la langue d'accueil. Ou encore, l'emprunt peut s'accompagner d'une glose pour aider à la compréhension, comme le conseille Šarčević (1989 : 214) : « *Since borrowings and naturalizations of culture-specific items are frequently misunderstood, bilingual lexicographers who insist on using them should at least add a gloss.* » Zgusta (1987 : 17) illustre une entrée dans un dictionnaire russe-anglais qui se présente ainsi :

<u>russe</u>	<u>anglais</u>
<i>èssentuki</i>	<i>essentuki (kind of mineral water)</i>

À noter que l'emprunt est anglicisé et que la glose figure entre parenthèses. Ainsi, l'ajout de la glose permet d'éclairer l'utilisateur qui décode. La glose aide aussi celui qui encode parce que ce dernier, pour mieux expliciter le contexte dans lequel

s'inscrit l'équivalent, peut jouer sur des paraphrases s'il veut rendre son texte plus compréhensible à ses lecteurs.

Par ailleurs, Kromann, Riiber et Rosbach (1991 : 2718) ajoutent qu'étant donné l'impossibilité de prévoir les différentes exigences des utilisateurs (traduire, comprendre, rédiger, etc.) et leur niveau d'instruction, il serait utile que le lexicographe fournisse les gloses nécessaires à la compréhension ou à la discrimination des équivalents.

Dans le deuxième cas, l'avantage que peut comporter la traduction littérale, c'est le statut neutre que l'unité lexicale peut avoir. Šarčević (1989 : 214-215) explique que certains pays préfèrent ne pas avoir de mots étrangers dans leur lexique. Ainsi, une traduction littérale risque d'être mieux acceptée par les locuteurs cibles. Benson (1990 : 49-50) cite quelques exemples de ces traductions littérales en serbo-croate, la langue source étant l'anglais :

<u>anglais</u>	<u>serbo-croate</u>
<i>group insurance</i>	<i>grupno osiguranje</i>
<i>smoke detector</i>	<i>detektor dima</i>
<i>spy satellite</i>	<i>špijunski satelit</i>

Idéalement, la traduction littérale devrait être suivie d'une glose pour expliciter le sens, par exemple :

<u>anglais</u>	<u>serbo-croate</u>
<i>air bag</i>	<i>vazdušni jastuk</i> + glose (= protégeant le conducteur d'une voiture au moment d'une collision) (la glose étant en serbo-croate) ³⁶

Même si l'équivalent *vazdušni jastuk* s'insère bien dans un énoncé et que les mots qui le constituent font partie du lexique serbo-croate, il exige une explication sur le plan sémantique, surtout s'il s'agit de sa première apparition dans un dictionnaire.

Dans le troisième cas, le lexicographe se voit contraint d'offrir un équivalent explicatif en étant dans l'impossibilité de proposer un équivalent traductionnel, insérable dans une phrase. Pour indiquer qu'il s'agit d'un équivalent explicatif, il peut employer l'italique, comme dans **Birthday Honours List** : *liste de distinctions honorifiques conférées par le monarque à l'occasion de son anniversaire officiel* (Robert Collins, à l'entrée **honour**), ou un symbole qui signifierait « pas d'équivalence sémantique acceptable dans l'usage-cible » (Rey, 1991 : 2869).

Dans le quatrième et dernier cas, le lexicographe aura l'occasion d'illustrer le sens du mot-vedette grâce à des exemples, ce que Rey (1991 : 2869) appelle « équivalences en discours ». Le lexicographe ferait appel aux deux points qui introduisent un exemple d'utilisation (Zgusta, 1987 : 28). Par exemple, à l'article *ball* dans le Robert Collins, nous avons le composé *balls-up* qui est présenté comme suit :

³⁶ Šarčević (1988 : 312) met en garde les lexicographes que essaieraient de créer des néologismes dans des langues spécialisées, la langue juridique par exemple, car les services de terminologie de la Communauté européenne ainsi que les services linguistiques de l'ONU s'y opposent.

<u>anglais</u>	<u>français</u>
balls-up :	(<i>Brit</i>) he made a balls-up of the job il a salopé le boulot ; (<i>Brit</i>) the meeting was a balls-up la réunion a été bordélique <i>or</i> un vrai bordel

Nous avons vu précédemment que les interjections étaient difficiles à traduire. Dans le *Robert Collins*, à l'article *bof*, le lexicographe propose trois exemples pour la fonction de cette interjection, sans toutefois donner un équivalent :

<u>français</u>	<u>anglais</u>
bof ! :	il est beau ! – bof ! he's handsome! – do you really think so? <i>ou</i> d'you reckon?; qu'en penses-tu ? – bof ! what do you think of it? – not a lot; ça ta plu ? – bof ! did you like it? – not really.

Ainsi, le lexicographe annonce à l'utilisateur qu'il n'existe pas un équivalent général et que chaque contexte appelle une traduction différente.

Pour résumer ce chapitre, nous dirons que les situations les plus propices à l'absence d'équivalence sont celles où nous rencontrons des mots qui, soit n'ont pas de *designatum*, soit sont employés dans une langue de spécialité ou encore amènent un vide onomasiologique dans une autre langue, ou enfin sont spécifiques à une culture.

DEUXIÈME PARTIE

Chapitre 4

4 Échantillonnage

Dans ce chapitre, nous décrivons la façon dont l'échantillonnage des cas observés a été établi. En effet, il est important pour le lecteur de savoir, entre autres, comment l'échantillon a été recueilli, quels étaient les facteurs déterminants dans le choix des entrées à étudier, quels éléments dans les entrées étaient pertinents pour notre étude. Il importe également de souligner que tout le principe de l'échantillonnage repose sur les travaux accomplis dans le cadre du projet de recherche *Lexicographie comparée du français et de l'anglais au Canada*, communément appelé le projet du *Dictionnaire bilingue canadien* (le DBC). Par conséquent, la description de l'échantillonnage passe d'abord par une brève présentation du DBC, laquelle est essentielle pour comprendre la méthodologie employée pour mener ce travail à terme.

4.1 Le Dictionnaire bilingue canadien

L'idée du projet de recherche *Lexicographie comparée du français et de l'anglais au Canada*, maintenant couramment connu sous le nom de *Dictionnaire bilingue canadien*, ou le « DBC », a germé du fait d'un sentiment d'insatisfaction sur le plan de la description lexicographique bilingue du français et de l'anglais au Canada. Les initiateurs du projet, après maintes démarches infructueuses pour le financement de l'étude, sont finalement parvenus à obtenir une aide subventionnelle importante qui a permis au projet de démarrer effectivement au début de 1994. Le projet regroupe trois équipes rédactionnelles, réparties dans trois universités canadiennes, soit l'Université d'Ottawa, l'Université de Montréal et l'Université Laval.

À Ottawa, les lexicographes travaillent à la nomenclature française du dictionnaire. Ainsi, ils traduisent les mots-vedettes français pour offrir des équivalents anglais, la plupart des lexicographes étant anglophones et traduisent donc vers leur langue maternelle. L'équipe montréalaise, en majeure partie francophone, s'occupe évidemment de l'autre moitié du dictionnaire, soit la partie anglais-français. Quant à l'équipe de l'Université Laval, elle a pour mandat de traiter les québécismes.

4.1.1 Traitement des entrées

Le traitement des entrées se fait de manière à fournir des articles très élaborés qui sont chacun subdivisés en sept principaux segments : i) l'entrée ; ii) l'équivalent ou les équivalents ; iii) les séquences libres (combinaisons libres) et leur(s) traduction(s) ; iv) les collocations et leur(s) traduction(s) ; v) les expressions figées (proverbes, idiotismes, etc.) et leur(s) traduction(s) ; vi) les mots composés – qui constituent donc des sous-entrées au sein de l'article – et leur(s) traduction(s) et, le cas échéant, une ou plusieurs illustrations, dans les deux langues, de leurs emplois dans une séquence libre, une collocation ou une expression figée, ou les trois ; vii) les renvois.

Pour la rédaction des articles, les lexicographes du DBC ont besoin de certains outils essentiels, dont des ouvrages de référence (dictionnaires unilingues et bilingues, encyclopédies, banques de terminologie, etc.) pour les guider dans leurs travaux, et un corpus de textes informatisé, qui est un concordancier électronique, pour l'attestation de l'usage des mots. Ce corpus, qui a été baptisé *TEXTUM*, riche de quelque 310 millions de mots qui proviennent de sources principalement journalistiques et littéraires, sert aussi à repérer les collocations, les expressions plus ou moins figées,

ou figées, et surtout, les séquences libres qui aident à illustrer l'occurrence d'un mot en discours, et qui seront toutes produites dans l'article même. Les lexicographes ont eu comme directives de ne proposer que des exemples tirés du corpus³⁷, et non des exemples forgés.

En élaborant un article, le rédacteur doit d'abord consulter un nombre de dictionnaires dits obligatoires et, s'il le juge nécessaire, d'autres ouvrages dictionnaires et encyclopédiques facultatifs. Les dictionnaires unilingues servent à cerner le sens, ou les sens, d'un mot. *TEXTUM* joue également ce rôle ; il est même arrivé qu'un sens, non consigné dans les dictionnaires et ne constituant pas un hapax, soit relevé dans *TEXTUM*. De leur côté, les dictionnaires bilingues servent à attester les équivalents obtenus par le rédacteur. Ils font également l'objet d'une liste obligatoire qui doit être consultée par le rédacteur. Tout comme dans le cas des dictionnaires unilingues, il existe une liste de bilingues facultatifs. Les œuvres encyclopédiques et les banques de terminologie viennent compléter les sources dont le rédacteur a besoin pour l'élaboration de son article. Tous les ouvrages de référence figurent dans la bibliographie ci-annexée.

Le lexicographe entame la rédaction d'un article qui lui est confié et lorsqu'il le termine, le soumet à la révision. Celle-ci se fait en plusieurs étapes, par plus d'un réviseur et suit un parcours obligatoire qui comprend les trois universités. Cette méthodologie assure une plus grande qualité de l'article, vu que chaque collaborateur, en partant du lexicographe aux réviseurs successifs, en qualité de locuteur, possède

³⁷ Parfois, le lexicographe se voit contraint de modifier légèrement l'exemple, mais il reste que ce dernier tire sa source du corpus et n'est pas une fabrication du lexicographe.

son propre idiolecte. L'approche entraîne forcément des modifications qui améliorent l'article à mesure que celui-ci change de mains.

4.2 Taille de l'échantillon et nomenclature

D'abord, faisant partie de l'équipe rédactionnelle de Montréal, nous avons naturellement choisi la paire de langues anglais-français pour poursuivre nos travaux. Par conséquent, tout notre échantillon provient de la nomenclature anglaise du DBC. Ainsi, tous les cas qui seront cités au chapitre 5 auront comme langue source l'anglais et comme langue cible le français. Le principal objet de notre étude étant de recenser et d'examiner de plus près les cas d'absence d'équivalence, il nous fallait trouver un moyen raisonnable d'y parvenir. La rédaction d'articles lexicographiques dans le cadre du projet du DBC nous a permis d'avoir une idée de ce que serait l'étendue du travail à accomplir. Par ailleurs, nous étions conscient que cette étude devait se faire au prix d'un effort raisonnable. D'où le choix d'opérer sur un échantillon, lequel serait capable d'offrir des résultats tout à fait admissibles. Ainsi, sachant qu'une entrée produite par un rédacteur du DBC comporte en moyenne deux à trois sens et en prenant donc une moyenne de 2,5 à toute fin de calcul, nous avons estimé qu'un échantillon de 1 000 unités lexicales, soit 2 500 sens ($1\ 000 \times 2,5$) en moyenne à étudier, constituerait une quantité suffisante pour nous permettre de faire des observations valables. La taille de l'échantillon s'élève donc à 1 000 unités lexicales (2 500 sens en moyenne).

4.2.1 Canadianismes

Nous avons vu précédemment que les mots qui sont propres à une culture n'ont souvent pas d'équivalents dans d'autres langues. Comme la vocation première du DBC est de privilégier le traitement des canadianismes, c'était l'occasion idéale pour nous d'avoir une « matière première » déjà disponible sur laquelle une étude sur l'absence pouvait être effectuée. Ce matériau, selon nous, permettrait d'observer dans quelle mesure les canadianismes, de même que les nord-américanismes, n'ont pas leurs correspondants dans une autre langue, le français dans notre cas. En ayant à l'esprit que le Canada dispose de deux langues officielles, toutes deux faisant l'objet de notre étude, on serait tenté de dire que le taux d'absence d'équivalence est faible. Cependant, seule une analyse méthodique offrirait la possibilité de le prouver ou de le démentir. Par ailleurs, à partir de quel chiffre commence-t-on à considérer que le taux est faible ou qu'il est élevé ? Par exemple, un résultat de un pour cent est certes considéré comme un taux faible, mais un taux de dix pour cent est-il jugé élevé ou faible ? Nous préciserons d'emblée que nous ne détenons pas les réponses à ce genre de question. Nous nous contenterons ainsi de fournir les chiffres et de laisser le soin au lecteur d'en faire l'appréciation et de les interpréter à sa propre façon.

Les canadianismes anglais ont été répertoriés par les responsables du projet. Ces derniers ont épluché tous les dictionnaires anglais canadiens ainsi que les principaux dictionnaires anglais de publication européenne et américaine. Tous les mots comportant une marque d'usage canadien ont été retenus. Nous signalerons qu'au cours des travaux lexicographiques du DBC, certains de ces mots ont perdu leur statut de canadianisme, tel qu'il était indiqué à l'origine dans un ou plusieurs des

dictionnaires unilingues anglais, car le lexicographe, selon toutes les sources consultées, était arrivé à la conclusion que l'emploi ou l'acception du mot ne se limitait pas qu'au Canada. Bien souvent, le lexicographe découvrait qu'en fait le mot était plutôt un nord-américanisme, démontrant ainsi l'incohérence des marques d'usage figurant dans les dictionnaires, en général.

Étant intéressé par les cas d'absence d'équivalence et sachant qu'ils se manifestent plus souvent parmi les mots employés spécifiquement par les locuteurs d'une culture, nous nous sommes arrêté plus longuement, comme nous l'avons indiqué précédemment, sur les canadianismes et les nord-américanismes. C'est ainsi que notre échantillon renferme un nombre relativement important de ces régionalismes, comme nous pourrons le constater dans le chapitre suivant.

4.3 Méthodes employées

Après avoir décidé que les canadianismes et nord-américanismes occuperaient une part importante de notre échantillon, il nous fallait déterminer comment l'échantillonnage allait être parachevé. Le lecteur se souviendra que l'établissement de l'équivalence lexicale, tel que nous l'avons décrit au chapitre 1, à la section 1.3, représente un travail de très longue haleine. Par conséquent, une liste de 1 000 unités lexicales (2 500 sens en moyenne) aurait exigé un nombre incalculable de jours d'étude, remettant en cause le caractère raisonnable de toute l'entreprise, surtout que notre but n'était point de *confectionner* un dictionnaire bilingue entier. Il fallait choisir entre un échantillon de taille suffisante qui permettrait de dégager une analyse valable ou un échantillon de taille plus modeste mais qui risquerait d'offrir des résultats insatisfaisants.

4.3.1 Anciens travaux des lexicographes du DBC

En nous appuyant sur les travaux commencés par les lexicographes du DBC, soit en éliminant l'étape de la synthèse des sens (voir la section 1.3.4), nous pouvions gagner du temps en nous concentrant surtout sur les équivalents retenus à la première (dans certains cas, la deuxième) révision. Notre tâche consistait à évaluer ces équivalents, selon nos propres critères, car nous devions tenir compte de plusieurs éléments, par exemple, les marques géographiques, les niveaux de langue, les collocatifs, les catégories grammaticales, les gloses, etc., en langue source comme en langue cible.

L'avantage que procurait cette démarche, c'était que, d'abord, nous n'avions pas à nous préoccuper de la division et du classement des sens du mot, car ils étaient déjà faits par les lexicographes et les réviseurs. Ensuite, nous pouvions nous fier en toute confiance aux équivalents traductionnels ou explicatifs proposés et révisés. Nous pouvions ainsi nous concentrer sur les types d'équivalence établis en mettant à l'épreuve, pour chaque paire de mots, la symétrie entre langue source et langue cible, sans oublier chacun des sens dont les mots sont pourvus. Dans le cas d'une absence d'équivalence, la tâche était aisée ; nous constatons un manque du côté de la langue cible, lequel se manifestait sous deux formes : une absence totale, une case vide en langue cible ou un équivalent explicatif prenant la forme d'une définition ou à caractère encyclopédique. Par contre, l'équivalence absolue était celle qui était la plus difficile à cerner puisqu'il fallait déterminer s'il y avait une parfaite symétrie entre la paire de mots. D'abord, il fallait considérer le nombre de sens de chacun des deux mots, et ce nombre devait être identique dans les deux cas. De plus, pour chacun des

sens en langue source, nous devons déterminer si la symétrie n'était pas brisée en langue cible (se reporter à la Figure 5). Les équivalents qui n'étaient ni absolus ni explicatifs (découlant d'une absence d'équivalence) constituaient, par postulat, les équivalents partiels.

Comme nous l'avons précisé plus haut, nous avons puisé notre échantillon dans les entrées traitées par l'équipe lexicographique du DBC à Montréal. À ce jour, la nomenclature déjà travaillée par cette équipe comprend les unités lexicales commençant, en majeure partie, par les lettres A, B, X, Y et Z, sauf pour ce qui est des canadianismes et autres nord-américanismes, qui couvrent toutes les lettres de l'alphabet. Par ailleurs, dans le cas d'un mot composé, qui figure dans la dernière partie d'une entrée, il peut arriver que la première lettre de celui-ci ne soit pas parmi les cinq lettres précitées (par exemple, à l'entrée *absorber* (*n*) se trouve le composé *shock absorber* ; ainsi, même si la lettre S n'a pas encore été traitée, le composé *shock absorber* l'a été parce qu'il figure à titre de sous-entrée à l'entrée *absorber*). Pour toutes ces raisons, exception faite des mots propres au parler d'Amérique du Nord, notre échantillon comprend essentiellement les unités lexicales dont la lettre initiale fait partie des cinq lettres mentionnées. Par contre, en ce qui concerne les régionalismes nord-américains, la nomenclature s'étale sur toutes les lettres de l'alphabet.

4.3.2 Dictionnaires sélectionnés

Nous avons vu plus haut que les lexicographes du DBC utilisent des dictionnaires unilingues et bilingues au cours de leurs travaux. Tout comme dans le cas des unilingues, les lexicographes doivent se référer à des dictionnaires bilingues qui sont

classés obligatoires. Pour notre part, nous avons décidé de recourir à seulement trois de ces dictionnaires bilingues, soit le *Harrap*, le *Larousse*³⁸ et le *Robert Collins*, aux fins de notre étude. Nous les désignerons par le terme « dictionnaires bilingues sélectionnés » dans le prochain chapitre. Ces dictionnaires ont été retenus, premièrement, parce qu'au début de 1994, au moment où le projet du DBC a commencé, ils étaient les plus importants tant au niveau du traitement des entrées qu'au niveau de l'importance de la taille de la nomenclature. Par la suite, il y a eu d'autres apports dictionnaires, notamment avec l'arrivée du *Oxford-Hachette* vers la fin de 1994 et celle du *Robert Collins Super Senior* en 1995. Deuxièmement, étant donné que bon nombre d'articles du DBC avaient déjà été rédigés avant l'apparition des deux nouveaux dictionnaires précités, nous avons préféré écarter ceux-ci pour notre étude. Par conséquent, aucun équivalent figurant dans ces deux dictionnaires n'a été pris en compte tout le long de nos travaux. Il est important de s'en souvenir au chapitre 5, lorsqu'on nous citerons des cas d'absence d'équivalence. Le lecteur comprendra que s'il découvre un équivalent dans l'un de ces deux dictionnaires, alors que nous en témoignons une absence, ce fait sera attribuable à notre principe méthodologique. Nous avons également suivi ce principe en examinant chacune des entrées rédigées par les lexicographes du DBC. Nous avons fait abstraction de toute référence au *Oxford-Hachette* et au *Robert Collins Super Senior* dans ces entrées. Il est aussi important de préciser que toutes les unités lexicales pour lesquelles nous signalerons une absence d'équivalence, dans le prochain chapitre ou à l'annexe IV, proviennent de dictionnaires généraux de l'anglais ou de *TEXTUM*, ce qui est

³⁸ Pour plus de détails, voir la bibliographie en annexe.

d'ailleurs un critère d'inclusion dans le DBC. Par conséquent, nous les avons considérées comme des mots de la langue générale, même si certaines d'entre elles peuvent donner l'impression d'être des termes d'une langue de spécialité.

Nous avons dressé une liste de toutes les unités lexicales que nous avons examinées, et cette liste figure à l'annexe I. Nous avons également préparé des listes distinctes des canadianismes, des nord-américanismes (hormis les canadianismes), des cas d'absence d'équivalence ainsi que des équivalents absolus qui ont fait l'objet de notre analyse. Le lecteur les trouvera aux annexes II, III, IV et V respectivement.

Chapitre 5

5 Présentation et analyse des résultats

Ce chapitre est consacré à la présentation et à l'analyse des résultats obtenus au terme de notre travail effectué sur notre échantillon d'unités lexicales. Celles-ci ont été sélectionnées d'après les critères indiqués au chapitre précédent. Nous avons choisi, pour cette présentation, de mentionner les quelques cas d'absence d'équivalence que nous avons pu noter. Nous exposerons ensuite des données quantitatives, car nous pensions que quelques chiffres seraient pertinents à notre analyse.

5.1 Cas d'absence d'équivalence

Au chapitre 3, nous avons fait un survol des différentes situations où l'on peut relever les cas d'absence d'équivalence. L'analyse des résultats obtenus à partir de notre échantillon nous a permis de faire les observations qui suivent. Aux fins de la présentation de ces résultats, nous avons effectué des regroupements en fonction des caractéristiques communes que partagent les occurrences, lesquels regroupements divergent quelque peu du classement des catégories de cas d'absence évoqué au chapitre 3. En effet, comme nous avons mis au jour d'autres éléments non abordés par les auteurs, nous avons jugé utile d'en faire l'exposé.

5.1.1 Sports et loisirs

Dans chaque pays, il y a d'habitude un sport favori auquel le public s'adonne. Au Brésil, par exemple, là où la plupart des jeunes rêvent de devenir des vedettes de soccer, ce sport est connu de toute la population brésilienne. De même, au Canada, le

hockey et, à un degré moindre, le baseball jouissent d'une très grande popularité auprès du public. Évidemment, dans les pays où ces deux sports ne sont pas pratiqués, toute la terminologie s'y rapportant y sera absente. On peut penser que, vu le bilinguisme qui existe au Québec et ailleurs au Canada, les termes de hockey et de baseball trouveraient invariablement leur place dans chacune des deux langues officielles. Or, quelle a été notre surprise en constatant que, dans certains cas, même les lexicographes du DBC ont dû rendre les armes, étant dans l'impossibilité de juxtaposer à côté de certains canadianismes anglais leur équivalent français. Nous reproduisons ci-après certains exemples.

Au hockey, lorsqu'un joueur assène un coup de bâton à un adversaire ou gêne celui-ci au moyen du bâton, et que le bâton s'élève au-dessus des épaules, il commet une infraction aux règles. L'anglais nord-américain dispose d'un verbe pour décrire cet acte, soit le verbe *to high-stick*, que le français n'a pas. Ainsi, le lexicographe du DBC a dû faire appel à une glose en guise d'équivalent traductionnel et a donc proposé :

<u>anglais</u>	<u>français</u>
<i>high-stick</i> (vt)	« porter un bâton (<i>trop</i>) élevé à l'endroit d'un adversaire ».

Le cas de *high-stick*, comme beaucoup d'autres verbes anglais, révèle à quel point l'anglais peut être productif au chapitre de la création lexicale. En effet, cette langue n'a pas absolument besoin de procédés dérivationnels pour produire un verbe. Un *high stick*, qui est un syntagme nominal, devient par la force des choses un verbe. Il suffit de placer un trait d'union entre les deux mots de ce syntagme, et le tour est joué. Les exemples où les verbes partagent la même forme que les substantifs

abondent en anglais : *a cry* → *to cry* ; *a dance* → *to dance* ; *a house* → *to house* ; etc.

Pour rester dans le domaine du hockey, nous citerons un autre exemple où nous avons constaté un vide lexical par rapport à l'anglais. Il s'agit de l'unité lexicale polysémique *pond hockey*, dont le deuxième sens, défini comme *badly played hockey*, a son équivalent en français québécois, soit *hockey de garage*. Dans ce cas-ci, nous conviendrons que l'équivalent rend très bien la connotation véhiculée par l'unité lexicale anglaise et constitue ainsi un équivalent tout à fait approprié. En revanche, le premier sens du mot anglais ne possède point d'équivalent lexicalisé en français québécois. Le lexicographe du DBC a ainsi proposé une glose définitionnelle comme suit :

<u>anglais</u>	<u>français</u>
<i>pond hockey</i> (n)	« <i>hockey joué sur une quelconque surface gelée extérieure</i> »,

en espérant que l'utilisateur pourra faire la différence entre un match de hockey formel, qui se joue donc à l'intérieur, et une partie de hockey ne revêtant aucun caractère officiel et qui se déroule à l'extérieur.

En parlant d'un joueur de baseball ou de football (américain) très habile à capter une balle ou un ballon dans les airs, l'anglais nord-américain possède le terme *ball hawk* pour désigner ce joueur exceptionnel. La référence au faucon permet de se faire une idée de la précision qui est exigée de la part du joueur, tout comme l'oiseau qui se doit d'intercepter sa proie sans laisser aucune chance à celle-ci. Précisons que *ball hawk* signifie également un joueur qui a le don de dérober le ballon de son

adversaire. Pour le moment, aucun équivalent de ce mot n'a pu être établi. Il y a donc ici une équivalence zéro.

Dans les Prairies et l'Ouest canadien, le rodéo est une compétition populaire, alors qu'on le rencontre plus rarement dans le reste du Canada. Ce sport, comme tous les autres sports, possède ses propres termes qui, évidemment, sont ignorés du profane. Ainsi, comme il est peu connu au Québec et, à plus forte raison, ailleurs dans la francophonie, nul ne serait étonné en apprenant qu'il y a un terme, ou peut-être plusieurs, qui serait utilisé par les adeptes de ce sport dans le centre et l'ouest du Canada et qui n'aurait pas d'équivalent dans une autre langue que l'anglais. En effet, grâce à l'échantillon sur lequel nous avons travaillé, nous avons relevé un mot, soit le verbe *to bulldog*, qui a deux sens, le premier signifiant menacer ou intimider quelqu'un (comme un bouledogue le ferait), et le deuxième, qui est un canadianisme, voulant dire maîtriser une bête en la couchant par terre, en la maintenant par les cornes et en lui tordant le cou. Comme ce deuxième sens n'avait pas d'équivalent français, un équivalent explicatif a ainsi été proposé. On pourra donc lire, à l'entrée de ce mot dans le DBC, la glose « *dans un rodéo, maîtriser un taureau ou un veau* ». Nous conviendrons que la glose ne comporte pas tous les traits sémantiques que le mot *bulldog* possède, en l'occurrence, le fait que la bête soit maîtrisée par les cornes et qu'on lui torde le cou.

Le verbe *to bulldog* a un dérivé substantivé en *bulldogger*, qui ainsi signifie la personne qui commet cette action. Une fois de plus, le lexicographe du DBC n'a pu trouver un équivalent français et a donc rédigé l'entrée suivante :

anglais***bulldogger*** (n)français

« dans un rodéo, personne qui tente de maîtriser un taureau ou un veau ».

Avant de terminer cette partie de la présentation des résultats sur les sports et les loisirs, nous signalerons un autre exemple d'un canadianisme anglais qui renvoie à l'idée un endroit de villégiature ou un camps de vacances. Au Canada, les activités de chasse et de pêche sont très prisées parmi certains, et souvent, vu l'étendue du territoire canadien, ces derniers doivent se déplacer sur des kilomètres avant de se fixer à l'endroit idéal pour chasser ou pêcher. De plus, les proies des chasseurs ou des pêcheurs ne se trouvent pas à proximité des agglomérations ou de toute présence de civilisation. Ainsi, il arrive que les amateurs de ces sports se voient dans l'obligation de voyager par avion s'ils veulent se livrer pleinement à leurs passions. Des exploitants de ces endroits de villégiature ont donc créé des camps³⁹, si éloignés des civilisations et si inaccessibles par voie carrossable, que le seul moyen d'y accéder est par la voie aérienne. L'anglais canadien dispose de l'unité lexicale *fly-in camp* pour dénommer ce camp, dont l'accès ne s'offre qu'aux avions. Voici ce que le rédacteur du DBC a proposé :

anglais***fly-in camp*** (n)français

« camp de pêche ou de chasse accessible seulement par avion ».

³⁹ Cet emploi du mot *camp* constitue un canadianisme. En effet, à l'entrée du mot dans le *Nouveau Petit Robert*, au sens II, il est donné comme exemples *camp (d'été)*, *camp de pêche*, *de chasse*, etc.

Ainsi, même si le hockey et le baseball connaissent une forte popularité au Québec, certains mots manquent dans le lexique du français québécois, par rapport à l'anglais nord-américain, pour décrire certains faits qui sont propres à ces sports. L'absence d'équivalence ne se manifeste donc pas seulement lorsqu'il y a un écart culturel. Dans le cas actuel, on ne peut en effet imputer à l'écart culturel l'absence d'équivalence. Par conséquent, le lecteur jugera à quel point la confection d'un dictionnaire bilingue mettant en correspondance deux langues de cultures très différentes peut être problématique.

5.1.2 Objets

Dans notre échantillon, les mots qui désignent des objets avaient pour la plupart leurs équivalents français. Nous y avons relevé un seul cas d'absence d'équivalence. On peut penser que cette absence surgit lorsque l'objet en cause existe exclusivement dans une seule culture. Or, le cas d'absence que nous avons recensé prouve que le vide référentiel n'en est pas la seule cause. En effet, il peut exister dans le lexique de l'une des deux collectivités un mot qui dénomme l'objet en question, alors que dans l'autre, il y a vide lexical, l'objet n'ayant point de signifiant, malgré son existence.

Le vide lexical relevé dans notre corpus d'étude et se rapportant à un objet a pour origine la troisième acception du mot *backlog*, ce troisième sens constituant par ailleurs un nord-américanisme. La première acception du mot donne lieu à plusieurs équivalents, notamment *accumulation* (en parlant d'un travail), *retard* (s'il s'agit d'un paiement ou d'un travail) et *arriéré* (dans le cas d'un loyer ou d'un paiement). Pour la deuxième acception, l'équivalent est *réserve* (de vivre). La troisième, qui n'a cours qu'en Amérique du Nord, réfère à une grosse bûche se trouvant au fond d'un foyer. À

défaut de trouver un équivalent traductionnel, le rédacteur du DBC a produit un équivalent explicatif, soit « *bûche située à l'arrière dans un foyer* », n'ayant pu obtenir un mot lexicalisé en français. Ainsi, pour une quelconque raison, des locuteurs anglophones nord-américains ont jugé utile de donner un nom à cette bûche, tandis que pour les locuteurs du français, elle n'est qu'une bûche qui brûle dans le foyer parmi tant d'autres.

5.1.3 Description de la nature

Nous avons vu précédemment que, dans chaque culture, les locuteurs découpent la réalité à leur façon. Par exemple, les Inuits possèdent plusieurs mots pour désigner la neige, et les Africains, plus d'une soixantaine de termes pour nommer les palmiers (Mounin, 1963 : 74). Précisons qu'il n'est pas de notre intention d'aborder l'hypothèse de Whorf-Sapir, « *selon laquelle la langue d'une communauté donnée organise sa culture* »⁴⁰, que nous jugeons inappropriée à notre étude, notre principal but étant de relever les cas d'absence et de dissymétrie et d'en rendre compte. Parmi les canadianismes et nord-américanismes anglais que nous avons étudiés, certains n'avaient pas leur(s) équivalent(s) en français. Nous exposons ci-après ces quelques cas.

Le premier mot que nous citerons est *dalles*, qui a aussi une variante orthographique qui est *dalle*. Selon le *American Heritage Collegiate*, le mot, qui tire son origine de l'ancien français et qui signifiait *gouttière*, désigne aujourd'hui les rapides et les courants dans le passage étroit d'une rivière, flanqué de chaque côté de

⁴⁰ À l'entrée *Whorf-Sapir (hypothèse de)* dans le *DL*, à la page 511.

hautes parois rocheuses. Le terme a probablement pris naissance à l'époque des pionniers qui exploraient le territoire, encore à l'état sauvage à ce moment-là. Ainsi, le découpage de l'univers entourant ces explorateurs se faisait en fonction des réalités qu'ils avaient à affronter. Pour eux, la nature revêtait probablement une importance particulière, et une appréciation appropriée des éléments naturels constituait une garantie pour la survie de ces gens. D'où l'importance de nommer certaines manifestations de cette nature. Paradoxalement, même si le mot *dalles* est un emprunt au français, il n'a pas d'équivalent dans cette langue de nos jours. Une glose a donc été proposée dans le DBC et elle se lit comme suit :

anglais

dalles or dalle (n)

français

« *rapides d'une rivière encaissée dans un couloir pierreux* ».

Nous avons recensé un deuxième mot qui remonte à l'époque des pionniers et qui est également un emprunt au français. Durant cette période de l'histoire du Canada, les seuls moyens de transport dont disposaient les colons étaient par voies navigables et terrestres. Par conséquent, il était nécessaire pour ces gens, voire vital, de maîtriser les éléments de la nature, et les cours d'eau notamment, ainsi que tout ce qui s'y rapportait, constituaient l'une des choses qu'ils devaient très bien appréhender. L'exemple précédent n'en est que la preuve. Pour des raisons qui nous semblent évidentes, les pionniers anglais désignaient, au moyen du mot *décharge*, l'endroit dans un cours d'eau où il fallait décharger les embarcations parce que l'eau y était peu profonde. Les cargaisons étaient donc transportées par voie terrestre pour être rembarquées plus loin à un autre endroit de la rivière, là où l'eau était suffisamment profonde pour être navigable.

Le lexicographe du DBC a dû proposer la glose suivante à l'entrée de ce mot :

<u>anglais</u>	<u>français</u>
décharge (n)	« <i>partie peu profonde d'un cours d'eau où les embarcations doivent être déchargées pour pouvoir passer</i> » .

Ainsi, malgré son étymologie française, et tout comme dans l'exemple précédent, aucun vocable n'a pu être recensé à titre d'équivalent du canadianisme anglais **décharge**.

L'étendue du territoire canadien est si vaste qu'elle peut se refléter dans certains mots des langues parlées au Canada. La perception de l'immensité du pays, la sensation d'isolement et la prise de conscience de son éloignement du reste du monde peuvent être si fortes que la présence de toute chose qui briserait la monotonie du paysage prend de l'importance, notamment un chemin de fer. Ainsi, dans le Grand Nord, la présence d'un chemin de fer a toute sa signification, car grâce à celui-ci, la liaison avec le reste de la civilisation est assurée, de même que l'approvisionnement en denrées ou autres articles essentiels. La population de cette partie du Canada emploie le mot **fringe land** pour désigner les terres qui sont éloignées d'un chemin de fer. Étant donné l'absence d'une équivalence lexicale, constatée dans notre échantillon, nous avons envisagé deux solutions possibles : une glose définitionnelle, soit « *dans le Nord canadien, région qui est relativement éloignée d'un chemin de fer* » ou un équivalent accompagné d'une glose, soit « *région éloignée (d'un chemin de fer)* », les mots entre parenthèses pouvant être omis au besoin.

Outre son immensité territoriale, le Canada se caractérise par des températures hivernales extrêmes. Par conséquent, il est tout naturel d'y rencontrer des mots tels

que *banc de neige*, *bordages*, *frasil*, *poudrerie* ou *tuque* qui lui sont propres et dont l'existence est imputable à des conditions climatiques plus ou moins rigoureuses. Aussi des températures plus douces acquièrent-elles de l'importance lorsqu'elles surviennent. Justement, en anglais canadien, il y a l'unité lexicale *banana belt* pour désigner une région (au Canada) ayant un climat doux par rapport aux régions avoisinantes et qui reste sans équivalence en français.

5.1.4 Politique, administration et économie

Comme nous l'avons vu précédemment, la politique, l'administration et la législation diffèrent d'un pays à l'autre. De même, les réalités économiques peuvent diverger de façon extrême, par exemple entre pays riches et pays pauvres. Or, les quelques exemples que nous reproduisons plus loin montrent que même à l'intérieur d'un même pays, le Canada dans notre cas, les systèmes politiques, administratifs ou législatifs en place peuvent donner lieu à des cas d'absence d'équivalence lexicale.

Notre premier exemple, tiré de notre échantillon, est le mot *burgess*, lequel a plusieurs sens dans chacun des pays où il est employé, soit en Grande-Bretagne, aux États-Unis ou au Canada. Autrement dit, dans chacun de ces trois pays, le mot a plusieurs acceptions. Pour ne pas confondre le lecteur avec les différents sens que ce mot comporte, nous ferons cas des emplois canadiens seulement. Dans le *Gage*, nous trouvons deux sens :

burgess

1. the citizen of a borough.
2. in Saskatchewan, a property owner who has the right to vote on money by-laws in a municipality.⁴¹

Pour pouvoir comprendre le premier sens, l'utilisateur est obligé de consulter l'entrée *borough* cette fois-ci. Toujours dans le *Gage*, nous notons la définition suivante :

borough

1. a town or township having its own local government:
Etobicoke is a borough of Metropolitan Toronto.
2. in England: a) a town with a municipal corporation and a charter that guarantees the right of local self-government. b) a town that sends representatives to Parliament.

Ainsi, si nous revenons à notre mot *burgess* et en nous fondant uniquement sur les définitions offertes dans le *Gage*, nous aurons comme équivalent du premier sens le terme *habitant(e) d'une municipalité*, équivalent qui n'a qu'une valeur d'hyperonyme, car, d'une part, il englobe à la fois le sens 1 et le sens 2 de *borough*, et d'autre part, *municipalité* par rapport à *borough* est un générique. Cependant, pour le deuxième sens de *burgess*, aucun équivalent traductionnel n'existe, sinon une glose encyclopédique telle que :

« en Saskatchewan, contribuable d'une municipalité habilité à voter les règlements de nature économique »,

laquelle a été rédigée par le lexicographe du DBC. La question que certains pourraient se poser est pourquoi n'a-t-on pu trouver un équivalent français, vu le bilinguisme officiel proclamé au Canada. Selon nous, il y deux raisons à cela. La première est que la Saskatchewan n'a pas un statut linguistique bilingue, la seule langue officielle y ayant cours étant l'anglais. La deuxième est que cette réalité

⁴¹ La présentation de l'entrée, ainsi que la suivante, telle qu'elle figure dans ce dictionnaire, a été simplifiée.

n'existe que dans cette province. Par conséquent, le besoin de faire traduire le mot ne s'est jamais fait sentir.

Au Canada, il y a eu plusieurs traités entre la Couronne et les peuples autochtones dans le but d'assurer la coexistence entre ces deux parties. Il s'agissait d'ententes selon lesquelles les Autochtones convenaient de partager leurs terres ancestrales, et en échange, recevaient de la Couronne des compensations financières et certaines garanties (*Canadian Encyclopedia* : vol. II, p. 1056). C'est ainsi que nous trouvons certains termes qui résultent de ces circonstances et qui sont présents maintenant dans les dictionnaires canadiens anglais. Deux d'entre eux, soit *Treaty Day* et *treaty money* n'ont pas d'équivalents français. Le premier signifie l'assemblée annuelle qui réunit les représentants du gouvernement et les membres de certains groupes autochtones. À cette occasion, des chèques (*treaty money*) sont versés aux Autochtones, en vertu des traités signés par l'État et ces derniers.

Nous avons aussi regroupé sous cette rubrique les mots qui se rapportent à la finance. Certains d'entre nous ont probablement déjà entendu le mot *golden parachute* qui signifie un contrat très avantageux qu'une société accorde à un cadre dirigeant. Le but de ce contrat est de garantir à ce dernier une indemnité de départ très importante au cas où il perdrait son emploi advenant l'acquisition de l'entreprise par une autre. Dans le *Robert Collins*, l'équivalent proposé est *indemnité de départ (dans le cadre d'une OPA)*⁴², et dans le *Dictionnaire de la comptabilité*, l'équivalent offert,

⁴² Offre publique d'achat. C'est la démarche entreprise par une société désireuse d'acquérir le contrôle d'une autre société. Elle fait publiquement aux actionnaires de la société convoitée une proposition d'achat d'un certain nombre d'actions de celle-ci. La glose qui figure entre parenthèses fait partie de l'entrée dans le *Robert Collins*.

soit *parachute doré*, conserve la même forme allégorique que l'on trouve chez le mot anglais.

Fait intéressant, le corpus de textes *TEXTUM* qu'utilisent les lexicographes du DBC révèle que *golden parachute* a de nombreux « frères ». En effet, le lexicographe chargé de cette entrée a dénombré plusieurs occurrences de *silver parachute* et de *tin parachute*. Cependant, il n'a pu obtenir les équivalents de ces deux unités lexicales dans les ouvrages consultés. Il a choisi de proposer des gloses qui expliquent le sens de ces mots :

<u>anglais</u>	<u>français</u>
<i>silver parachute</i> (n)	« indemnité de départ garantie à des cadres intermédiaires »
<i>tin parachute</i> (n)	« indemnité de départ garantie à des salariés ».

5.1.5 Verbes d'action

Nous avons vu qu'en anglais, un verbe peut être dérivé d'un substantif sans qu'il soit nécessaire pour celui-ci de subir une transformation. Le verbe garde ainsi la même forme que celle du substantif. Nous savons tous ce qu'est un *zigzag*. De même, nous connaissons la dérivation verbale *zigzaguer*, qui signifie suivre un parcours en zigzag. Le lexique anglais contient également ces deux unités lexicales, soit *zigzag* et *to zigzag*, comme nous le savons probablement tous. Cependant, la plupart d'entre nous seraient surpris d'apprendre que le locuteur anglais a la possibilité de décomposer la notion à laquelle ces deux mots renvoient en deux réalités distinctes, ces deux réalités ayant à leur tour un mot correspondant. En effet, en plus des unités lexicales *zigzag* et *to zigzag* en anglais, nous avons également *zig*, *zag*, *to zig* et

to zag. Le lexicographe du DBC a jugé bon de proposer des équivalents explicatifs pour ces mots, comme indiqués ci-dessous :

<u>anglais</u>	<u>français</u>
<i>zag</i> (n)	« l'un des virages dans un parcours en zigzag »
<i>zag</i> (vi)	« prendre l'un des virages dans un parcours en zigzag »
<i>zig</i> (n)	« l'un des virages dans un parcours en zigzag »
<i>zig</i> (vi)	« prendre l'un des virages dans un parcours en zigzag ».

Signalons que ces verbes peuvent aussi être employés au sens figuré comme dans l'énoncé *he zigged when he should have zagged* (il a fait le contraire de ce qu'il aurait dû faire).

Voici les autres verbes que nous avons recensés dans notre échantillon et pour lesquels un équivalent explicatif a été fourni :

<u>anglais</u>	<u>français</u>
<i>spile</i> (vt)	1. ...
	2. « garnir d'un bondon, fausset, robinet »
	3. « renforcer, supporter à l'aide de pilots »

<u>anglais</u>	<u>français</u>
<i>zoom out</i> (vi inseparable) ⁴³	1. ...
	2. « faire une action à toute vitesse » ⁴⁴

<u>anglais</u>	<u>français</u>
<i>zoom up</i> (vi)	1. ...
	2. « faire une action à toute vitesse » ⁴⁵ .

Le lecteur pourra prendre connaissance des autres cas d'absence non discutés dans ce chapitre à l'annexe IV.

5.1.6 Absence comblée

Grâce à notre échantillon, nous avons pu constater que dans les dictionnaires bilingues sélectionnés (se reporter au chapitre 4 pour ces dictionnaires), certaines unités lexicales n'avaient pas d'équivalent traductionnel, alors que dans le DBC, l'équivalence avait pu être établie. Une présentation de ces cas particuliers permettra de fournir au lecteur plusieurs explications possibles à ces phénomènes.

⁴³ *Inseparable intransitive verb* ; la particule *out* ne peut être séparée de *zoom*, contrairement au verbe *to give away*, par exemple, où il est possible d'écrire *to give away something* ou *to give something away*.

⁴⁴ Par exemple, la combinaison libre *I zoomed out the door* peut se rendre par *je suis sorti à toute vitesse, en trombe*.

⁴⁵ La séquence libre *cars were zooming up in the other direction* pourrait se rendre par *des voitures roulaient à toute allure en sens inverse*.

Notre premier cas est une réalité très familière aux Nord-Américains. En effet, pratiquement tout le monde en Amérique du Nord a déjà goûté à un bagel, ou du moins, en a entendu parler. D'après les recherches que le lexicographe du DBC a effectuées lorsqu'il a rédigé l'article de *bagel*, le mot serait un nord-américanisme. Ses travaux indiquent que la plupart des dictionnaires anglais britanniques accordent au mot une marque régionale. Le caractère régional du mot devient plus évident lorsqu'on tente de voir ce que les dictionnaires bilingues européens nous offrent comme équivalents français. Nous examinerons donc la façon dont l'entrée anglaise *bagel* a été traitée dans le *Robert Collins*, le *Harrap* et le *Larousse* successivement, tous trois des produits lexicographiques européens.

À l'entrée du mot dans le *Robert Collins*, l'utilisateur doit se contenter d'une glose, présentée ainsi :

<u>anglais</u>	<u>français</u>
<i>bagel</i> (n)	« petit pain en croissant ou en couronne ».

En revanche, le lexicographe du *Harrap* s'est permis de donner un équivalent, soit *baguel* (et non *bagel*). Toutes les recherches effectuées dans les dictionnaires et les encyclopédies par le rédacteur du DBC n'ont pu permettre d'attester l'usage de la graphie *baguel*. Cependant, dans le *DQA*, à l'article *bagel*, on nous dit que l'OLF propose la graphie *baguel*. Quant au lexicographe du *Larousse*, il a fourni un équivalent « hybride », soit un équivalent glosé dont la première partie possède toutes les caractéristiques d'un véritable équivalent (c'est-à-dire, insérable dans une phrase, etc.) et la deuxième, une glose mise en parenthèses aux fins de clarification et de nature encyclopédique. L'entrée se présente comme suit :

<u>anglais</u>	<u>français</u>
<i>bagel (n)</i>	petit pain en couronne (<i>de la cuisine juive</i>).

Nous constatons que la première partie ressemble à l'équivalent explicatif présenté dans le *Robert Collins*, qui est donc *petit pain en croissant ou en couronne*. Ainsi, ni le lexicographe du *Robert Collins* ni celui du *Larousse* n'ont recouru à l'emprunt, probablement parce que, premièrement, le mot ne figure dans aucun dictionnaire du français, et deuxièmement, un emprunt ne serait d'aucune aide à l'utilisateur qui ignore de quoi il s'agit. Par contre, comme cette sorte de pain est très connue des Nord-Américains, y compris des Québécois, les locuteurs d'expression française au Québec, qui ne la connaissent que sous son nom anglais, la désignent logiquement par ce nom; l'emprunt est non seulement graphique, mais aussi phonétique. Par conséquent, dans le DBC, le mot anglais *bagel* possède bel et bien un équivalent, qui est évidemment *bagel*.

Notre prochain mot renvoie également à une réalité nord-américaine. Il s'agit plus précisément d'une fête nationale, célébrée uniquement au Canada et aux États-Unis. Ailleurs dans le monde, le *Thanksgiving (Day)* ou le (*jour de l' Action de grâce(s)*) n'a aucune signification pour les gens, sauf pour les rares personnes qui possèdent un certain degré de culture et qui ont appris qu'il s'agit d'une fête qui commémore les remerciements à Dieu des colons américains venus d'Europe, après leur première récolte. Il est fort probable que ces deux mots ne trouveront pas leur équivalent dans d'autres langues. Voici comment le mot anglais a été traité dans nos trois dictionnaires bilingues :

<i>Thanksgiving (Day) (n)</i>		
Dictionnaire	Glose	Remarques
Robert Collins	<i>fête nationale</i>	glose
Harrap	<i>US. fête célébrée le 4^e jeudi de novembre; Can. fête célébrée le 2^e lundi d'octobre, Can. le jour de l'action de grâces</i>	glose + équivalent canadien
Larousse	<i>fête nationale américaine</i>	glose

Cela va sans dire que dans le DBC, il y a équivalence, celle qui s'impose étant bien sûr (*jour de l' Action de grâce(s)*).

Les Nord-Américains ont eu l'idée ingénieuse de trouver un moyen de se débarrasser de leurs vieux objets, meubles, vêtements, etc. Quoi de plus simple que d'organiser devant chez soi, une vente de ces objets hétéroclites à des prix dérisoires, lesquels feraient l'affaire des passants acheteurs, ou même des curieux qui n'auraient eu nullement l'intention au départ d'acheter quoi que ce soit. La vente pouvait avoir lieu à même le trottoir, devant la maison du vendeur, ou sur sa pelouse ou dans son garage si celui-ci donnait sur la rue. C'est ainsi que les Nord-Américains d'expression anglaise se sont mis à désigner cette vente par le nom de *yard sale* ou de *garage sale*. Maintenant, cette pratique fait partie intégrante de la vie nord-américaine, et tous les ans, au printemps et en été, nous pouvons en être témoins un peu partout.

Justement, dans notre échantillon, le mot *yard sale* était présent, et le travail lexicographique qui s’y rapporte dans le cadre du projet du DBC nous a permis de constater que ce mot n’avait pas d’équivalent approprié dans notre trio de dictionnaires bilingues. En voici un tableau récapitulatif du traitement de ce mot dans ces trois ouvrages :

<i>yard sale (n)</i>		
Dictionnaire	Glose	Remarques
Robert Collins	vente d’objets usagés (<i>chez un particulier</i>)	équivalent + glose
Harrap	∅	
Larousse	<i>vente de meubles, d’objets, etc. par un particulier devant sa maison</i>	glose

Comme le lexicographe du DBC a jugé inapproprié l’équivalent offert dans le *Robert Collins*, il en a proposé deux : celui que l’OLF a recommandé, soit *vente débarras*, et celui que l’OLF réprovoque, soit *vente de garage*⁴⁶, tous deux des canadianismes.

Nous passerons maintenant à deux unités lexicales qui font partie de l’histoire des États-Unis. Ce pays est notoire, entre autres, pour la tranche de son histoire sur la traite d’esclaves. Il existait, à cette époque, certaines personnes qui soutenaient la cause antiesclavagiste et qui aidaient de leur mieux les esclaves en fuite, grâce à un réseau particulier qu’elles avaient baptisé *Underground Railroad*. Ce mot figure dans

⁴⁶ Il a pris soin toutefois de mentionner qu’il s’agit d’un emploi critiqué.

les dictionnaires bilingues et n'a pas d'équivalent traductionnel, sauf des gloses encyclopédiques. Le tableau suivant illustre ces entrées.

<i>Underground Railroad (n)</i>		
Dictionnaire	Glose	Remarques
Robert Collins	<i>filière clandestine pour aider les esclaves noirs à fuir le Sud</i>	glose
Harrap	∅	
Larousse	<i>réseau clandestin qui permettait aux fugitifs noirs des États esclavagistes de rejoindre le nord des États-Unis ou le Canada</i>	glose

Dans le DBC, l'équivalent qui a été proposé est *chemin de fer clandestin*, qui est tiré de l'*Encyclopédie du Canada*.

Le deuxième mot, *Yankee Doodle*, est très connu au Canada, alors qu'ailleurs dans le monde, à l'exclusion des États-Unis, il correspond à un vide référentiel. Le mot est seulement repris dans le *Robert Collins*, où aucun équivalent n'est offert, sinon une glose, qui est la suivante : *air populaire de la Révolution américaine*. Par contre, dans le DBC, l'équivalent qui s'impose est logiquement *Yankee Doodle*, puisque tous les Canadiens francophones savent de quoi il s'agit.

Avant de clore cette rubrique qui porte sur les absences lexicales comblées, nous examinerons le cas d'un dernier mot, soit *Yorkshire pudding*. Aucun de nos trois dictionnaires bilingues n'offre un équivalent de ce mot. Ils ont chacun, à leur

entrée respective, une traduction définitionnelle du mot anglais, comme le montre le tableau suivant :

<i>Yorkshire pudding (n)</i>		
Dictionnaire	Glose	Remarques
Robert Collins	<i>pâte à crêpe cuite qui accompagne un rôti de bœuf</i>	glose
Harrap	<i>pâte à choux cuite servie avec du rosbif</i>	glose
Larousse	<i>crêpe épaisse salée traditionnellement servie avec du rôti de bœuf</i>	glose

Le lexicographe du DBC a, quant à lui, proposé un équivalent traductionnel en se fondant sur le corpus textuel auquel tous les lexicographes du projet ont recours et qui renseigne sur les mots en usage au Québec. Il a ainsi proposé *pudding (de) Yorkshire*. Pour une fois, nous assistons à l'emprunt d'un terme de cuisine à l'anglais, et non l'inverse. Comme quoi, une fois n'est pas coutume, vu les innombrables fois que l'anglais a emprunté des termes culinaires au français.

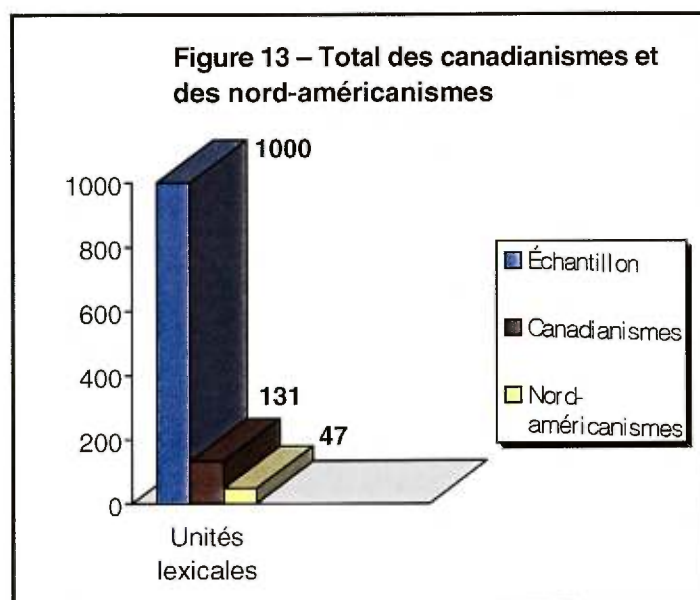
5.2 Données statistiques

Nous aborderons sous cette rubrique le traitement statistique de nos résultats. Nous présenterons, dans l'ordre, les données relatives aux canadianismes et aux nord-américanismes, ensuite celles ayant trait aux cas d'absence d'équivalence, d'équivalence partielle et d'équivalence absolue.

5.2.1 Canadianismes et nord-américanismes

Comme nous l'avons mentionné au chapitre 4, une importante partie de notre échantillon comprend des canadianismes et des nord-américanismes pour les raisons que nous avons fournies. Il serait utile de quantifier ces cas par rapport à l'ensemble de notre échantillon.

Pour ce qui est des canadianismes, notre échantillon en compte 131 cas (Figure 13), soit 13,1 % de la totalité des unités lexicales étudiées. Quant aux nord-américanismes, exclusion faite de ceux qui sont strictement en usage au Canada, nous en avons relevé 47, ce qui



représente 4,7 % de tout l'échantillon. Si nous additionnons les deux groupes, nous obtenons un total de 178, soit 17,8 % de l'échantillon.

5.2.2 Absence d'équivalence

Les cas d'absence sont au nombre de 41. Exprimés en pourcentage, ces cas représentent 4,1 % de tous les mots de l'échantillon. Au cas où ce pourcentage surprendrait le lecteur, si ce dernier l'estime trop élevé, nous signalerons qu'étant donné la forte représentativité des canadianismes et des nord-américanismes au sein de l'échantillon, il est logique que nous en obtenions autant. En effet, si l'échantillon

avait contenu moins de ces régionalismes, on aurait pu s'attendre à trouver moins de cas d'absence. Il s'agit là d'un facteur important dont nous devons tenir compte lorsque nous lirons les chiffres. Par conséquent, pour accorder plus d'objectivité à nos statistiques, il nous a fallu constituer un sous-échantillon représentatif d'unités lexicales qui ne sont pas des régionalismes. Nous présentons d'abord le total de l'échantillon qui englobe ces régionalismes (voir la Figure 14) ; nous désignerons ce groupe par le terme *échantillon intégral*. Ensuite, nous établissons le total qui n'en tient pas compte, c'est-à-dire, après exclusion des canadianismes et des nord-américanismes (voir la Figure 14), et nous appellerons ce deuxième groupe *échantillon épuré*. Au total, l'échantillon épuré comporte 822 unités lexicales (soit 1 000 – 178) par rapport aux 1 000 unités lexicales de l'échantillon intégral. Les 41 cas d'absence mentionnés ci-dessus se rapportent à l'échantillon intégral (4,1 %).

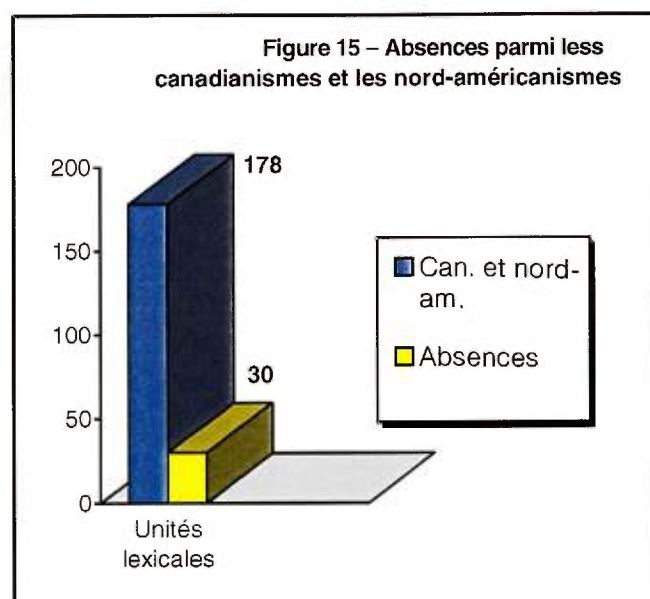
Figure 14 – Nombre et pourcentage d'absences

Échantillon intégral			Échantillon épuré*			Canadianismes et nord-américanismes		
Total de l'échantillon	Total des absences	Pourcentage d'absences	Total de l'échantillon	Total des absences	Pourcentage d'absences	Total des can. et des nord-améric.	Total des absences	Pourcentage d'absences
1 000	41	4,1 %	822	11	1,3 %	178	30	16,9 %

* Déduction faite de tous les canadianismes et nord-américanismes

Eu égard à l'échantillon épuré, il nous a fallu aussi tenir compte des régionalismes (canadianismes et nord-américanismes) qui donnent lieu à une absence d'équivalence pour les soustraire du nombre total des cas d'absence. Par suite de cette opération, l'échantillon épuré indique un pourcentage d'absences moindre, soit 1,3 %, ce qui correspond, en nombre absolu, à 11 occurrences sur 822 (voir la Figure 14). Ce

résultat nous permet de conclure que l'absence d'équivalence se présente plus fréquemment parmi les régionalismes que parmi les mots d'usage plus universel (4,1 % contre 1,3 %), au sein d'une langue donnée. Là où ce fait devient plus flagrant, c'est lorsqu'on détermine le pourcentage d'absences au sein des canadianismes et des nord-

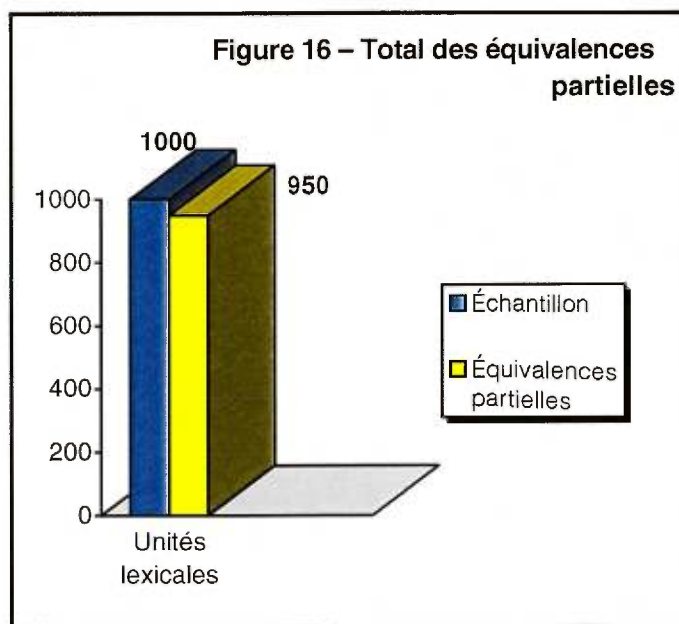


américanismes. En effet, des 178 canadianismes et nord-américanismes, nous avons noté 30 cas d'absence (voir la Figure 15), c'est-à-dire 16,9 %.

5.2.3 Équivalence partielle

Au risque de nous répéter, nous rappellerons au lecteur que la majorité des mots du lexique donnent lieu à une équivalence partielle lorsqu'on les juxtapose à une autre langue. Dans notre échantillon (intégral), nous comptons 950 cas qui présentent une équivalence partielle. Ce résultat vient confirmer ce que nous venons juste de déclarer. Nous devons cependant apporter certaines précisions concernant la méthode

appliquée pour arriver à ce résultat. D'abord, nous avons déterminé le nombre d'absences ; ensuite nous avons répété l'opération pour les équivalents absolus. Nous avons donc postulé que tout le reste de l'échantillon était constitué d'équivalents partiels, soit



$$\text{échantillon intégral} - \text{nombre d'absences} - \text{nombre d'équivalents absolus} = \text{nombre d'équivalents partiels.}$$

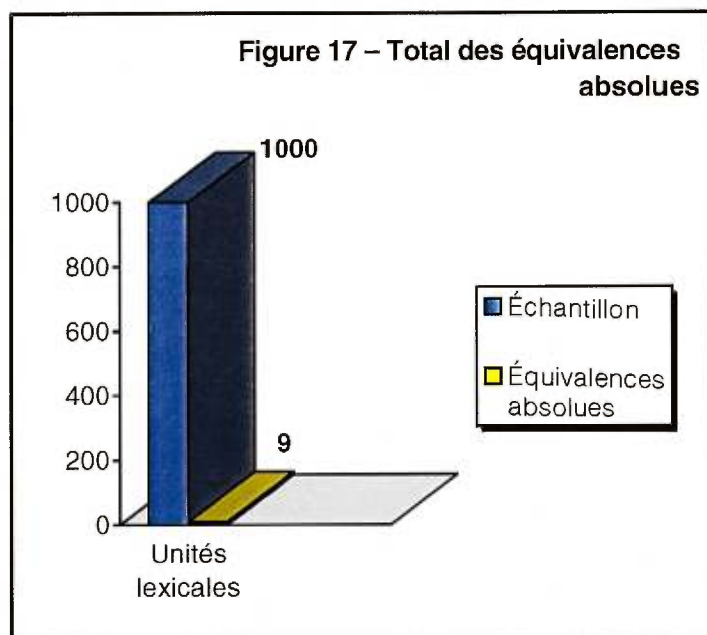
En effet, il était plus logique et raisonnable de procéder ainsi. Avec un total de 950 (voir la Figure 16), la valeur relative des équivalences partielles par rapport à l'échantillon intégral s'établit à 95 %.

5.2.4 Équivalence absolue

Bien que le présent travail ne porte pas directement sur l'équivalence absolue, il fallait, à des fins statistiques, les décompter avant de pouvoir obtenir le nombre de cas qui présentaient une équivalence partielle, tel que nous l'avons décrit ci-dessus. Avant de pouvoir déterminer si nous étions en présence d'une équivalence absolue, il nous a fallu étudier tous les sens de chaque unité lexicale. Il était plus facile d'identifier un cas d'absence d'équivalence, ou même un cas d'équivalence partielle,

que de repérer une équivalence absolue. Le moindre doute au sujet de la nature de l'équivalence, lorsqu'il ne s'agissait pas d'une absence d'équivalence, nous faisait pencher pour une équivalence partielle. Prenons le mot *bagpipe*, par exemple. Celui-ci figure dans notre échantillon, et *a priori*, on pourrait penser que son équivalent, qui est *cornemuse*, constitue une équivalence absolue. Or, une étude plus approfondie révèle qu'il existe plusieurs types de cornemuses ; dans *Universalis CD-ROM*, à l'article *cornemuse*, nous notons ceci : « [...] On peut citer aujourd'hui la *zampogna* italienne, le *biniou breton*, la *cabrette auvergnate*, le *bag-pipe* écossais ou irlandais. Au XVII^e siècle est apparue une variante de cornemuse, la *musette*. [...] » Il est donc possible que le *bagpipe* (écossais ou irlandais) soit différent de la cornemuse bretonne (le *biniou*) ou de la cornemuse auvergnate (la *cabrette*). Si différence il y a, et si

mince soit-elle, force est de considérer l'équivalent *cornemuse* comme un équivalent partiel, et ce, en raison du doute qui subsiste. Par conséquent, les équivalences absolues relevées sont le résultat d'une sélection stricte. Elles



sont au nombre de 9 (voir la Figure 17) et représentent ainsi 0,9 % de l'échantillon intégral, soit 4,5 fois moins que les absences d'équivalence. Les listes complètes des

unités lexicales qui présentent une absence d'équivalence et une équivalence absolue figurent aux annexes IV et V respectivement.

Pour résumer, nous dirons que, dans un dictionnaire bilingue, 1) l'absence d'équivalence est plus fréquente parmi les régionalismes, 2) que de tous les types d'équivalence, l'équivalence partielle est prédominante et 3) que l'équivalence absolue n'est présente que très rarement.

Conclusion

Les chapitres précédents ont été instructifs sur plusieurs plans et nous ont éclairé sur divers aspects de la lexicographie bilingue. Nous avons pu constater que l'établissement de l'équivalence lexicale passe obligatoirement par des approches sémantique et (con)textuelle, dictées par des considérations somme toute familières aussi bien aux linguistes qu'aux traductologues, soit la conciliation entre faits de langue et faits de parole.

Tout comme dans le cas de la synonymie absolue, l'équivalence absolue est un fait rarissime, car elle exige la concordance de divers éléments, pour une paire d'unités lexicales donnée, entre la langue source et la langue cible, concordance qui réduit ainsi le résultat quantitatif à un petit nombre. Ces éléments sont multiples, les plus notables étant le sens, le niveau de langue, la connotation, les contraintes combinatoires, l'isomorphisme et le contenu culturel. Le moindre dénivellement dans l'autre langue, par rapport à la langue source, entraîne une équivalence partielle, si équivalence il y a. Autrement, c'est-à-dire dans le cas d'une absence d'équivalence, il y a vide lexical, que le lexicographe doit tenter de remplir au moyen de divers procédés, tels que l'emprunt, la néologie, l'équivalent explicatif ou un exemple d'utilisation.

L'équivalence partielle est le type d'équivalence qui se produit le plus fréquemment. En effet, au niveau du sens, la presque adéquation de l'unité lexicale de la langue source à celle de la langue cible se matérialise souvent, car bon nombre de réalités extralinguistiques sont communément partagées ou vécues par les locuteurs de chaque culture. La mondialisation des médias, des modes, des cultures même,

réduit les fossés entre les collectivités, tissant progressivement un réseau sémantique auquel les locuteurs de chaque langue deviennent familiers. Du moment où le sens se recoupe pour une paire de mots, l'équivalence se concrétise, peu importe les éléments (connotation, niveau de langue, etc.) qui « gravitent » autour des deux mots, tels deux emballages différents l'un de l'autre, mais dont les contenus seraient les mêmes. Dans ce cas, au lieu d'être absolue, l'équivalence n'est que partielle, et celle-ci se présente dans pratiquement toutes les situations. Par conséquent, les dictionnaires bilingues sont composés en majorité d'équivalents partiels.

C'est ainsi qu'on entend dire dans les cours de traduction à l'université qu'il ne faut pas se fier aux dictionnaires bilingues. Les enseignants n'ont souvent jamais su invoquer les vraies raisons à cette mise en garde ; ils savent par expérience que les équivalents obtenus dans les dictionnaires bilingues ne conviennent pas toujours à leurs traductions, mais en raison d'une insuffisance théorique en métalexigraphie bilingue, il ne leur a pas été donné l'occasion, pour la plupart, de cerner ce problème particulier que représente l'équivalence partielle, équivalence qui n'est donc que relative. Or, dans la vie réelle, confrontés à des textes réels, les traducteurs doivent produire des énoncés entièrement idiomatiques, obtenus grâce à leur compétence linguistique, avec laquelle aucun dictionnaire bilingue ne peut rivaliser à l'heure actuelle.

« [Q]uoi qu'en disent les préfaciers, il n'existe pas de dictionnaires de langue dans lesquels le lecteur trouve à coup sûr le mot qu'il cherche. Entre les formes effectivement rencontrées en discours et la nomenclature du dictionnaire le plus riche subsiste un abîme impossible à combler, qui fait du dictionnaire un objet

particulièrement décevant » (Rey-Debove, 1971 : 64). Même si Josette Rey-Debove avait à l'esprit les dictionnaires unilingues, selon nous, cette assertion est aussi valable pour les dictionnaires bilingues. Ne serait-ce que pour appuyer ce que nous venons d'avancer, citons les propos de P. A. Messelaar (1990 : 32) : « *mais le dictionnaire [bilingue] absolument universel n'a jamais existé, étant donné son impossibilité.* » Nous sommes persuadé toutefois que cette lacune s'amenuisera dans le temps, d'abord avec la poursuite des recherches en métalexicographie, ensuite grâce aux supports informatiques qui tendent à remplacer les dictionnaires de papier.

En effet, ces supports informatiques ne cessent de progresser à pas de géant et leur capacité de stockage continue d'atteindre des niveaux inconcevables encore il y a quelques années. S'il est vrai que le cédérom offre encore des possibilités incomparables par rapport au dictionnaire de papier, le DVD-ROM, quant à lui, serait à même d'augmenter ces possibilités de plus de dix fois ! D'un coup, tous les problèmes d'ordre financier auxquels les éditeurs de dictionnaire font face se trouveront résolus grâce à l'avènement du cédérom et du DVD-ROM. La question de coût, directement liée au nombre de pages d'un dictionnaire, n'aurait plus ainsi sa raison d'être, puisque le coût de production relativement à la publication sur supports informatiques est dérisoire comparativement au coût de publication du dictionnaire de papier. Par conséquent, il est tout à fait légitime d'espérer que les articles lexicographiques dans les dictionnaires bilingues seront plus élaborés que ceux que nous connaissons actuellement. Surtout dans les cas d'équivalence partielle qui affichent des restrictions combinatoires, le traitement lexicographique serait plus étendu. Il ne faut certes pas oublier que l'emploi ou l'acceptation d'un mot peut

changer, au gré de l'usage, et ce facteur est indépendant de la volonté du lexicographe : ce dernier serait toujours en retard par rapport à l'usage. Et la meilleure façon, à notre avis, de capter l'usage, de le « domestiquer », de le figer, est de recourir à un corpus, qui témoigne de la concrétisation de la parole.

Le taux d'absence d'équivalence pour une paire de langues donnée est tributaire de plusieurs facteurs, notamment l'anisomorphisme entre ces deux langues, les fonctions grammaticales qu'occupent certains mots composant leur lexique, qui sont ainsi vides de sens, les terminologies (naissantes surtout), qui créent un vide onomasiologique dans l'autre langue, et le taux d'écart culturel entre ces deux langues. Dans ce dernier cas, plus le taux d'écart est élevé plus le taux d'absence le sera également. Cependant, même en présence de deux cultures presque identiques, il arrive que l'absence d'équivalence se produise. Nous en avons fait l'expérience au chapitre 5 avec certains canadianismes, et plus particulièrement, avec les sports qui se pratiquent au Canada et, dans un autre ordre d'idées, le mot *backlog*. Dans ces cas, il y avait les mêmes réalités extralinguistiques, et pourtant nous avons noté quelques absences d'équivalence. Oserait-on alors avancer que la raison première de l'absence n'est pas imputable à un fait de culture, mais à un fait de parole ? Parole néologique, qui, au début, constituait un idiolecte, attribuable à une seule personne dans sa description de l'univers extralinguistique, dans sa façon de découper le monde, et qui pour une quelconque raison, était reprise par un deuxième, un troisième, et ainsi de suite, locuteur de la même langue, cette reprise ne dépendant que d'un coup de dé ? La reprise du néologisme par d'autres serait alors facilitée au sein d'une même communauté, car les locuteurs constituant celle-ci se verraient dans une situation de

cohabitation, la proximité de ces gens contribuant ainsi à la propagation et à la l'implantation du néologisme. En revanche, tout locuteur ne faisant pas partie de cette collectivité, donc vivant au sein d'une autre culture, et dans ce cas, n'étant pas en contact direct avec les locuteurs de la collectivité en question, n'aura pas l'occasion de prendre connaissance du néologisme et du concept auquel il renvoie. Dans pareil cas, un vide à la fois lexical et référentiel (absence d'équivalence) s'instaure dans les autres langues. Il est vrai toutefois que le néologisme serait issu d'une culture distincte (chaque locuteur fait partie, avant tout, d'une culture en particulier), et de par ce fait, toutes les autres cultures se verraient ainsi « privées » de son emploi. Intervient donc la question à savoir qui du néologisme ou de la culture constitue la principale cause de l'absence d'équivalence. Cette interrogation représente l'occasion pour d'autres chercheurs de poursuivre la réflexion sur la problématique de l'absence d'équivalence et de l'équivalence partielle afin d'en obtenir la réponse.

Bibliographie

Monographies et articles

- AL-KASIMI, Ali M. (1977) : *Linguistics and Bilingual Dictionaries*, Leiden, E. J. Brill, 131 p.
- AYTO, John R. (1983) : « Semantic Analysis and Dictionary Definitions », HARTMANN, Reinhard R. K. (dir.), *Lexicography: Principles and Practice*, London/New York, Academic Press, p. 89-98. [Applied Language Studies]
- BARTHOLOMEW, Doris (1996) : « Translation Equivalents for Headwords: Examples from Mexican Indian Languages », *Lexicographica*, vol. 12, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 16-25.
- BÉJOINT, Henri et Philippe THOIRON (dir.) (1996) : *Les dictionnaires bilingues*, Louvain-la-Neuve, Aupelf-Uref/Duculot, 256 p.
- BÉJOINT, Henri et Philippe THOIRON (1996a) : « Introduction », *Les dictionnaires bilingues*, Louvain-la-Neuve, Aupelf-Uref/Duculot, p. 5-15.
- BENSON, Morton (1990) : « Culture-Specific Items in Bilingual Dictionaries of English », *Dictionaries. Journal of The Dictionary Society of North America*, n° 12, Terre Haute (Indiana), The Dictionary Society of North America, p. 43-54.
- BENSON, Morton (1996) : « Problems of Translation in an English-SerboCroatian Dictionary », *Lexicographica*, vol. 12, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 26-34.
- CHOUL, Jean-Claude (1987) : « Contrôle de l'équivalence dans les dictionnaires bilingues », ILSOON, Robert F. (dir.), *A Spectrum of Lexicography. Papers from AILA Brussels 1984*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, p. 75-90.
- CLAS, André (1996) : « Problèmes de préparation rédactionnelle de dictionnaires bilingues spécialisés : quelques réflexions », BÉJOINT, Henri et Philippe THOIRON (dir.), *Les dictionnaires bilingues*, Louvain-la-Neuve, Aupelf-Uref/Duculot, p. 199-211.
- CORMIER, Monique C. (1995) : *Bibliographie (1988-1994). Lexicologie, lexicographie, terminologie et terminographie*, Montréal, GRESLET, 153 p.

- CREAMER, Thomas B. I. (1996) : « Lexical Equivalence in Chinese and English », *Lexicographica*, vol. 12, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 35-53.
- DUVAL, Alain (1986) : « La métalangue dans les dictionnaires bilingues », *Lexicographica*, vol. 2, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 93-100.
- DUVAL, Alain (1990) : « Nature et valeur de la traduction dans les dictionnaires bilingues », *Cahiers de lexicologie*, vol. 56-57, Paris, Didier Érudition, p. 27-33.
- DUVAL, Alain (1991) : « L'équivalence dans le dictionnaire bilingue », HAUSSMAN, Franz Josef *et al.* (dir.), *Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, tome 3, Berlin, Walter de Gruyter, p. 2817-2824.
- DYRBERG, G. et J. TOURNAY (1990) : « Définition des équivalents de traduction de termes économiques et juridiques sur la base de textes parallèles », *Cahiers de lexicologie*, vol. 56-57, Paris, Didier Érudition, p. 261-274.
- FARINA, Donna M. T. Cr. (1995) : « L. V. Shcherba's "Opyt": A Contribution to Theoretical Lexicography », *International Journal of Lexicography*, vol. 8, Oxford, Oxford University Press, p. 304-313.
- FARINA, Donna M. T. Cr. (1995a) : « L. V. Shcherba: Towards a General Theory of Lexicography », *International Journal of Lexicography*, vol. 8, Oxford, Oxford University Press, p. 314-350.
- FARINA, Donna M. T. Cr. (1996) : « The Bilingual Lexicographer's Best Friends », *Lexicographica*, vol. 12, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 1-15.
- GLEASON, Henry Allan (1961) : *An Introduction to Descriptive Linguistics*, Revised Edition, New York, Holt, Rinehart and Winston, VIII + 503 p.
- HAAS, Mary R. (1962) : « What Belongs in a Bilingual Dictionary? », HOUSEHOLDER, Fred W. et Sol SAPORTA (dir.), *Problems in Lexicography. Report of the Conference on Lexicography Held at Indiana University, November 11-12, 1960*, The Hague, Mouton, p. 45-50.
- HARRELL, Richard S. (1962) : « Some Notes on Bilingual Lexicography », HOUSEHOLDER, Fred W. et Sol SAPORTA (dir.), *Problems in Lexicography. Report of the Conference on Lexicography Held at Indiana University, November 11-12, 1960*, The Hague, Mouton, p. 51-61.
- HARTMANN, Reinhard R. K. (dir.) (1983) : *Lexicography: Principles and Practice*, London/New York, Academic Press, XIX + 228 p. [Applied Language Studies]

- HARTMANN, Reinhard R. K. (dir.) (1984) : *LEXeter '83 Proceedings. Papers from the International Conference on Lexicography at Exeter, 9-12 September 1983*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, VII + 452 p. [Series Maior 1]
- HAUSSMAN, Franz Josef *et al.* (dir.) (1989-1991) : *Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, Berlin, Walter de Gruyter, tomes 1-3, : tome 1, 1989, p. LII + 1-1056; tome 2, 1990, p. XXIII + 1057-2337; tome 3, 1991, p. XXVI + 2339-3355.
- HIETSCH, Otto (1958) : « Meaning Discrimination in Modern Lexicography », *The Modern Language Journal*, vol. 42, p. 232-234.
- HOHULIN, E. Lou (1986) : « The Absence of Lexical Equivalence and Cases of its Asymmetry », *Lexicographica*, vol. 2, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 43-52.
- HOUSEHOLDER, Fred W. et Sol SAPORTA (dir.) (1962) : *Problems in Lexicography. Report of the Conference on Lexicography Held at Indiana University, November 11-12, 1960*, The Hague, Mouton, VIII + 286 p.
- HUMBLEY, John (1974) : « Vers une typologie de l'emprunt linguistique », *Cahiers de lexicologie*, vol. 25, Paris, Didier-Larousse, p. 46-70.
- IANNUCCI, James E. (1957) : « Meaning Discrimination in Bilingual Dictionaries: A New Lexicographical Technique », *The Modern Language Journal*, vol. 41, p. 272-281.
- IANNUCCI, James E. (1962) : « Meaning Discrimination in Bilingual Dictionaries », HOUSEHOLDER, Fred W. et Sol SAPORTA (dir.), *Problems in Lexicography. Report of the Conference on Lexicography Held at Indiana University, November 11-12, 1960*, The Hague, Mouton, p. 201-216.
- IANNUCCI, James E. (1974) : « Sense Discrimination in English and Spanish Bilingual Dictionaries », *Babel*, vol. 20, p. 142-148.
- IANNUCCI, James E. (1985) : « Sense Discriminations and Translation Complements in Bilingual Dictionaries », *Dictionaries. Journal of The Dictionary Society of North America*, n° 7, Terre Haute (Indiana), The Dictionary Society of North America, p. 57-65.
- ILSON, Robert F. (dir.) (1987) : *A Spectrum of Lexicography. Papers from AILA Brussels 1984*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, IX + 150 p.
- KACHRU, Braj B. et Henry KAHANE (dir.) (1995) : *Cultures, Ideologies, and the Dictionary. Studies in Honor of Ladislav Zgusta*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, LXVI + 458 p. [Series Maior 64]

- KROMANN, Hans-Peder (1990) : « Selection and Presentation of Translational Equivalents in Monofunctional and Bifunctional Dictionaries », *Cahiers de lexicologie*, vol. 56-57, Paris, Didier Érudition, p. 17-26.
- KROMANN, Hans-Peder, RIIBER, Theis et Poul ROSBACH (1991) : « Principles of Bilingual Lexicography », HAUSSMAN, Franz Josef *et al.* (dir.), *Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, tome 3, Berlin, Walter de Gruyter, p. 2711-2728.
- LANDAU, Sidney I. (1989) : *Dictionaries: The Art and Craft of Lexicography*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, XIV + 370 p.
- LEEMETS, Helle (1992) : « Translating the "Untranslatable" Words », TOMMOLA, Hannu *et al.* (dir.), *EURALEX '92 Proceedings I-II. Papers Submitted to the 5th EURALEX International Congress on Lexicography in Tampere, Finland, Part II*, Tampere [Finland], Tampereen Yliopisto, p. 473-478.
- MALONE, Kemp (1962) : « Structural Linguistics and Bilingual Dictionaries », HOUSEHOLDER, Fred W. et Sol SAPORTA (dir.), *Problems in Lexicography. Report of the Conference on Lexicography Held at Indiana University, November 11-12, 1960*, The Hague, Mouton, p. 111-118.
- MARTIN, Samuel E. (1962) : « Selection and Presentation of Ready Equivalents in a Translation Dictionary », HOUSEHOLDER, Fred W. et Sol SAPORTA (dir.), *Problems in Lexicography. Report of the Conference on Lexicography Held at Indiana University, November 11-12, 1960*, The Hague, Mouton, p. 153-159.
- MESSELAAR, Petrus Adrianus (1990) : *La confection du dictionnaire général bilingue*, Leuven, Uitgeverij Peeters, 109 p.
- MOUNIN, Georges (1963) : *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, XII + 296 p. [Tel]
- NGUYEN, Dinh-Hoa (1980) : « Bicultural Information in a Bilingual Dictionary », ZGUSTA, Ladislav (dir.), *Theory and Method in Lexicography: Western and Non-Western Perspectives*, Columbia (South Carolina), Hornbeam Press, p. 163-175.
- NGUYEN, Dinh-Hoa (1980-1981) : « Teaching Culture Through Bilingual Dictionaries », *Dictionaries. Journal of The Dictionary Society of North America*, n° 2-3, Terre Haute (Indiana), The Dictionary Society of North America, p. 57-68.

- REY, Alain (1986): « Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues », *Lexicographica*, vol. 2, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 33-42.
- REY, Alain (1991): « Divergences culturelles et dictionnaire bilingue », HAUSSMAN, Franz Josef *et al.* (dir.), *Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, tome 3, Berlin, Walter de Gruyter, p. 2865-2870.
- REY-DEBOVE, Josette (1971): *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, The Hague/Paris, Mouton, 329 p.
- ROBERTS, Roda P. (1996): « Le traitement des collocations et des expressions idiomatiques dans les dictionnaires bilingues », BÉJOINT, Henri et Philippe THOIRON (dir.), *Les dictionnaires bilingues*, Louvain-la-Neuve, Aupelf-Uref/Duculot, p. 181-197.
- ŠARČEVIĆ, Susan (1988): « The challenge of legal lexicography: Implications for bilingual and multilingual dictionaries », SNELL-HORNBY, Mary (dir.), *ZüriLEX '86 Proceedings: Papers read at the EURALEX International Congress, University of Zürich, 9-14 September 1986*, Tübingen, A. Francke Verlag, p. 307-314.
- ŠARČEVIĆ, Susan (1989): « Lexicography and Translation Across Cultures », SNELL-HORNBY, Mary *et al.* (dir.), *Translation and Lexicography. Papers Read at the EURALEX Colloquium Held at Innsbruck, 2-5 July 1987*, s. 1., John Benjamins/Paintbrush/EURALEX, p. 211-221.
- SCHNORR, Veronika (1986): « Translational Equivalent and/or Explanation? The Perennial Problem of Equivalence », *Lexicographica*, vol. 2, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 53-60.
- SNELL-HORNBY, Mary (dir.) (1988): *ZüriLEX '86 Proceedings. Papers Read at the EURALEX International Congress, University of Zürich, 9-14 September 1986*, Tübingen, A. Francke Verlag, XI + 447 p.
- SNELL-HORNBY, Mary *et al.* (dir.) (1989): *Translation and Lexicography. Papers Read at the EURALEX Colloquium Held at Innsbruck, 2-5 July 1987*, s. 1., John Benjamins/Paintbrush/EURALEX, 238 p.
- SOELBERG, N. (1990): « Les informations du dictionnaire bilingue: équivalents ou champs sémantiques? », *Cahiers de lexicologie*, vol. 56-57, Paris, Didier Érudition, p. 51-61.

- STEINER, Roger J. (1995) : « The Bilingual Dictionary in Cross-Cultural Contexts », KACHRU, Braj. B. et Henry KAHANE (dir.), *Cultures, Ideologies, and the Dictionary. Studies in Honor of Ladislav Zgusta*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 275-280. [Series Maior 64]
- SVENSÉN, Bo (1993) : *Practical Lexicography. Principles and Methods of Dictionary-Making*, Oxford/New York, Oxford University Press, XII + 285 p.
- SWANSON, Donald C. (1962) : « Recommendations on the Selection of Entries for a Bilingual Dictionary », HOUSEHOLDER, Fred W. et Sol SAPORTA (dir.), *Problems in Lexicography. Report of the Conference on Lexicography Held at Indiana University, November 11-12, 1960*, The Hague, Mouton, p. 63-77.
- SZENDE, Thomas (1996) : « Problèmes d'équivalence dans les dictionnaires bilingues », BÉJOINT, Henri et Philippe THOIRON (dir.), *Les dictionnaires bilingues*, Louvain-la-Neuve, Aupelf-Uref/Duculot, p. 111-126.
- TOMASZCZYK, Jerzy (1984) : « The Culture-Bound Element in Bilingual Dictionaries », HARTMANN, Reinhard R. K. (dir.), *LEXeter '83 Proceedings. Papers from the International Conference on Lexicography at Exeter, 9-12 September 1983*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 289-297. [Series Maior 1]
- TOMASZCZYK, Jerzy (1988) : « The Bilingual Dictionary Under Review », SNELL-HORNBY, Mary (dir.), *ZüriLEX '86 Proceedings. Papers Read at the EURALEX International Congress, University of Zürich, 9-14 September 1986*, Tübingen, A. Francke Verlag, p. 289-297.
- TOMMOLA, Hannu *et al.* (dir.) (1992) : *EURALEX '92 Proceedings I-II. Papers Submitted to the 5th EURALEX International Congress on Lexicography in Tampere, Finland, Part II*, Tampere [Finland], Tampereen Yliopisto, p. 329-629.
- VAN ROEY, Jacques (1990) : *French-English Contrastive Lexicology. An Introduction*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 145 p. [SPILL, n° 14]
- WHEELER, Marcus (1957) : « Meaning in Bilingual Dictionaries », *Studia Linguistica. Revue de linguistique générale et comparée*, vol. 11, p. 65-69.
- ZGUSTA, Ladislav (1971) : *Manual of Lexicography*, Prague/The Hague, Academia/Mouton, 360 p.
- ZGUSTA, Ladislav (dir.) (1980) : *Theory and Method in Lexicography: Western and Non-Western Perspectives*, Columbia (South Carolina), Hornbeam Press, VII + 189 p.

ZGUSTA, Ladislav (1984) : « Translational Equivalence in the Bilingual Dictionary », HARTMANN, Reinhard R. K. (dir.), *LEXeter '83 Proceedings. Papers from the International Conference on Lexicography at Exeter, 9-12 September 1983*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 147-154. [Series Maior 1]

ZGUSTA, Ladislav (1987) : « Translational Equivalence in a Bilingual Dictionary: Bāhukośyam », *Dictionaries. Journal of The Dictionary Society of North America*, n° 9, Terre Haute (Indiana), The Dictionary Society of North America, p. 1-47.

ZGUSTA, Ladislav (1988) : *Lexicography Today. An Annotated Bibliography of the Theory of Lexicography*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, xv + 349 p. [Series Maior 18]

Dictionnaires et encyclopédies (par ordre de code)

[*Activator*] SUMMERS, Della (dir.) (1993) : *Longman Language Activator*, Harlow, Longman, F34 + 1587 p. + annexes.

[*American Heritage Collegiate*] BERUBE, Margery S. (dir.) (1993) : *The American Heritage College Dictionary*, 3rd edition, Boston/New York, Houghton Mifflin, XXXIV + 1630 p.

[*American Heritage*] SOUKHANOV, Anne (dir.) (1992) : *The American Heritage Dictionary of the English Language*, 3rd edition, Boston/New York, Houghton Mifflin, XLIV + 2140 p.

[*BBJ*] BENSON, Morton, BENSON, Evelyn et Robert ILSON (1986) : *The BBI Combinatory Dictionary of English*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, XL + 286 p.

[*Bélisle*] BÉLISLE, Louis Alexandre (1979) : *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, Montréal, Beauchemin, 1196 p.

[*Canadian Encyclopedia*] MARSH, James H. (dir.) (1988) : *The Canadian Encyclopedia*, 2nd edition, Edmonton, Hurtig Publishers Ltd, 4 volumes.

[*CDC*] PAIKEDAY, Thomas M. (dir.) (1976) : *Compact Dictionary of Canadian English*, Toronto, Holt Rinehart & Winston, XVIII + 844 p.

[*Cobuild*] SINCLAIR, John (dir.) (1988) : *Collins Cobuild English Language Dictionary*, London, William Collins Sons & Co. Ltd, XXIV + 1703 p.

- [*Collins English*] MAKINS, Marian (dir.) (1991) : *Collins English Dictionary*, 3rd edition, Glasgow, HarperCollins, xxxi + 1791 p.
- [*DCF*] ROBINSON, Sinclair et Donald SMITH (1990) : *Dictionary of Canadian French. Dictionnaire du français canadien*, Toronto, Stoddart, xi + 292 p.
- [*Deak*] DEAK, Étienne et Simone (1985) : *Grand Dictionnaire d'Américanismes*, Boucherville, Éditions de Mortagne, 823 p.
- [*Dictionnaire de la comptabilité*] MÉNARD, Louis (dir.) (1994) : *Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière*, Montréal, Institut Canadien des Comptables Agréés, xxii + 994 p.
- [*DL*] DUBOIS, Jean (dir.) (1994) : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, lx + 514 p.
- [*DQA*] BOULANGER, Jean-Claude (1992) : *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, Montréal, Dicorobert, xxxvii + 1273 + annexes.
- [*Dulong*] DULONG, Gaston (1989) : *Dictionnaire des canadianismes*, Montréal, Larousse, xvi + 461 p.
- [*Encyclopédie du Canada*] MARSH, James H. (dir.) (1987) : *L'Encyclopédie du Canada*, Montréal, Les éditions internationales Alain Stanké ltée, 3 tomes.
[Adaptation française de *The Canadian Encyclopedia*]
- [*Funk*] LANDAU, Sidney I. (dir.) (1974) : *Funk and Wagnalls Standard College Dictionary*, Canadian Edition, Toronto, Fitzhenry and Whiteside, xxvi + 1590 p.
- [*Gage*] AVIS, Walter S. et al. (1983) : *Gage Canadian Dictionary*, Toronto, Gage, xxx + 1313 p.
- [*GDEL*] DUBOIS, Claude (dir.) (1982) : *Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse*, Paris, Larousse, 10 tomes.
- [*Grand Robert*] REY, Alain (dir.) (1985) : *Le Grand Robert de la langue française*, 2^e édition, Paris, Le Robert, 9 tomes.
- [*Harrap*] GOLDIE, Jane (dir.) (1993) : *Harrap's Shorter French and English Dictionary*, Edinburgh, Harrap, xxii + 1-1032 p. + annexes + 1-812 p. + annexes.
- [*Larousse*] CARNEY, Faye (dir.) (1993) : *Grand Dictionnaire français-anglais/anglais-français*, Paris, Larousse, 2 tomes.
- [*Lexis*] DUBOIS, Jean (dir.) (1992) : *Lexis. Dictionnaire de la langue française*, Paris, Larousse, xvi + 2109 p.

- [*Longman*] SUMMERS, Della (dir.) (1987) : *Longman Dictionary of Contemporary English*, Harlow, Longman, F53 + 1229 p. + annexes.
- [*Multi*] VILLERS, Marie-Éva de (1992) : *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*, Montréal, Québec/Amérique, XXI + 1325 p.
- [*Nouveau Petit Robert*] REY-DEBOVE, Josette et Alain REY (dir.) (1993) : *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, XXXV + 2467 p. + annexes.
- [*Oxford Advanced*] COWIE, Anthony P. (dir.) (1989) : *Oxford Advanced Learner's Dictionary of Current English*, 4th edition, Oxford, Oxford University Press, XIX + 1492 p. + annexes.
- [*Oxford Concise*] ALLEN, Robert E. (dir.) (1990) : *The Concise Oxford Dictionary*, 8th edition, Oxford, Oxford University Press, XXXIX + 1454 p.
- [*Oxford-Hachette*] CORRÉARD, Marie-Hélène et Valerie GRUNDY (1994) : *The Oxford-Hachette French Dictionary, French-English/English-French. Le Dictionnaire Hachette-Oxford français-anglais/anglais-français*, Oxford/New York/Toronto, Oxford University Press, LX + 1943 p. + annexes.
- [*Oxford Reference*] HAWKINS, Joyce M. (dir.) (1986) : *The Oxford Reference Dictionary*, Oxford, Oxford University Press, IX + 972 p.
- [*Penguin*] PAIKEDAY, Thomas M. (dir.) (1990) : *The Penguin Canadian Dictionary*, Markham/Mississauga, Penguin/Copp Clark Pitman, XVIII + 852 p.
- [*Petit Larousse*] MAUBOURGUET, Patrice (dir.) (1995) : *Le Petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, 1777 p.
- [*Plus*] POIRIER, Claude (dir.) (1988) : *Dictionnaire du français Plus*, Montréal, CEC, XXIV + 1856 p.
- [*Random House Collegiate*] COSTELLO, Robert B. (dir.) (1992) : *Random House Webster's College Dictionary*, New York, Random House, XXXII + 1568 p.
- [*Random House*] FLEXNER, Stuart B. (dir.) (1987) : *The Random House Dictionary of the English Language*, 2nd edition, New York, Random House, XLII + 2478 p.
- [*Robert Collins*] ATKINS, Beryl T., DUVAL, Alain et Rosemary C. MILNE *et al.* (dir.) (1993) : *Le Robert & Collins. Dictionnaire français-anglais/anglais-français Senior*, 3^e édition, Paris, Dictionnaires Le Robert, XXXVIII p. + p. 1-886 + annexes + p. 1-962 + annexes.

- [*Robert Collins Super Senior*] DUVAL, Alain et Vivian MARR (dir.) (1995) : *Le Robert & Collins Super Senior. Grand dictionnaire français-anglais/anglais-français*, 1^{re} édition, Glasgow/Paris, HarperCollins Publishers et Dictionnaires Le Robert, 2 tomes.
- [*RP*] SEUTIN, Émile et André CLAS (1979) : *Richesses et particularités de la langue écrite du Québec*, Montréal, Université de Montréal, 8 fascicules.
- [*Universalis*] GRÉGORY, Claude (dir.) (1968) : *Encyclopædia Universalis*, Paris, Universalis France, 16 volumes.
- [*Universalis CD-ROM*] AUBRY, Alain (dir.) (1995) : *Encyclopædia Universalis*, Paris, Encyclopædia Universalis France S.A., version CD-ROM.
- [*Veyron*] VEYRON, Michel (1989) : *Dictionnaire canadien des noms propres*, Montréal, Larousse, 757 p.
- [*Vinay*] VINAY, Jean-Paul (dir.) (1962) : *Dictionnaire canadien français-anglais anglais-français*, édition abrégée, Montréal, Université de Montréal/McClelland and Stewart, XXXIV + 862 p.
- [*Webster Third*] GOVE, Philip B. (dir.) (1971) : *Webster's Third New International Dictionary of the English Language*, Springfield, Merriam, p. 1a-72a + 2662 p.

Annexe I

Liste des unités lexicales étudiées (échantillon intégral)

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
1.	abacus	<i>n</i>
2.	abase	<i>vt</i>
3.	abatement	<i>n</i>
4.	abdomen	<i>n</i>
5.	abdominal	<i>adj</i>
6.	abdominals	<i>npl</i>
7.	abs	<i>abr / npl</i>
8.	absinthe	<i>n</i>
9.	absorb	<i>vt</i>
10.	absorbability	<i>n</i>
11.	absorbable	<i>adj</i>
12.	absorbable sutures	<i>n</i>
13.	absorbance	<i>n</i>
14.	absorbency	<i>n</i>
15.	absorbent	<i>n</i>
16.	absorbent	<i>adj</i>
17.	absorbent cotton	<i>n</i>
18.	absorber	<i>n</i>
19.	absorbing	<i>adj</i>
20.	absorptance	<i>n</i>
21.	absorption	<i>n</i>
22.	absorption coefficient	<i>n</i>
23.	absorption factor	<i>n</i>
24.	absorption spectrum	<i>n</i>
25.	absorptive	<i>adj</i>
26.	absorptive capacity	<i>n</i>
27.	absorptivity	<i>n</i>
28.	active dry yeast	<i>n</i>
29.	adage	<i>n</i>
30.	adagio	<i>n</i>
31.	adagio	<i>adv</i>
32.	addle	<i>adj</i>
33.	addlehead	<i>n</i>
34.	addle-headed	<i>adj</i>
35.	adductor, adductor muscle	<i>n</i>
36.	adieu	<i>n</i>
37.	adieu	<i>interj</i>
38.	adnominal	<i>n</i>
39.	adrift	<i>adj or adv</i>
40.	aftertaste	<i>n</i>
41.	agaric	<i>n</i>
42.	agave	<i>n</i>
43.	agenda	<i>n</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
44.	agrarian	<i>adj</i>
45.	agrarian	<i>n</i>
46.	agrarianism	<i>n</i>
47.	agribusiness	<i>n</i>
48.	agrichemical	<i>n</i>
49.	agrichemicals	<i>n</i>
50.	agricultural	<i>adj</i>
51.	agriculturalist	<i>n</i>
52.	agriculturally	<i>adv</i>
53.	agriculture	<i>n</i>
54.	agriculturist	<i>n</i>
55.	agrobiologist	<i>n</i>
56.	agrobiology	<i>n</i>
57.	agrochemical	<i>n</i>
58.	agrochemicals	<i>n</i>
59.	agrologist	<i>n</i>
60.	agrology	<i>n</i>
61.	agronomist	<i>n</i>
62.	agronomy	<i>n</i>
63.	alabaster	<i>n</i>
64.	alabaster	<i>adj</i>
65.	alas	<i>interj</i>
66.	alb	<i>n</i>
67.	albatross	<i>n</i>
68.	albeit	<i>conj</i>
69.	albinism / albinoism	<i>n</i>
70.	albino	<i>n</i>
71.	alchemic	<i>adj</i>
72.	alchemical	<i>adj</i>
73.	alchemist	<i>n</i>
74.	alchemistic	<i>adj</i>
75.	alchemy	<i>n</i>
76.	alder	<i>n</i>
77.	alewife	<i>n</i>
78.	alexandrine	<i>n</i>
79.	alexandrine	<i>adj</i>
80.	alfalfa	<i>n</i>
81.	alfresco	<i>adj, adv</i>
82.	algae	<i>npl</i>
83.	alga bloom	<i>n</i>
84.	all-American	<i>adj</i>
85.	all-American	<i>n</i>
86.	allegoric(al)	<i>adj</i>
87.	allegorically	<i>adv</i>
88.	allegory	<i>n</i>
89.	alley	<i>n</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
90.	alley cat	<i>n</i>
91.	alligator	<i>n</i>
92.	alligator clip	<i>n</i>
93.	alliteration	<i>n</i>
94.	allograph	<i>n</i>
95.	allomorph	<i>n</i>
96.	allopathic	<i>adj</i>
97.	allopathy	<i>n</i>
98.	allophone	<i>n</i>
99.	allophone	<i>adj</i>
100.	all-powerful	<i>adj</i>
101.	aloe	<i>n</i>
102.	aloe vera	<i>n</i>
103.	aloud	<i>adv</i>
104.	alpaca	<i>n</i>
105.	altimeter	<i>n</i>
106.	alveolar	<i>adj</i>
107.	alveolar	<i>n</i>
108.	alveolar ridge	<i>n</i>
109.	alveolus	<i>n</i>
110.	amanuensis	<i>n</i>
111.	American aloe	<i>n</i>
112.	Arctic hare, arctic hare	<i>n</i>
113.	babiche	<i>n</i>
114.	baboon	<i>n</i>
115.	bacillar	<i>adj</i>
116.	bacillary	<i>adj</i>
117.	bacilliform	<i>adj</i>
118.	bacillus	<i>n</i>
119.	back alley	<i>n</i>
120.	back bacon	<i>n</i>
121.	back issue	<i>n</i>
122.	back matter	<i>n</i>
123.	back number	<i>n</i>
124.	back pain	<i>n</i>
125.	back passage	<i>n</i>
126.	back pocket	<i>n</i>
127.	backlog	<i>n</i>
128.	backslapping	<i>n</i>
129.	backslash	<i>n</i>
130.	baddie	<i>n</i>
131.	badlands	<i>npl</i>
132.	badminton	<i>n</i>
133.	badminton bird	<i>n</i>
134.	bagatelle	<i>n</i>
135.	bagel	<i>n</i>
136.	baggageaway, baggatiway	<i>n</i>
137.	bagpipe	<i>n</i>
138.	bagpiper	<i>n</i>
139.	bailey	<i>n</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
140.	Bailey bridge	<i>n</i>
141.	baker's yeast	<i>n</i>
142.	balaclava	<i>n</i>
143.	balalaika	<i>n</i>
144.	balance billing , extra(-)billing	<i>n</i>
145.	balconied	<i>adj</i>
146.	balcony	<i>n</i>
147.	balding	<i>adj</i>
148.	baldly	<i>adv</i>
149.	ball	<i>n</i>
150.	ball	<i>vt</i>
151.	ball	<i>vi</i>
152.	ball and chain	<i>n</i>
153.	ball bearing	<i>n</i>
154.	ball boy	<i>n</i>
155.	ball carrier	<i>n</i>
156.	ball cartridge, ball- cartridge	<i>n</i>
157.	ball club	<i>n</i>
158.	ball cock	<i>n</i>
159.	ball diamond	<i>n</i>
160.	ball dress	<i>n</i>
161.	ball game	<i>n</i>
162.	ball girl	<i>n</i>
163.	ball gown	<i>n</i>
164.	ball hawk	<i>n</i>
165.	ball hockey	<i>n</i>
166.	ball joint	<i>n</i>
167.	ball lightning	<i>n</i>
168.	ball mill	<i>n</i>
169.	ball of the foot	<i>n</i>
170.	ball of the thumb	<i>n</i>
171.	ball valve	<i>n</i>
172.	ball-and-socket joint	<i>n</i>
173.	ball-breaker	<i>n</i>
174.	ball-buster	<i>n</i>
175.	ballerina	<i>n</i>
176.	ballpark figure	<i>n</i>
177.	ballpark, ball park	<i>n</i>
178.	ball-peen hammer	<i>n</i>
179.	ballplayer, ball player	<i>n</i>
180.	ballpoint (pen), ball- point (pen)	<i>n</i>
181.	ballroom	<i>n</i>
182.	ballroom dancing	<i>n</i>
183.	ball-shaped	<i>adj</i>
184.	ballup, ballsup	<i>vt</i>
185.	ball-up, ballup, balls-up	<i>n</i>
186.	baloney	<i>n</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
187.	baloney	<i>interj</i>
188.	balsa	<i>n</i>
189.	balsa wood, balsa-wood	<i>n</i>
190.	baluster	<i>n</i>
191.	balustrade	<i>n</i>
192.	bamboo	<i>n</i>
193.	banana belt	<i>n</i>
194.	bandanna	<i>n</i>
195.	bandeau	<i>n</i>
196.	bandolier, bandoleer	<i>n</i>
197.	bangle	<i>n</i>
198.	bangs	<i>n</i>
199.	banjo	<i>n</i>
200.	banjoist	<i>n</i>
201.	bank account	<i>n</i>
202.	bank barn	<i>n</i>
203.	bank book	<i>n</i>
204.	bank clerk	<i>n</i>
205.	bank draft	<i>n</i>
206.	bank holiday	<i>n</i>
207.	bank loan	<i>n</i>
208.	bank manager	<i>n</i>
209.	banking hours	<i>n</i>
210.	banknote, bank note	<i>n</i>
211.	BB gun, bee-bee gun	<i>n</i>
212.	bedding	<i>n</i>
213.	bedding plant	<i>n</i>
214.	bedeck	<i>vt</i>
215.	bedevil	<i>vt</i>
216.	bedevilment	<i>n</i>
217.	bedlam	<i>n</i>
218.	Bedouin	<i>npr</i>
219.	bedraggled	<i>adj</i>
220.	bedrock	<i>n</i>
221.	bedroom	<i>n</i>
222.	bedroom community	<i>n</i>
223.	bedroom eyes	<i>n</i>
224.	bedroom slipper	<i>n</i>
225.	bedside	<i>n</i>
226.	bedside lamp	<i>n</i>
227.	bedside manner	<i>n</i>
228.	bedside rug	<i>n</i>
229.	bedside table	<i>n</i>
230.	bedtime	<i>n</i>
231.	bedtime	<i>n</i>
232.	bee	<i>n</i>
233.	beehive	<i>n</i>
234.	beekeeper, bee(-)keeper	<i>n</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
235.	beekeeping, bee-keeping	<i>n</i>
236.	beeline, bee-line	<i>n</i>
237.	beer slinger, beer-slinger	<i>n</i>
238.	beeswax	<i>vt</i>
239.	beeswax	<i>n</i>
240.	beet	<i>n</i>
241.	beet sugar	<i>n</i>
242.	beetroot	<i>n</i>
243.	befog	<i>vt</i>
244.	befoul	<i>vt</i>
245.	beget	<i>vt</i>
246.	begetter	<i>n</i>
247.	begone	<i>interj ; vi</i>
248.	begonia	<i>n</i>
249.	begrimed	<i>adj</i>
250.	biffy	<i>n</i>
251.	bitter aloes	<i>n</i>
252.	black-backed woodpecker	<i>n</i>
253.	blatancy	<i>n</i>
254.	blatant	<i>adj</i>
255.	blatantly	<i>adv</i>
256.	blazer	<i>n</i>
257.	blazon	<i>vt</i>
258.	blazon	<i>n</i>
259.	bloke	<i>n</i>
260.	blond	<i>adj</i>
261.	blond	<i>n</i>
262.	blonde	<i>n</i>
263.	blondish	<i>adj</i>
264.	blondness	<i>n</i>
265.	bloodstone	<i>n</i>
266.	blouson	<i>n</i>
267.	blowsy	<i>adj</i>
268.	blowzed	<i>adj</i>
269.	bluejay, blue jay	<i>n</i>
270.	blueprint	<i>n</i>
271.	blueprint	<i>vt</i>
272.	bluestocking, blue-stocking	<i>n</i>
273.	blunder	<i>n</i>
274.	blunder	<i>vi</i>
275.	blunderer	<i>n</i>
276.	blundering	<i>adj</i>
277.	boa	<i>n</i>
278.	boa constrictor	<i>n</i>
279.	boar	<i>n</i>
280.	bobcat	<i>n</i>
281.	bobtail	<i>n</i>
282.	bobtailed	<i>adj</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
283.	borrow pit	<i>n</i>
284.	break trail	<i>vi</i>
285.	brewer's yeast	<i>n</i>
286.	brush wolf	<i>n</i>
287.	bug zapper	<i>n</i>
288.	bulldog	<i>n</i>
289.	bulldog	<i>vt</i>
290.	bulldogger	<i>n</i>
291.	burgess	<i>n</i>
292.	bush line	<i>n</i>
293.	bush lot	<i>n</i>
294.	bush pilot	<i>n</i>
295.	bushworker	<i>n</i>
296.	bushy-tailed wood rat	<i>n</i>
297.	butt-end	<i>n</i>
298.	butt-end	<i>vt</i>
299.	butter tart	<i>n</i>
300.	cahot	<i>n</i>
301.	caisse populaire	<i>n</i>
302.	caleche driver	<i>n</i>
303.	caleche, calèche	<i>n</i>
304.	calumet	<i>n</i>
305.	Canada Year Book	<i>n</i>
306.	Canada yew	<i>n</i>
307.	Canadian bacon	<i>n</i>
308.	Candu	<i>n</i>
309.	CanLit	<i>n</i>
310.	canola , Canola	<i>n</i>
311.	carcajou	<i>n</i>
312.	Chinese yam	<i>n</i>
313.	Christmas	<i>n</i>
314.	Christmas cactus	<i>n</i>
315.	Christmas Day	<i>n</i>
316.	Christmas Eve	<i>n</i>
317.	Christmas pudding	<i>n</i>
318.	Christmas rose	<i>n</i>
319.	Christmas stocking	<i>n</i>
320.	Christmas tree	<i>n</i>
321.	Christmassy	<i>adj</i>
322.	Christmastide	<i>n</i>
323.	Christmastime, Christmas time	<i>n</i>
324.	college yell	<i>n</i>
325.	collegiate institute, collegiate	<i>n</i>
326.	common yellowthroat	<i>n</i>
327.	continentalism	<i>n</i>
328.	continentalist	<i>adj</i>
329.	coyote	<i>n</i>
330.	Crown corporation	<i>n</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
331.	dag	<i>n</i>
332.	Dall sheep	<i>n</i>
333.	dalles, dalle	<i>n</i>
334.	dan	<i>n</i>
335.	darb	<i>n</i>
336.	décharge	<i>n</i>
337.	defensive blunder	<i>n</i>
338.	deke	<i>n</i>
339.	deke	<i>vt</i>
340.	dene, Dene, Déné	<i>n</i>
341.	deputy minister, Deputy Minister	<i>n</i>
342.	deputy returning officer	<i>n</i>
343.	dew worm, dew- worm	<i>n</i>
344.	diamond willow	<i>n</i>
345.	dickey, dickie, dicky	<i>n</i>
346.	dicky, dickey	<i>adj</i>
347.	Digby chicken, Digby chick	<i>n</i>
348.	dogan	<i>n</i>
349.	Dogrib	<i>npr</i>
350.	dome fastener	<i>n</i>
351.	dory	<i>n</i>
352.	downy woodpecker	<i>n</i>
353.	draegerman	<i>n</i>
354.	drum dance	<i>n</i>
355.	dry yeast	<i>n</i>
356.	electoral district	<i>n</i>
357.	English yew	<i>n</i>
358.	equalization grant, equalization payment	<i>n</i>
359.	family allowance	<i>n</i>
360.	fascine	<i>n</i>
361.	field hockey	<i>n</i>
362.	fire hall, firehall	<i>n</i>
363.	fly-in camp	<i>n</i>
364.	francization certificate	<i>n</i>
365.	francization, francisation, Francization	<i>n</i>
366.	francize, francise	<i>vt</i>
367.	fringe land	<i>n</i>
368.	front yard	<i>n</i>
369.	gas absorption	<i>n</i>
370.	gaspereau	<i>n</i>
371.	golden handshake	<i>n</i>
372.	goldeye	<i>n</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
373.	grass hockey	<i>n</i>
374.	guest bedroom	<i>n</i>
375.	gunk hole	<i>n</i>
376.	Hab	<i>n</i>
377.	habitant	<i>n</i>
378.	hairy woodpecker	<i>n</i>
379.	herring choker, herringchoker	<i>n</i>
380.	high-stick	<i>vt</i>
381.	high-sticking	<i>n</i>
382.	high-yield	<i>adj</i>
383.	high-yielding	<i>adj</i>
384.	hostel school	<i>n</i>
385.	ice fish, ice-fish	<i>vi</i>
386.	ice fisherman, ice- fisherman	<i>n</i>
387.	ice fishing, ice- fishing	<i>n</i>
388.	impaired	<i>adj</i>
389.	inconnu	<i>n</i>
390.	instant yeast	<i>n</i>
391.	Japanese yew	<i>n</i>
392.	joual	<i>n</i>
393.	kamik	<i>n</i>
394.	ladder-backed woodpecker	<i>n</i>
395.	landed immigrant	<i>n</i>
396.	lark	<i>n</i>
397.	larrigan, larigan	<i>n</i>
398.	leap year	<i>n</i>
399.	Lewis's woodpecker	<i>n</i>
400.	liveyere, livier, livyer	<i>n</i>
401.	local improvement district	<i>n</i>
402.	lower abdomen	<i>n</i>
403.	lower/low back pain	<i>n</i>
404.	low-yield	<i>adj</i>
405.	low-yielding	<i>adj</i>
406.	master bedroom	<i>n</i>
407.	moss-bag	<i>n</i>
408.	moufle, muffle	<i>n</i>
409.	mountain rat	<i>n</i>
410.	New Year	<i>n</i>
411.	New Year's Day	<i>n</i>
412.	New Year's Eve	<i>n</i>
413.	nightcrawler	<i>n</i>
414.	nitchie	<i>n</i>
415.	non-treaty	<i>adj</i>
416.	nuisance ground	<i>n</i>
417.	nunatak	<i>n</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
418.	nunny-bag, nunny bag, nunnybag	<i>n</i>
419.	outsider	<i>n</i>
420.	overzealous, over- zealous	<i>adj</i>
421.	overzealously, over- zealously	<i>adv</i>
422.	overzealousness, over-zealousness	<i>n</i>
423.	Pacific yew	<i>n</i>
424.	pack rat, pack-rat	<i>n</i>
425.	petting zoo	<i>n</i>
426.	pileated woodpecker	<i>n</i>
427.	pingo	<i>n</i>
428.	point-blanket, point blanket, pointed blanket	<i>n</i>
429.	polar hare	<i>n</i>
430.	pond hockey	<i>n</i>
431.	poplar bluff	<i>n</i>
432.	popper	<i>n</i>
433.	potlatch	<i>n</i>
434.	potlatch	<i>vt</i>
435.	potlatch	<i>vi</i>
436.	press stud	<i>n</i>
437.	rampike	<i>n</i>
438.	red beet	<i>n</i>
439.	Red Ensign	<i>n</i>
440.	red tide	<i>n</i>
441.	red tide toxin	<i>n</i>
442.	red-bellied woodpecker	<i>n</i>
443.	red-headed woodpecker	<i>n</i>
444.	residential school	<i>n</i>
445.	returning officer	<i>n</i>
446.	road allowance	<i>n</i>
447.	Royal Commission	<i>n</i>
448.	rumble seat, rumble	<i>n</i>
449.	sabayon	<i>n</i>
450.	salt chuck	<i>n</i>
451.	sault	<i>n</i>
452.	self-absorbed	<i>adj</i>
453.	self-absorption	<i>n</i>
454.	service vote	<i>n</i>
455.	severance pay	<i>n</i>
456.	shock absorber	<i>n</i>
457.	shopping plaza	<i>n</i>
458.	side road	<i>n</i>
459.	silver parachute	<i>n</i>
460.	silver thaw	<i>n</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
461.	skid road	<i>n</i>
462.	slap shot, slapshot	<i>n</i>
463.	snap fastener	<i>n</i>
464.	snap shot	<i>n</i>
465.	snow fence	<i>n</i>
466.	snowmobile	<i>n</i>
467.	snowmobile	<i>vi</i>
468.	snowmobile boot	<i>n</i>
469.	snowmobile circuit	<i>n</i>
470.	snowmobile club	<i>n</i>
471.	snowmobile race	<i>n</i>
472.	snowmobile suit	<i>n</i>
473.	snowmobile trail	<i>n</i>
474.	snowmobiler	<i>n</i>
475.	snowmobiling	<i>n</i>
476.	snye, sny	<i>n</i>
477.	sound absorption	<i>n</i>
478.	sourdough	<i>n</i>
479.	sourdough bread	<i>n</i>
480.	spile	<i>n</i>
481.	spile	<i>vt</i>
482.	stickhandle	<i>vi</i>
483.	stickhandle	<i>vt</i>
484.	stickhandler	<i>n</i>
485.	stickhandling	<i>n</i>
486.	Stone sheep, stone sheep, Stone's sheep	<i>n</i>
487.	sugaring off	<i>n</i>
488.	Telidon	<i>n</i>
489.	Territorial Council	<i>n</i>
490.	Thanksgiving (Day)	<i>npr</i>
491.	three-toed woodpecker	<i>n</i>
492.	timber limit	<i>n</i>
493.	tin parachute	<i>n</i>
494.	togue	<i>n</i>
495.	tommy cod, tommycod	<i>n</i>
496.	totem pole, totem-pole	<i>n</i>
497.	tourtière	<i>n</i>
498.	trade rat	<i>n</i>
499.	train	<i>n</i>
500.	trapline, trap line	<i>n</i>
501.	travois	<i>n</i>
502.	Treaty Day	<i>n</i>
503.	treaty Indian	<i>n</i>
504.	treaty money	<i>n</i>
505.	tuktu, tuktoo	<i>n</i>
506.	tuladi	<i>n</i>
507.	tupik, tupek, tupiq	<i>n</i>
508.	tyee	<i>n</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
509.	UIC, Unemployment Insurance Commission	<i>n</i>
510.	ultramontagne	<i>n</i>
511.	ulu	<i>n</i>
512.	Underground Railroad	<i>n</i>
513.	United Empire Loyalist, Loyalist	<i>n</i>
514.	venison bird	<i>n</i>
515.	wanigan, wangan, wannigan	<i>n</i>
516.	wash	<i>n</i>
517.	watap, watape, wattape	<i>n</i>
518.	wavey	<i>n</i>
519.	weather office	<i>n</i>
520.	wendigo, windigo	<i>n</i>
521.	Western yew	<i>n</i>
522.	white-headed	<i>n</i>
523.	wigwam	<i>n</i>
524.	wild rice	<i>n</i>
525.	wild rose	<i>n</i>
526.	Wild Rose province, the	<i>n</i>
527.	wind-charger, wind charger, windcharger	<i>n</i>
528.	windflower	<i>n</i>
529.	Winnipeg couch	<i>n</i>
530.	Winnipeg goldeye	<i>n</i>
531.	winterer	<i>n</i>
532.	wintering partner	<i>n</i>
533.	wolf willow, wolf-willow	<i>n</i>
534.	wolverine	<i>n</i>
535.	Wolverine State, the	<i>n</i>
536.	wood rat	<i>n</i>
537.	woodpecker	<i>n</i>
538.	x	<i>vt</i>
539.	X chromosome	<i>n</i>
540.	x out	<i>vt</i>
541.	x, X	<i>n</i>
542.	X-acto knife	<i>n</i>
543.	x-axis	<i>n</i>
544.	X-band	<i>n</i>
545.	xenon	<i>n</i>
546.	xenon lamp	<i>n</i>
547.	xenophobe	<i>n</i>
548.	xenophobia	<i>n</i>
549.	xenophobic	<i>adj</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
550.	Xer	<i>n</i>
551.	xerographic	<i>adj</i>
552.	xerography	<i>n</i>
553.	Xerox	<i>n</i>
554.	Xerox	<i>vt</i>
555.	Xerox machine	<i>n</i>
556.	Xerox paper	<i>n</i>
557.	Xerox room	<i>n</i>
558.	X-linked	<i>n</i>
559.	Xmas	<i>abr</i>
560.	X-rated	<i>adj</i>
561.	X-ray crystallography	<i>n</i>
562.	X-ray diagnosis	<i>n</i>
563.	X-ray diffraction	<i>n</i>
564.	X-ray examination	<i>n</i>
565.	X-ray machine	<i>n</i>
566.	X-ray photography	<i>n</i>
567.	X-ray picture	<i>n</i>
568.	X-ray therapy	<i>n</i>
569.	X-ray treatment	<i>n</i>
570.	X-ray tube	<i>n</i>
571.	X-ray, x-ray	<i>n</i>
572.	X-ray, x-ray	<i>vt</i>
573.	X's and O's	<i>n</i>
574.	XXX-rated	<i>adj</i>
575.	xylograph	<i>n</i>
576.	xylographer	<i>n</i>
577.	xylographic	<i>adj</i>
578.	xylography	<i>n</i>
579.	xylophone	<i>n</i>
580.	xylophonist	<i>n</i>
581.	Y chromosome	<i>n</i>
582.	y, Y	<i>n</i>
583.	yacht	<i>vi</i>
584.	yacht	<i>n</i>
585.	yacht club	<i>n</i>
586.	yachting	<i>n</i>
587.	yachtsman	<i>n</i>
588.	yachtswoman	<i>n</i>
589.	yackety-yak, yakety-yak	<i>vi</i>
590.	yackety-yak, yakety-yak	<i>n</i>
591.	yah	<i>interj</i>
592.	yah	<i>pron</i>
593.	yah	<i>adv</i>
594.	yahoo	<i>interj</i>
595.	yahoo	<i>n</i>
596.	yak	<i>vt</i>
597.	yak	<i>vi</i>
598.	yak	<i>n</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
599.	yak, yack	<i>n</i>
600.	yakitori	<i>n</i>
601.	yam	<i>n</i>
602.	yammer	<i>vt</i>
603.	yammer	<i>vi</i>
604.	yammer	<i>n</i>
605.	yammering	<i>n</i>
606.	yammering	<i>adj</i>
607.	yang, Yang	<i>n</i>
608.	Yank	<i>npr</i>
609.	yank	<i>vt</i>
610.	yank	<i>n</i>
611.	yank off	<i>vt</i>
612.	yank out	<i>vt</i>
613.	Yankee	<i>n</i>
614.	Yankee Doodle	<i>n</i>
615.	yap	<i>interj</i>
616.	yap	<i>n</i>
617.	yap	<i>vt</i>
618.	yap	<i>vi</i>
619.	yapping	<i>n</i>
620.	yapping	<i>adj</i>
621.	yard	<i>n</i>
622.	yard	<i>vi</i>
623.	yard	<i>vt</i>
624.	yard goods	<i>n</i>
625.	yard line	<i>n</i>
626.	yard sale	<i>n</i>
627.	yardage	<i>n</i>
628.	yardarm	<i>n</i>
629.	yardmaster	<i>n</i>
630.	yardstick	<i>n</i>
631.	yarmulke, yarmulka	<i>n</i>
632.	yarn	<i>n</i>
633.	yarn	<i>vi</i>
634.	yarrow	<i>n</i>
635.	yashmak, yashmac, yasmak	<i>n</i>
636.	yaw	<i>n</i>
637.	yaw	<i>vi</i>
638.	yaw	<i>vt</i>
639.	yawl	<i>n</i>
640.	yawn	<i>n</i>
641.	yawn	<i>vt</i>
642.	yawn	<i>vi</i>
643.	yawner	<i>n</i>
644.	yawning	<i>adj</i>
645.	yawning	<i>n</i>
646.	yaws	<i>n</i>
647.	y-axis	<i>n</i>
648.	ye	<i>pron</i>
649.	ye	<i>art</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
650.	yea	<i>adv</i>
651.	yea	<i>n</i>
652.	yeah	<i>adv</i>
653.	year	<i>n</i>
654.	year around	<i>adv</i>
655.	year end, year-end	<i>n</i>
656.	year round, year-round	<i>adv</i>
657.	yearbook, year-book, year book	<i>n</i>
658.	yearling	<i>n</i>
659.	year-long	<i>adj</i>
660.	yearly	<i>adv</i>
661.	yearly	<i>adj</i>
662.	yearn	<i>vi</i>
663.	yearning	<i>adj</i>
664.	yearning	<i>n</i>
665.	yearningly	<i>adv</i>
666.	year-old	
667.	yea-sayer	<i>n</i>
668.	yeast	<i>n</i>
669.	yeast bread	<i>n</i>
670.	yeast cake	<i>n</i>
671.	yeast cell	<i>n</i>
672.	yeast infection	<i>n</i>
673.	yeasty	<i>adj</i>
674.	yegg	<i>n</i>
675.	yell	<i>n</i>
676.	yell, yell out	<i>vt</i>
677.	yell, yell out	<i>vi</i>
678.	yelling	<i>n</i>
679.	yelling	<i>adj</i>
680.	Yellowknife	<i>n</i>
681.	yellowthroat	<i>n</i>
682.	yelp	<i>vt</i>
683.	yelp	<i>vi</i>
684.	yelping	<i>adj</i>
685.	yelping	<i>n</i>
686.	yen	<i>n</i>
687.	yen	<i>vi</i>
688.	yeoman	<i>n</i>
689.	yeoman farmer	<i>n</i>
690.	yeoman of the guard	<i>n</i>
691.	yeoman warder	<i>n</i>
692.	yeomanry	<i>n</i>
693.	yep	<i>adv</i>
694.	yes	<i>n</i>
695.	yes	<i>adv</i>
696.	yes	<i>vt</i>
697.	yes	<i>vi</i>
698.	yeshiva	<i>n</i>
699.	yesman, yes man	<i>n</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
700.	yesterday	<i>adv</i>
701.	yesterday	<i>n</i>
702.	yesteryear	<i>n</i>
703.	yet	<i>adv</i>
704.	yet	<i>conj</i>
705.	yeti	<i>n</i>
706.	yew	<i>n</i>
707.	yew tree	<i>n</i>
708.	Yiddish	<i>adj</i>
709.	Yiddish	<i>n</i>
710.	yield	<i>n</i>
711.	yield	<i>vt</i>
712.	yield	<i>vi</i>
713.	yielding	<i>adj</i>
714.	yin and yang	<i>n</i>
715.	yin, Yin	<i>n</i>
716.	yip	<i>n</i>
717.	yip	<i>vi</i>
718.	yip	<i>vt</i>
719.	yippee	<i>interj</i>
720.	yippie, Yippie	<i>n</i>
721.	ylang-ylang, ilang-ilang	<i>n</i>
722.	yo	<i>interj</i>
723.	yod	<i>n</i>
724.	yodel	<i>vt</i>
725.	yodel	<i>vi</i>
726.	yodel, yodle	<i>n</i>
727.	yodeller, yodeler, yodler	<i>n</i>
728.	yoga	<i>n</i>
729.	yoga master	<i>n</i>
730.	yogi	<i>n</i>
731.	yogurt maker	<i>n</i>
732.	yogurt, yoghurt, yoghourt	<i>n</i>
733.	yo-heave-ho	<i>interj</i>
734.	yoke	<i>n</i>
735.	yoke	<i>vt</i>
736.	yokel	<i>n</i>
737.	yolk	<i>n</i>
738.	yolk sac	<i>n</i>
739.	Yom Kippur	<i>npr</i>
740.	yonder	<i>adv</i>
741.	yonder	<i>adj</i>
742.	yoo-hoo, yoo hoo, yoohoo	<i>interj</i>
743.	yore	<i>n</i>
744.	York boat	<i>n</i>
745.	Yorkshire pudding	<i>n</i>
746.	Yorkshire terrier	<i>n</i>
747.	you	<i>pron</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
748.	young	<i>adj</i>
749.	young	<i>n</i>
750.	young blood	<i>n</i>
751.	young offender	<i>n</i>
752.	young one	<i>n</i>
753.	Young Turk	<i>n</i>
754.	youngish	<i>adj</i>
755.	youngster	<i>n</i>
756.	yourself	<i>pron</i>
757.	youth	<i>n</i>
758.	youth centre	<i>n</i>
759.	youth club	<i>n</i>
760.	youth court	<i>n</i>
761.	youth hostel	<i>n</i>
762.	youth leader	<i>n</i>
763.	youth movement	<i>n</i>
764.	youth protection	<i>n</i>
765.	youth worker	<i>n</i>
766.	yowl	<i>n</i>
767.	yowl	<i>vi</i>
768.	yo-yo	<i>vi</i>
769.	yo-yo, yoyo	<i>n</i>
770.	yo-yo, yoyo	<i>adj</i>
771.	ytterbium	<i>n</i>
772.	yttrium	<i>n</i>
773.	yuan	<i>n</i>
774.	yucca	<i>n</i>
775.	yuck, yuk	<i>interj</i>
776.	yucky, yukky	<i>adj</i>
777.	yule log	<i>n</i>
778.	Yule, yule	<i>n</i>
779.	Yuletide, yuletide, yule-tide	<i>n</i>
780.	yum	<i>interj</i>
781.	yummy	<i>interj</i>
782.	yummy	<i>adj</i>
783.	yummy	<i>n</i>
784.	yum-yum, yum yum	<i>interj</i>
785.	yup	<i>adv</i>
786.	yuppie	<i>n</i>
787.	yuppie flu	<i>n</i>
788.	yuppified	<i>adj</i>
789.	zabaglione	<i>n</i>
790.	Zacharias	<i>npr</i>
791.	zaffer, zaffre	<i>n</i>
792.	zaftig	<i>adj</i>
793.	zag	<i>n</i>
794.	zag	<i>vi</i>
795.	Zaire	<i>npr</i>
796.	Zairian	<i>adj</i>
797.	Zairian	<i>npr</i>
798.	Zambezi, Zambesi	<i>npr</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
799.	Zambian	<i>adj</i>
800.	Zamboni	<i>n</i>
801.	zamia	<i>n</i>
802.	zanily	<i>adv</i>
803.	zaniness	<i>n</i>
804.	zany	<i>adj</i>
805.	zany	<i>n</i>
806.	Zanzibar	<i>npr</i>
807.	Zanzibari	<i>adj</i>
808.	Zanzibari	<i>npr</i>
809.	zap	<i>vt</i>
810.	zap	<i>n</i>
811.	zap	<i>vi</i>
812.	zap	<i>interj</i>
813.	zapper	<i>n</i>
814.	zapping	<i>n</i>
815.	zappy	<i>adj</i>
816.	Zarathustra	<i>npr</i>
817.	Zarathustrian, Zoroastrian, Zarathustric	<i>adj</i>
818.	zarzuela	<i>n</i>
819.	zeal	<i>n</i>
820.	zealot	<i>n</i>
821.	zealotry	<i>n</i>
822.	zealous	<i>adj</i>
823.	zealously	<i>adv</i>
824.	zealousness	<i>n</i>
825.	zebra	<i>n</i>
826.	zebra crossing	<i>n</i>
827.	zebra mussel	<i>n</i>
828.	zebra stripes	<i>n</i>
829.	zebu	<i>n</i>
830.	zed	<i>n</i>
831.	zee	<i>n</i>
832.	ZEG	<i>abr</i>
833.	Zeitgeist, zeitgeist	<i>n</i>
834.	Zen	<i>npr</i>
835.	Zen Buddhism	<i>n</i>
836.	Zen Buddhist	<i>n</i>
837.	Zen garden	<i>n</i>
838.	Zen master	<i>n</i>
839.	zenana	<i>n</i>
840.	zendic	<i>adj</i>
841.	zenith	<i>n</i>
842.	zenith distance	<i>n</i>
843.	zenith telescope	<i>n</i>
844.	zenithal	<i>adj</i>
845.	zenithal projection	<i>n</i>
846.	zeolite	<i>n</i>
847.	zeolitic	<i>adj</i>
848.	zephyr	<i>n</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
849.	zeppelin, Zeppelin	<i>n</i>
850.	zero	<i>n</i>
851.	zero	<i>adj</i>
852.	zero defects	<i>n</i>
853.	zero economic growth	<i>n</i>
854.	zero gravity, zero-G	<i>n</i>
855.	zero growth	<i>n</i>
856.	zero hour	<i>n</i>
857.	zero inflation	<i>n</i>
858.	zero option	<i>n</i>
859.	zero population growth	<i>n</i>
860.	zero sum game	<i>n</i>
861.	zero tillage	<i>n</i>
862.	zero tolerance	<i>n</i>
863.	zero unemployment	<i>n</i>
864.	zero visibility	<i>n</i>
865.	zero-based budgeting	<i>n</i>
866.	zero-zero	<i>n</i>
867.	zero-zero landing conditions	<i>n</i>
868.	zest	<i>n</i>
869.	zest for life	<i>n</i>
870.	zester	<i>n</i>
871.	zestful	<i>adj</i>
872.	zestfully	<i>adv</i>
873.	zestfulness	<i>n</i>
874.	zesty	<i>adj</i>
875.	zeta	<i>n</i>
876.	zeugma	<i>n</i>
877.	Zeus	<i>npr</i>
878.	zibeline, Zibelline	<i>n</i>
879.	zidovudine	<i>n</i>
880.	zig	<i>n</i>
881.	zig	<i>vi</i>
882.	ziggurat, zikkurat, zikurat	<i>n</i>
883.	zigzag	<i>n</i>
884.	zigzag	<i>adj</i>
885.	zigzag	<i>adv</i>
886.	zigzag	<i>vi</i>
887.	zigzag	<i>vt</i>
888.	zigzag rule	<i>n</i>
889.	zigzag stitch	<i>n</i>
890.	zilch	<i>adv</i>
891.	zillion	<i>n</i>
892.	zillionaire	<i>n</i>
893.	Zimbabwe	<i>npr</i>
894.	Zimbabwean	<i>npr</i>
895.	Zimbabwean	<i>adj</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
896.	zinc	<i>n</i>
897.	zinc	<i>vt</i>
898.	zinc blende	<i>n</i>
899.	zinc chloride	<i>n</i>
900.	zinc chromate	<i>n</i>
901.	zinc coating	<i>n</i>
902.	zinc dust	<i>n</i>
903.	zinc ointment	<i>n</i>
904.	zinc oxide	<i>n</i>
905.	zinc sulfate	<i>n</i>
906.	zinc white	<i>n</i>
907.	zincate	<i>n</i>
908.	zincite	<i>n</i>
909.	zincography	<i>n</i>
910.	Zinfandel	<i>n</i>
911.	Zinfandel grape	<i>n</i>
912.	zing	<i>vt</i>
913.	zing	<i>n</i>
914.	zing	<i>vi</i>
915.	zinger	<i>n</i>
916.	zinging	<i>adj</i>
917.	zingy	<i>adj</i>
918.	zinnia	<i>n</i>
919.	Zion, Sion	<i>n</i>
920.	Zionism	<i>n</i>
921.	Zionist	<i>n</i>
922.	Zionist	<i>adj</i>
923.	zip	<i>n</i>
924.	zip	<i>vi</i>
925.	zip	<i>vt</i>
926.	zip code, ZIP code, Zip code	<i>n</i>
927.	zip fastener	<i>n</i>
928.	zip gun	<i>n</i>
929.	zip up	<i>vt</i>
930.	ziplock bag, Ziploc bag	<i>n</i>
931.	zipper	<i>n</i>
932.	zipper	<i>vt</i>
933.	zippered	<i>adj</i>
934.	zippy	<i>adj</i>
935.	zircon	<i>n</i>
936.	zirconium	<i>n</i>
937.	zit	<i>n</i>
938.	zither	<i>n</i>
939.	zitherist	<i>n</i>
940.	zloty	<i>n</i>
941.	zodiac	<i>n</i>
942.	zodiac sign	<i>n</i>
943.	zodiacal	<i>adj</i>
944.	zodiacal light	<i>n</i>
945.	zombie, zombi	<i>n</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
946.	zonal	<i>adj</i>
947.	zonal geranium	<i>n</i>
948.	zone	<i>vt</i>
949.	zone	<i>n</i>
950.	zone defence	<i>n</i>
951.	zone out	<i>vi</i>
952.	zoning	<i>n</i>
953.	zonked	<i>adj</i>
954.	zonked out	<i>adj</i>
955.	zoo	<i>n</i>
956.	zoographic	<i>adj</i>
957.	zoography	<i>n</i>
958.	zookeeper, zoo-keeper, zoo keeper	<i>n</i>
959.	zoolatry	<i>n</i>
960.	zoological	<i>adj</i>
961.	zoological garden	<i>n</i>
962.	zoological society	<i>n</i>
963.	zoologist	<i>n</i>
964.	zoology	<i>n</i>
965.	zoom	<i>vi</i>
966.	zoom	<i>interj</i>
967.	zoom	<i>n</i>
968.	zoom in	<i>vi</i>
969.	zoom lens	<i>n</i>
970.	zoom out	<i>vi insep</i>
971.	zoom up	<i>vi</i>
972.	zoomorphic	<i>adj</i>
973.	zoomorphism	<i>n</i>
974.	zoophobia	<i>n</i>
975.	zoophyte	<i>n</i>
976.	zooplankton	<i>n</i>
977.	zooplastic	<i>adj</i>
978.	zooplasty	<i>n</i>
979.	zoosemiotics	<i>n</i>
980.	zoot suit	<i>n</i>
981.	zoot suiter, zoo-suiter	<i>n</i>
982.	zootechnic	<i>adj</i>
983.	zootechny	<i>n</i>
984.	Zoroaster	<i>npr</i>
985.	Zoroastrianism	<i>npr</i>
986.	Zouave	<i>n</i>
987.	zouk	<i>n</i>
988.	ZPG	<i>abr</i>
989.	zucchini	<i>n</i>
990.	Zulu	<i>adj</i>
991.	Zulu	<i>npr</i>
992.	Zululand	<i>npr</i>
993.	Zuni, Zuni	<i>npr</i>
994.	Zunian, Zunian	<i>adj</i>
995.	Zurich	<i>npr</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
996.	zwieback	<i>n</i>
997.	zygomatic	<i>adj</i>
998.	zygomatic arch	<i>n</i>
999.	zygomatic bone	<i>n</i>
1000.	zygote	<i>n</i>

Annexe II

LISTE DES CANADIANISMES

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
1.	alligator	<i>n</i>
2.	allophone	<i>n</i>
3.	Arctic hare, arctic hare	<i>n</i>
4.	babiche	<i>n</i>
5.	back bacon	<i>n</i>
6.	baggataway, baggatiway	<i>n</i>
7.	balance billing , extra(-)billing	<i>n</i>
8.	banana belt	<i>n</i>
9.	biffy	<i>n</i>
10.	break trail	<i>vi</i>
11.	brush wolf	<i>n</i>
12.	bulldog	<i>n</i>
13.	bulldog	<i>vt</i>
14.	bulldogger	<i>n</i>
15.	burgess	<i>n</i>
16.	bush line	<i>n</i>
17.	bush lot	<i>n</i>
18.	bush pilot	<i>n</i>
19.	bushworker	<i>n</i>
20.	butt-end	<i>vt</i>
21.	butt-end	<i>n</i>
22.	butter tart	<i>n</i>
23.	cahot	<i>n</i>
24.	caisse populaire	<i>n</i>
25.	caleche driver	<i>n</i>
26.	caleche, calèche	<i>n</i>
27.	Candu	<i>n</i>
28.	CanLit	<i>n</i>
29.	canola , Canola	<i>n</i>
30.	carcajou	<i>n</i>
31.	collegiate institute, collegiate	<i>n</i>
32.	continentalism	<i>n</i>
33.	continentalist	<i>adj</i>
34.	Crown corporation	<i>n</i>
35.	dag	<i>n</i>
36.	dan	<i>n</i>
37.	darb	<i>n</i>
38.	décharge	<i>n</i>
39.	deke	<i>n</i>
40.	deke	<i>vt</i>
41.	dene, Dene, Déné	<i>n</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
42.	deputy minister, Deputy Minister	<i>n</i>
43.	deputy returning officer	<i>n</i>
44.	dew worm, dew-worm	<i>n</i>
45.	diamond willow	<i>n</i>
46.	Digby chicken, Digby chick	<i>n</i>
47.	dogan	<i>n</i>
48.	Dogrib	<i>npr</i>
49.	dory	<i>n</i>
50.	drum dance	<i>n</i>
51.	electoral district	<i>n</i>
52.	equalization grant, equalization payment	<i>n</i>
53.	fascine	<i>n</i>
54.	fire hall, firehall	<i>n</i>
55.	fly-in camp	<i>n</i>
56.	fringe land	<i>n</i>
57.	goldeye	<i>n</i>
58.	grass hockey	<i>n</i>
59.	gunk hole	<i>n</i>
60.	Hab	<i>n</i>
61.	habitant	<i>n</i>
62.	herring choker, herringchoker	<i>n</i>
63.	hostel school	<i>n</i>
64.	impaired	<i>adj</i>
65.	inconnu	<i>n</i>
66.	joual	<i>n</i>
67.	kamik	<i>n</i>
68.	landed immigrant	<i>n</i>
69.	larrigan, larigan	<i>n</i>
70.	liveyere, livier, livyer	<i>n</i>
71.	local improvement district	<i>n</i>
72.	non-treaty	<i>adj</i>
73.	nuisance ground	<i>n</i>
74.	nunatak	<i>n</i>
75.	outsider	<i>n</i>
76.	pingo	<i>n</i>
77.	polar hare	<i>n</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
78.	pond hockey	<i>n</i>
79.	potlatch	<i>vt</i>
80.	potlatch	<i>vi</i>
81.	rampike	<i>n</i>
82.	residential school	<i>n</i>
83.	road allowance	<i>n</i>
84.	sault	<i>n</i>
85.	service vote	<i>n</i>
86.	side road	<i>n</i>
87.	silver thaw	<i>n</i>
88.	slap shot, slapshot	<i>n</i>
89.	snap shot	<i>n</i>
90.	snow fence	<i>n</i>
91.	snowmobile boot	<i>n</i>
92.	snowmobile circuit	<i>n</i>
93.	snowmobile club	<i>n</i>
94.	snowmobile race	<i>n</i>
95.	snowmobile suit	<i>n</i>
96.	snowmobile trail	<i>n</i>
97.	snye, sny	<i>n</i>
98.	stickhandle	<i>vt</i>
99.	stickhandle	<i>vi</i>
100.	stickhandler	<i>n</i>
101.	stickhandling	<i>n</i>
102.	Stone sheep, stone sheep, Stone's sheep	<i>n</i>
103.	sugaring off	<i>n</i>
104.	Telidon	<i>n</i>
105.	Territorial Council	<i>n</i>
106.	togue	<i>n</i>
107.	tommy cod, tommycod	<i>n</i>
108.	tourtière	<i>n</i>
109.	train	<i>n</i>
110.	trapline, trap line	<i>n</i>
111.	travois	<i>n</i>
112.	Treaty Day	<i>n</i>
113.	treaty Indian	<i>n</i>
114.	treaty money	<i>n</i>
115.	tuktu, tuktoo	<i>n</i>
116.	tuladi	<i>n</i>
117.	tupik, tupek, tupiq	<i>n</i>
118.	tyee	<i>n</i>
119.	UIC, Unemployment Insurance Commission	<i>n</i>
120.	ultramontagne	<i>n</i>
121.	ulu	<i>n</i>
122.	venison bird	<i>n</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
123.	wanigan, wangan, wannigan	<i>n</i>
124.	wash	<i>n</i>
125.	watap, watape, wattape	<i>n</i>
126.	wavey	<i>n</i>
127.	weather office	<i>n</i>
128.	wendigo, windigo	<i>n</i>
129.	Winnipeg goldeye	<i>n</i>
130.	winterer	<i>n</i>
131.	wintering partner	<i>n</i>

Annexe III

LISTE DES NORD-AMÉRICANISMES (HORMIS LES CANADIANISMES)

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
1.	all-American	<i>adj</i>
2.	bagel	<i>n</i>
3.	ball	<i>n</i>
4.	ball club	<i>n</i>
5.	ball diamond	<i>n</i>
6.	ball game	<i>n</i>
7.	ball hawk	<i>n</i>
8.	ballpark, ball park	<i>n</i>
9.	baloney	<i>n</i>
10.	bangs	<i>n</i>
11.	bank barn	<i>n</i>
12.	bank holiday	<i>n</i>
13.	calumet	<i>n</i>
14.	Canadian bacon	<i>n</i>
15.	college yell	<i>n</i>
16.	Dall sheep	<i>n</i>
17.	dalles, dalle	<i>n</i>
18.	draegerman	<i>n</i>
19.	field hockey	<i>n</i>
20.	high-stick	<i>vt</i>
21.	high-sticking	<i>n</i>
22.	ice fish, ice-fish	<i>vi</i>
23.	ice fisherman, ice-fisherman	<i>n</i>
24.	ice fishing, ice-fishing	<i>n</i>
25.	nightcrawler	<i>n</i>
26.	potlatch	<i>n</i>
27.	silver parachute	<i>n</i>
28.	skid road	<i>n</i>
29.	snowmobile	<i>n</i>
30.	snowmobile	<i>vi</i>
31.	snowmobiler	<i>n</i>
32.	snowmobiling	<i>n</i>
33.	sourdough	<i>n</i>
34.	spile	<i>n</i>
35.	spile	<i>vt</i>
36.	Thanksgiving (Day)	<i>npr</i>
37.	tin parachute	<i>n</i>
38.	Underground Railroad	<i>n</i>
39.	wild rice	<i>n</i>

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
40.	wolverine	<i>n</i>
41.	yegg	<i>n</i>
42.	Zamboni	<i>n</i>
43.	zee	<i>n</i>
44.	zip code, ZIP code, Zip code	<i>n</i>
45.	ziplock bag, Ziploc bag	<i>n</i>
46.	zipper	<i>n</i>
47.	zucchini	<i>n</i>

Annexe IV

Liste des absences d'équivalence

	Entrée	Cat. gramm.	Marque	Définition	Glose (définitionnelle, encyclopédique)	Remarques
1.	all-American	<i>adj</i>			= <i>aux États-Unis, personne ou chose considérée la meilleure dans un domaine de compétition</i>	Sens 2
2.	allograph	<i>n</i>		writing or signature inscribed by one person for another, as distinguished from autograph	[= 0]	Sens 3 +
3.	backlog	<i>n</i>	<i>NA (3^e +)</i>		= <i>bûche située à l'arrière dans un foyer</i>	Sens 3 +
4.	ball hawk	<i>n</i>	<i>NA</i>	1. one skilful in taking the ball away from opponents (as in basketball or football 2. (<i>Baseball; football</i>) fielder in baseball skilled in catching fly balls	[= 0]	
5.	ball-breaker	<i>n</i>		1. difficult job 2. hard to please, demanding person, esp. a boss	[= 0]	Sens 1 et 2
6.	ball-buster	<i>n</i>		1. difficult job 2. hard to please, demanding person, esp. a boss	[= 0]	Sens 1 et 2
7.	banana belt	<i>n</i>	<i>CD</i>	region of relatively mild climate	[= 0]	
8.	bedside manner	<i>n</i>			= <i>comportement envers les malades</i>	
9.	bulldog	<i>vt</i>	<i>CD (2^e)</i>		= <i>dans un rodéo, maîtriser un taureau ou un veau</i>	Sens 2
10.	bulldogger	<i>n</i>	<i>CD</i>		= <i>dans un rodéo, personne qui tente de maîtriser un taureau ou un veau</i>	

	Entrée	Cat. gramm.	Marque	Définition	Glose (définitionnelle, encyclopédique)	Remarques
11.	burgess	<i>n</i>	CD (3 ^e +)		= en Saskatchewan, contribuable d'une municipalité habilité à voter les règlements de nature économique	Sens 3 +
12.	dalles, dalle	<i>n</i>	NA		= rapides d'une rivière encaissée dans un couloir pierreux	
13.	darb	<i>n</i>	CD		= personne ou chose extraordinaire	
14.	décharge	<i>n</i>	CD		= partie peu profonde d'un cours d'eau où les embarcations doivent être déchargées pour pouvoir passer	
15.	diamond willow	<i>n</i>	CD	willow wood having a diamond-patterned grain	[= 0]	
16.	draegerman	<i>n</i>	NA		[= 0]	
17.	fly-in camp	<i>n</i>	CD		= camp de pêche ou de chasse accessible seulement par avion	
18.	fringe land	<i>n</i>	CD	in the North, land that is relatively far from a railway	[= 0]	
19.	high-stick	<i>vt</i>	NA		= porter un bâton (trop) élevé à l'endroit d'un adversaire	
20.	liveyere, livier, livyer	<i>n</i>	CD		= résident permanent des côtes du Labrador et de Terre-Neuve	
21.	outsider	<i>n</i>	CD (2 ^e)		= personne qui n'habite pas le Nord	Sens 2
22.	pond hockey	<i>n</i>	CD (1 ^{er})		= hockey joué sur une quelconque surface gelée extérieure	Sens 1
23.	potlatch	<i>vt</i>	CD (1 ^{er} - 3 ^e)		1. = organiser un potlatch à l'intention de 2. = offrir (un cadeau) dans l'attente de recevoir un cadeau en retour 3. = offrir un cadeau	Sens 1 +
24.	service vote	<i>n</i>	CD		= votes des militaires absents de leur circonscription habituelle	
25.	silver parachute	<i>n</i>	US		= indemnité de départ garantie à des cadres intermédiaires	
26.	sourdough	<i>n</i>	CD (2 ^e et 3 ^e = NA)		= résident du Nord-Ouest canadien ou de l'Alaska	Sens 2 +

	Entrée	Cat. gramm.	Marque	Définition	Glose (définitionnelle, encyclopédique)	Remarques
27.	spile	vt	US (2 ^e et 3 ^e)		2. [cask, barrel] = garnir d'un fausset/bondon/robinet 3. = renforcer, supporter à l'aide de pilots	Sens 2 et 3
28.	tin parachute	n	US		= indemnité de départ garantie à des salariés	
29.	Treaty Day	n	CD	annual meeting for payment of treaty money to Canadian Indians	[= 0]	
30.	treaty money	n	CD		= somme payable aux membres des Premières nations en vertu de traités	
31.	wanigan, wangan, wannigan	n	CD (2 ^e)		= hutte sur patins, utilisée dans le Nord comme habitation mobile	Sens 2
32.	yard	vi	CD	of moose or deer, congregate in winter quarters	[= 0]	
33.	yippie, Yippie	n	NA	member of the Youth International Party	[= 0]	
34.	yuppie flu	n			= troubles d'ordre viral associés au stress	
35.	zag	n			= l'un des virages dans un parcours en zigzag	
36.	zag	vi			= prendre l'un des virages dans un parcours en zigzag	
37.	zig	n			= l'un des virages dans un parcours en zigzag	
38.	zig	vi			= prendre l'un des virages dans un parcours en zigzag	
39.	ziplock bag, Ziploc bag	n	NA		= sac à fermeture par pression et à glissière	
40.	zoom out	vi insep			= faire une action à toute vitesse	Sens 2
41.	zoom up	vi			= faire une action à toute vitesse	Sens 2

Annexe V

LISTE DES ÉQUIVALENCES ABSOLUES

	ENTRÉE	CAT. GRAMM.
1.	albinism / albinoism	<i>n</i>
2.	albino	<i>n</i>
3.	Candu	<i>n</i>
4.	joual	<i>n</i>
5.	Telidon	<i>n</i>
6.	wigwam	<i>n</i>
7.	yarmulke, yarmulka	<i>n</i>
8.	yeti	<i>n</i>
9.	zloty	<i>n</i>